BIBLIOTHEQUE CANTONALE
ET UNIVERSITAIRE
RUE JOSEPH-PILLER 2
1700 FRIBOURG

ISELI Organisat
Rte du Coteau 1 , 17
Tél. : 037/26.36.56 Fax : 037/26.51.76
Imprimante jet d'encre
olivetti JP150 Fr. 540.-
olivetti JP350S Fr. 690.-
PC 386 25MHz 120MB HDU
2MB RAM Fr. 1'995.-
PC 486 25MHz 170MB HDU
4MB RAM Fr. 2'745.-
PC 486 50MHz IDEM Fr. 3'995.-
ECRAN COULEUR VGA 14"
DOS 5 WINDOWS 3.1 INCLUS

JA 1700 Fribourg 1

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS (037) 864 466 • RÉDACTION 864 411 • INFOMANIE 864 864 • PUBLICITÉ 81 41 81

Nº 74 • 122e année • Fr. 1.50 • MARDI 29 DÉCEMBRE 1992

Emploi Stable + Temporaire
Le bon choix

Promoprof SA
Rue St-Pierre 8 1700 Fribourg
037-22 11 22

A Fribourg, une association aide les chômeurs à s'entraider

Persuadés que leur sort repose entre leurs mains, vingt-cinq chômeurs fribourgeois ont mis sur pied une association au début du mois de novembre. Deux mois plus tard, les effectifs ont presque doublé et toute une infrastructure se met en place. Deux idées maîtresses président à cette démarche originale: tout d'abord, les chômeurs doivent venir en aide aux chômeurs, et ensuite il faut à tout prix rompre l'isolement dans lequel les sans-emploi s'enferment trop souvent. ■ 9

Née à Bulle, l'association s'étend à tout le canton. LIB Alain Wicht

Désarmement. Start II a démarré à Genève

Le président Bush, autant que Boris Eltsine, pour des raisons différentes, mais très personnelles à chaque fois, veulent aboutir et signer au plus vite le nouvel accord sur le désarmement. ■ 3

Parlement. Palmarès de l'école buissonnière

Les listes de présence du Conseil national durant l'année 1992 désignent les députés qui ont le plus souvent «séché» des jours de session, ou qui ont brillé par leur absence au moment de voter. ■ 7

Le rêve de Gottéron s'envole à Davos

En participant à la Coupe Spengler, Gottéron voulait remporter deux matches au moins. Son rêve s'est envolé hier, puisqu'il a concédé sa troisième défaite. ■ 25

Fribourg. Patron contre administration

Un peintre cherche un cadre sur mesure. Son offre d'emploi est passée sans succès via une agence temporaire et l'Office du travail, qui l'ont jugée douteuse. L'entrepreneur demande des excuses. ■ 11

Avis mortuaires 18/19
Cinéma 20
Mémento 21
Feuilleton 21
Radio-TV 22
Météo 28

Les chefs de guerre font la paix en Somalie

Réconciliation spectaculaire en Somalie. Le président Ali Mohamed Mahdi et son rival, le général Mohamed Aïdid ont signé samedi un accord de paix. Hier, publiquement, ils lançaient un appel à la fin de la guerre civile et à l'unité du pays devant plus de 10 000 personnes fêtant la suppression de la ligne verte. ■ 2

Le Bellerin Daniel Hediger est très à l'aise en Gruyère

Deux courses, deux victoires: Daniel Hediger de Bex (notre photo Alain Wicht) est très à l'aise en Gruyère. Il domine logiquement la Semaine gruérienne de ski de fond, qui, compte tenu des conditions d'enneigement, se déroule exclusivement au col du Jaun. Hier, lors de la course de La Villette, il n'a pas été inquiété et il s'est imposé devant deux Fribourgeois, consolidant ainsi sa première place au classement général. Emmanuel Buchs, garde-frontière à Ulrichen, est deuxième à 29 secondes, tandis que Daniel Romanens de Riaz est à 43 secondes. Les deux Gruériens, auteurs d'une belle course, précèdent Daniel Sandoz et André Rey, ce qui est une référence. Chez les dames, la Fribourgeoise Natacha Pugin a remporté une belle victoire qui la place en tête du classement général. ■ 23

CONSOMMATION

L'huître. Le royal cadeau de l'océan

Longtemps, on s'est contenté de cueillir ce cadeau qui semblait inépuisable. On cultive l'huître depuis le XVIIIe siècle. Aujourd'hui, les ostréiculteurs procèdent à un véritable élevage qui force l'huître à fermer hermétiquement sa coquille et à garder ainsi son eau pendant une ou deux semaines. ■ 15

PUBLICITÉ

Au Reflet d'une Epoque
Michel Kolly SA
- ATELIER DE RESTAURATION ET DE REMBOURRAGE
- Literie - Duveterie
- Ameublement - rideaux - stores à lamelles - stores extérieurs
Marly 46 15 33
Romont 52 20 33

IRAK

La presse s'en prend au président Bush

L'Irak a sans doute voulu tester la détermination des alliés à protéger la zone d'interdiction aérienne au sud du pays.

La presse irakienne a violemment attaqué lundi le président américain George Bush, après que l'aviation américaine a abattu dimanche un bombardier irakien dans la zone d'exclusion aérienne instaurée au nord du pays. Bagdad a cependant affirmé que cet incident «isolé» n'entraînera pas de nouvelle escalade dans ses relations tendues avec la communauté internationale.

La presse officielle irakienne s'en est prise au président américain sortant et a promis une réplique de Bagdad après l'incident de dimanche. «C'est une agression flagrante et un crime lâche, qui témoignent de l'impasse dans laquelle se trouve le criminel Bush», écrit le quotidien «al-Saoura», organe du parti Baas au pouvoir à Bagdad.

L'Irak a manifestement voulu «tester» la volonté occidentale d'interdire à ses appareils le survol, depuis le 27 août dernier, du sud du 32e parallèle. Il a ainsi tenté de prendre en défaut l'important dispositif militaire déployé à cet effet dans le Golfe, estiment des diplomates sur place.

PREMIÈRE CONFRONTATION

Il s'agit, cependant, de la première confrontation de ce type jamais enregistrée dans l'espace aérien de l'Irak depuis la fin de la guerre du Golfe, en février 1991. «Comme toujours, a déclaré un diplomate, le régime de Saddam Hussein ne dédaigne pas les gestes de défi, quitte ensuite à en minimiser la portée en fonction des réactions qu'ils suscitent chez ses adversaires».

Bagdad, a ajouté ce diplomate, a sans doute «tablé» sur le caractère «devenu très routinier» des patrouilles américaines, françaises et britanniques dans le sud du pays, pour tenter de «tromper leur vigilance».

De fait, les missions quotidiennes alliées ont sensiblement diminué depuis le début de l'opération «surveillance du sud» de l'Irak, en raison de l'absence jusqu'à dimanche d'infractions irakiennes. Elles sont passées de plus de 100 à la fin du mois d'août à «moins d'une trentaine aujourd'hui», précisent des sources militaires.

Face à la fermeté réaffirmée dimanche par le président Bush, mais aussi le président élu Bill Clinton, Bagdad a visiblement cherché à dissiper immédiatement tout risque d'une nouvelle crise dans ses rapports toujours difficiles avec Washington et les Nations Unies.

L'ambassadeur d'Irak à l'ONU, M. Nizar Hamdoun, a qualifié «d'isolé» l'incident de dimanche, estimant qu'à ses yeux «il n'y avait aucune raison pour qu'il provoque des tensions».

ATS

ÉNERGIE

On consomme toujours plus de nucléaire

La production mondiale d'électricité d'origine nucléaire s'est accrue de 143 % au cours de la dernière décennie, indiquent l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE (AEN) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Seul le recours à de nouveaux centres de production permettra de satisfaire les besoins après l'an 2000, précise un rapport des deux agences sur l'évaluation de l'offre et de la demande d'uranium.

Plus de 80 nouveaux réacteurs ont été couplés au réseau depuis la catastrophe de Tchernobyl (1986), ajoute le rapport. Intitulé «Uranium: ressources, production et demande», ce dernier tient compte des données fournies par plus de 40 pays, dont la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie, le Viêt-nam, l'ex-RDA et les républiques de l'ex-URSS. Il expose la situation internationale fin 1991. ATS

SOMALIE

La capitale a vécu la réconciliation publique des deux chefs de guerre

Avec Belet Huen sous leur contrôle, les forces internationales de l'ONU maîtrisent tout le sud du pays. A Mogadiscio, le président Mahdi et le général Aïdid appellent à la paix et à l'unité.

Les deux chefs de guerre somaliens, le président Ali Mohamed Mahdi et le général Mohamed Aïdid, ont appelé lundi à la fin de la guerre civile et à l'unité du pays. Pendant ce temps, des soldats américains et canadiens investissaient Belet Huen, la huitième et dernière ville que la force internationale s'était fixé comme objectif avant la fin de l'année.

Les deux chefs de guerre avaient signé samedi sous l'égide de l'ambassadeur américain Robert Oakley un accord mettant fin aux combats à Mogadiscio et supprimant la «ligne verte» marquant la frontière entre leurs territoires respectifs. Plus de 10 000 personnes brandissant des branches de rameau symbolisant la paix ont célébré lundi à Mogadiscio le démantèlement de cette «ligne verte».

Après le renversement de l'ancien président Mohamed Siad Barre en janvier 1991, Ali Mohamed Mahdi et Mohamed Aïdid se sont lancés dans une lutte féroce pour conquérir le pouvoir. Les combats ont plongé la Somalie dans l'anarchie, provoquant une famine qui a déjà tué plus de 300 000 personnes. Les troupes internationales peuvent, aux termes du nouvel accord de paix, patrouiller désormais dans l'ensemble de la capitale afin de localiser et confisquer les armements lourds.

Malgré leurs récents efforts pour parvenir à la paix, pillages, agressions et tirs restent monnaie courante à Mogadiscio. Ainsi, des marines américains gardant l'entrée de l'aéroport ont abattu lundi un homme armé qui s'en prenait à une équipe de l'agence de télévision Visnews. Le Somalien a été tué après avoir ouvert le feu à l'aide d'un kalachnikov sur les soldats.

HUITIÈME OBJECTIF

Des hélicoptères avec des soldats canadiens et américains se sont posés à Belet Huen, une localité à 400 km au nord-ouest de Mogadiscio, près de la frontière avec l'Ethiopie. Au total, 260 hommes doivent se déployer dans cette localité. Depuis le début de l'opération internationale de l'ONU en Somalie le 9 décembre, les troupes de «Restore Hope» sont entrées à Mogadiscio, Baïdoa, Berdera, Kismayu, Bali Dogle, Hoddour et Djalalksi.

Environ 2000 personnes, surveillées par des soldats canadiens munis de fusils M-16, se sont rassemblées sur la piste de Belet Huen pour accueillir les militaires. Certains ont brandi des pancartes de bienvenue alors que d'autres entouraient les soldats en chantant. Les armes et les véhicules tout terrain armés des pillards avaient disparu avant l'arrivée des troupes. Belet Huen est la dernière base que la force internationale voulait contrôler pour pouvoir garantir la sécurité des convois d'aide humanitaire dans le pays. «Nous voulons aider les gens d'ici à créer un environnement sûr dans lequel ils pourront de nouveau avoir une vie normale. ATS

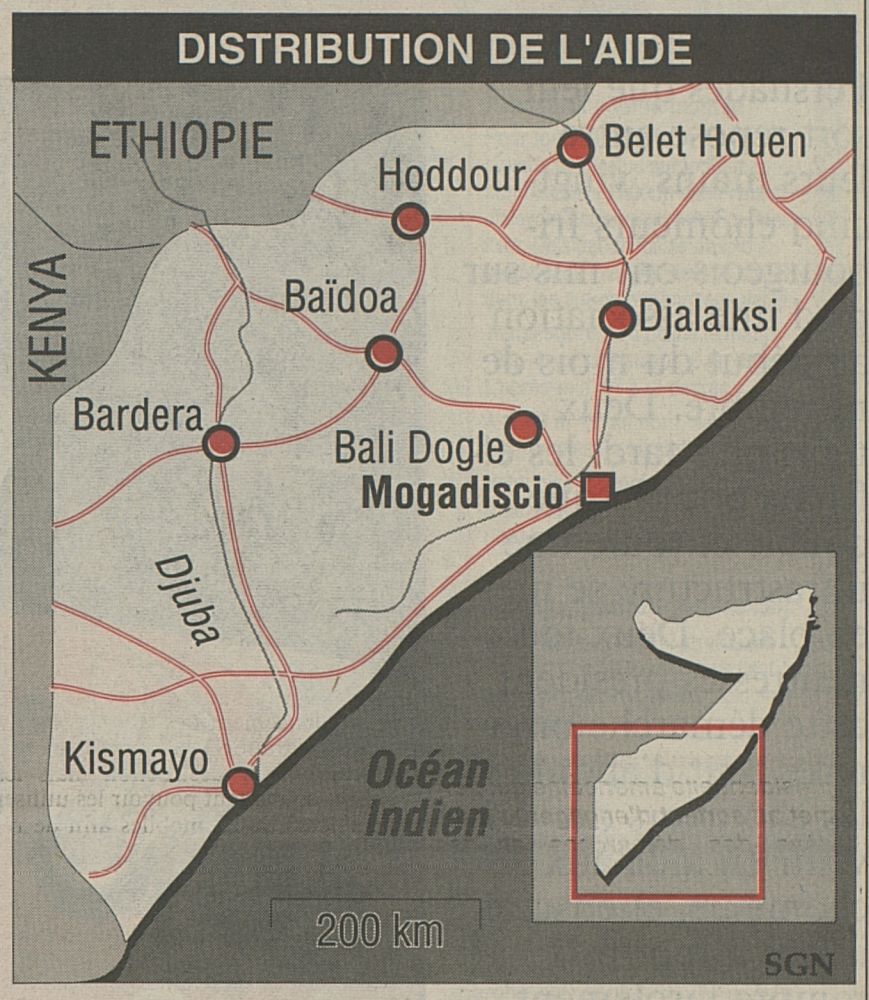

Un seul choix pour l'Afrique

Personne n'a intérêt à ce que l'Afrique hésite plus longtemps entre développement et sous-développement. M. Boutros Boutros-Ghali a fait cette déclaration à l'ouverture d'un débat sur le «Programme pour le développement de l'Afrique» (PDA), hier à Genève. M. Boutros-Ghali souhaite une réduction de la dette des pays à faible revenu. C'est l'obstacle majeur à l'investissement privé. L'Afrique a besoin de solutions pratiques et diversifiées. Elle n'est pas «un cas spécial» auquel ne s'appliqueraient pas les principes de l'économie. ATS

EUROPE

Tout est prêt pour le grand marché à libre circulation des marchandises

Au 1er janvier 1993, le grand marché de la Communauté devient réalité. Tout circulera librement, sauf les citoyens à la demande du Royaume-Uni, du Danemark.

De notre correspondante

Le 1er janvier prochain, la Communauté devient officiellement un grand marché unique. Tout est prêt, à une exception notable: la libre circulation des personnes.

L'idée d'un espace sans frontières intérieures, permettant aux personnes, aux marchandises, aux services et aux capitaux de circuler librement, était déjà contenue dans le Traité de Rome de 1957. Mais une fois les premiers grands chantiers mis en route (l'union douanière et la politique agricole commune), l'enthousiasme du début s'est quelque peu essoufflé. Au début des années 80, c'est l'europessimisme qui domine.

Il faudra attendre l'arrivée de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne, en 1985, pour que le travail soit relancé. On répertorie alors tous les obstacles à éliminer – en tout 282 propositions – dans un «livre blanc». A la fin de l'année 1985, les Douze décident de réviser le Traité de Rome et donnent leur feu vert à la rédaction d'un «acte unique européen». Une date est fixée pour la réalisation du programme législatif: le 1er janvier 1993. Il ne reste maintenant plus qu'à retrousser les manches... Pendant huit ans tous les efforts seront concentrés sur l'«objectif 92».

L'HEURE DU RENDEZ-VOUS

L'heure du rendez-vous a sonné. Reconnaissons que le bilan est plutôt positif – à une exception près. Sur les 282 propositions du «livre blanc», il ne reste plus aux ministres qu'à en adopter 27. Le grand marché est donc réalisé à 95%.

L'Europe financière fut la plus facile à réaliser. La libre circulation des capitaux est en effet effective depuis le 1er juillet 1990. On a pu mesurer, au cours de la crise monétaire de l'automne dernier, combien elle avait modifié la situation monétaire de l'Europe en favorisant les vagues spéculatives de forte ampleur. L'Europe fiscale donna plus de fil à retordre et on dut rogner un peu sur les ambitions. Dans l'immédiat, les taux de TVA ne seront pas harmonisés. On se contentera de s'efforcer de les rapprocher. Un taux minimal a été fixé à 15%. Par ailleurs, on a décidé de commencer par une période transitoire, jusqu'en décembre 1996, pendant laquelle, la taxation continuera d'être appliquée sur les lieu de la consommation.

Grâce à cet accord, les marchandises (sauf les déchets) pourront circuler librement. Pour les entreprises, cela signifie la disparition de formalités compliquées. Finies les longues files de camions attendant les opérations de dédouanement. Pour les citoyens, les avantages seront nombreux aussi: plus besoin de déclarer les achats importants (à l'exception d'une voiture neuve) au passage d'une frontière. Balayées aussi les formalités lors d'un déménagement ou d'un héritage.

Pas trop de nuages, non plus, du côté de l'Europe des services. Le 1er janvier, un Madrilène pourra ouvrir un compte dans une banque danoise et une PME portugaise obtenir un crédit auprès d'un établissement allemand. Grâce à la liberté d'établissement et la libre prestation des services. Dans les assurances (un dossier particulièrement ardu), la déréglementation ne sera toutefois pas totale.

Reste le gros point noir: la libre circulation des personnes qui ne sera pas effective le 1er janvier. Le Royaume-Uni, soutenu par le Danemark et l'Irlande, refuse en effet d'éliminer les contrôles aux frontières par crainte d'actions terroristes et d'une recrudescence de l'immigration illégale. L'Europe des citoyens reste sur le carreau. Il faudra toujours montrer son passeport pour franchir les frontières. Sur le plan symbolique, c'est regrettable.

PARADOXE DANOIS

Le grand marché n'existera, bien sûr, que si les Etats transposent les mesures communautaires dans le droit national. A la mi-décembre, le taux de transposition s'élevait à 78%. Un score honorable. En tête caracolent le Danemark (paradoxalement avec un taux de 95,9%) et la France (95,5%). En queue, l'Italie (avec 72,8), la Belgique (74,3) et le Luxembourg (77,4). Tous les autres pays se situent dans une moyenne de 81%. La Commission est fermement décidée pour sa part, à attaquer dès janvier les Etats qui, par des manquements dans des domaines sensibles, mettraient en péril le bon fonctionnement du marché unique. Retardataires, Gare à vous!

BARBARA SPEZIALI

ÉCONOMIE. Bull perd un gros contrat

● Le groupe informatique français Bull a confirmé lundi que sa filiale américaine Zenith Data Systems (ZDS) avait été officiellement avertie jeudi après midi qu'elle avait perdu un important contrat de 740 millions de dollars passé trois mois auparavant par l'US Air Force. ATS

ITALIE. La criminalité est en baisse

● La criminalité a enregistré une baisse sensible en 1992 en Italie, après plusieurs années de forte croissance. Le nombre des morts par overdose est également en forte baisse. Selon la presse italienne, les mesures contre la criminalité adoptées durant l'été par le Gouvernement commencent à porter leurs fruits. ATS

KENYA. Daniel Arap Moi une quatrième fois?

● Quelque 7,8 millions d'électeurs kenyans vont désigner mardi les 188 membres du Parlement et élire un président. Le président sortant Daniel Arap Moi, au pouvoir au Kenya depuis 1978, joue sa survie politique face à une opposition divisée dans des élections imposées par la communauté internationale. Des observateurs étrangers, dont sept Suisses, surveilleront le bon déroulement du scrutin. ATS

LONDRES. Et si le prince Charles divorçait?

● Le premier ministre britannique John Major pourrait demander une modification législative pour que le prince Charles puisse se remarier au sein de l'Eglise anglicane en cas de divorce. Cette modification permettrait à l'héritier du trône non seulement de succéder à sa mère comme roi, mais comme chef suprême de l'Eglise. ATS

COMMENTAIRE

PAR MICHEL PANCHAUD

Popularité

Quand, à l'intérieur, plus rien ne va, les chefs d'Etat, en bons politiques, opèrent à l'extérieur. La guerre du Golfe a été cette sorte de palliatif pour le président Bush. A l'époque, sa cote de popularité était montée plus haut que celle d'aucun autre président américain. Aujourd'hui, pour compenser sa défaite électorale et quitter la Maison-Blanche en beauté, il s'est choisi des succès extérieurs. S'il réussit ce seront autant de bon points que lui compteront les historiens, et il n'aura pas à en subir les conséquences; s'il échoue, il n'aura pas à recoller les pots cassés. En Somalie, pour l'instant, tout baigne dans l'huile. Mais l'histoire n'est pas finie. Et les frères ennemis qui se serraient la main et s'embrassaient hier sur la bouche pourraient très vite retrouver prétexte à se battre. Reste l'accord sur le désarmement. Le complément de START I signé voilà deux ans avec Mikhaïl Gorbatchev.

Le président Bush en a besoin pour sa renommée personnelle, partant celle du Parti républicain. Il sait que de son côté le président Eltsine, malgré ses succès au Japon, en Corée du Sud et en Chine, a besoin pour asseoir sa personnalité d'un traité avec les Etats-Unis, la dernière superpuissance. Le temps presse pour l'un et l'autre président. Plus pour l'Américain que pour le Russe. Et c'est Bush qui est prêt aux concessions.

C'est une bien curieuse période que celle de la transition présidentielle américaine qui permet au sortant d'engager le pays dans des démarches et des contrats portant sur l'avenir, sans que son successeur puisse intervenir. On peut se demander, si Bush, vainqueur aux élections de novembre, aurait entrepris les mêmes démarches, s'il n'aurait pas été plus prudent. Il est un fait qu'il aurait sans doute considéré l'intérêt américain avant tout autre chose. Que le drame somalien ne l'aurait pas plus dérangé qu'il ne l'avait fait jusque-là; que le traité de désarmement dans une période où stratégiquement, il ne représente plus aucune urgence, serait resté dans un tiroir en attendant que Washington puisse en tirer le meilleur parti.

ITALIE. Importantes chutes de neige dans le centre et le sud

● Le vent glacé en provenance des Balkans a entraîné d'importantes et inhabituelles chutes de neige dans le centre et le sud de l'Italie, hier, provoquant le chaos sur les routes: une équipe de scouts s'est retrouvée bloquée et on déplorait au moins un mort dans un accident de la circulation. Depuis Florence dans le nord jusque dans les Pouilles dans le talon de la botte, de nombreuses écoles ont été fermées. Les congères se sont amassées sur des routes devenues parfois très glissantes. Ainsi, à Campobasso, au nord de Naples, un jeune automobiliste de 23 ans a été tué dans une collision avec un autobus après avoir dérapé sur la chaussée verglacée, a rapporté l'agence ANSA. La ville de Pérouse en Ombrie a été ensevelie sur des monceaux de neige et on signalait plus d'un mètre de neige dans un secteur. AP

TCHÉCOSLOVAQUIE. Des Slovaques veulent être Tchèques

● Des milliers de Slovaques cherchent à obtenir la nationalité tchèque avant la division officielle de la Tchécoslovaquie en deux Etats indépendants le 1er janvier. Le quotidien «Lidove Noviny» a annoncé hier que 30 000 Slovaques en avaient fait la demande depuis le 9 décembre lorsque les critères requis pour demander la nationalité tchèque ont été rendus publics. AP

DÉSARMEMENT

Les Américains et les Russes ont repris les négociations START II

Les bases du traité ont été prévues avec Gorbatchev. C'est avec Eltsine qu'il sera conclu. Bush, pour sa part, ne laissera pas le paraphe à Clinton. Signature avant le 20 janvier.

Américains et Russes ont entamé avec optimisme hier, à Genève, leurs pourparlers en vue de conclure avant le départ de George Bush le traité START-2 de réduction des armements stratégiques.

«Nous sommes encouragés par la façon dont les choses se déroulent. Je pense que nous faisons des progrès», a commenté le porte-parole du Département d'Etat à l'issue d'une première série d'entretiens entre le secrétaire d'Etat Lawrence Eagleburger et son homologue russe Andreï Kozyrev. Celui-ci a même offert de «parier une bouteille de whisky» qu'un accord sera conclu.

DEUXIÈME ÉTAPE

Le premier traité START, signé le 31 juillet 1991 lors d'un sommet Bush-Gorbatchev à Moscou, autorisait les Etats-Unis et l'ex-URSS à ne conserver respectivement que 8500 et 6500 têtes nucléaires stratégiques.

START-2 prévoit de réduire ces chiffres à 3000 ou 3500 pour chacun des deux pays d'ici à l'an 2003. Le total des têtes nucléaires stratégiques américaines et russes s'élève actuellement à 20 000.

Si les deux parties font preuve d'optimisme, des points de désaccord subsistent, concernant notamment les silos de lancement des missiles russes SS-18. Le traité START prévoyait initialement leur destruction mais les Russes souhaitent pouvoir les utiliser pour leurs SS-25 mobiles afin de réduire les dépenses.

DES CONCESSIONS

M. Eagleburger a cependant déclaré dimanche que les Etats-Unis sont prêts à faire des concessions et sont disposés à discuter du nombre de silos que Moscou pourrait conserver.

Les Américains sont d'autre part d'accord pour permettre à la Russie de transformer une partie de ses 170 missiles SS-19 équipés de six ogives nucléaires en missiles équipés d'une ogive. Les discussions portent sur le nombre de missiles concernés. La Russie était initialement supposée éliminer ses 170 missiles.

Autre pierre d'achoppement entre les deux parties, le décompte des missiles à bord des bombardiers et la répartition des missiles sur certains appareils, en particulier le bombardier américain B-1 qui emporte actuellement des ogives nucléaires.

Une fois celles-ci retirées, les B-1 ne figureront plus sur la liste des armes nucléaires du traité. Mais Washington souhaite conserver la possibilité de continuer à emporter des ogives sur ses B-1 au fur et à mesure du remplacement des vieux B-52.

M. Eagleburger devait poursuivre aujourd'hui ses entretiens avec M. Kozyrev et le ministre russe de la Défense Pavel Gratchev dont la présence à Genève, inhabituelle pour des négociations de désarmement, semble traduire la volonté de Moscou de parvenir à un accord.

Mais le secrétaire d'Etat américain a reconnu dimanche soir qu'il «sera difficile de parvenir à un accord avant la fin de l'Administration Bush» si ses discussions avec MM. Kozyrev et Gratchev n'aboutissent pas.

AP

Le secrétaire d'Etat américain, Lawrence Eagleburger (à gauche), et le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev (à droite) se sont rencontrés hier à la mission diplomatique russe de Genève. Keystone

BOSNIE

«Une intervention militaire serait malheureuse pour tous»

Des entretiens se sont poursuivis à Genève. «Constructifs», selon M. Boutros-Ghali. Froid et neige à Sarajevo.

Les efforts diplomatiques pour trouver une solution à la guerre en Bosnie se sont poursuivis lundi à Genève sous les auspices du secrétaire général des Nations Unies. Boutros Boutros-Ghali a rencontré les présidents de Yougoslavie, Croatie et Bosnie-Herzégovine, MM. Dobrica Cosic, Franjo Tudjman et Alija Izetbegovic. Mais ces discussions n'ont débouché sur aucun élément nouveau, estime-t-on de source diplomatique.

Toutefois, a indiqué la porte-parole du secrétaire général de l'ONU, ces conversations ont été très «constructives». Elles devraient contribuer à créer «un élan» au bénéfice du processus de paix. M. Boutros-Ghali a souligné l'importance de la réunion qui verra samedi à Genève les leaders des trois factions en guerre en Bosnie, le Serbe Radovan Karadzic, le Croate Mahé Boban et le musulman Alija Izetbegovic discuter ensemble pour la première fois depuis le début de la guerre en Bosnie.

Cette rencontre, suivie également par les présidents Cosic et Tudjman, marquera le début d'un mois qui pourrait bien voir un tournant capital dans le conflit bosniaque, a-t-on relevé lundi à la Conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie, coprésidée par Cyrus Vance et David Owen.

MISE EN GARDE

«Cette réunion est une chance, mais pas la dernière, de dégager les voies de la paix et d'éviter une intervention militaire extérieure, a affirmé devant la presse le président Cosic. Une telle intervention serait «malheureuse» pour tous, y compris pour ceux qui y participeraient, a poursuivi M. Cosic. Quant à la Yougoslavie, elle se défendra si elle est attaquée, a souligné son président.

La solution d'un conflit en Bosnie ne pourra se faire que sur la base d'une «vraie évaluation» de la situation, c'est-à-dire qui ne se fonde pas sur l'assertion que «les Serbes sont les seuls agresseurs». «Sinon, il n'y aura pas de paix», a déclaré M. Cosic.

Le président yougoslave a mis en garde contre l'attitude «très dangereuse» adoptée par les musulmans de Bosnie qui souhaitent, selon le président yougoslave, internationaliser le conflit et en faire une «guerre de religion».

FROID ET NEIGE

Les premières fortes chutes de neige ont recouvert lundi Sarajevo d'un manteau blanc. L'arrivée en force de l'hiver laisse entrevoir de nouvelles difficultés pour les 380 000 habitants privés d'eau, d'électricité et à court de vivres. Sur le plan militaire, les forces musulmanes ont enregistré ces derniers jours des succès dans le centre de la Bosnie.

Les forces musulmanes bosniaques pourraient procéder au cours de ces prochains jours à une «offensive majeure» dans la région de Sarajevo, a déclaré lundi à Genève le porte-parole de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, Fred Eckhard. ATS

ISRAËL

L'impasse diplomatique bloque toute solution pour les bannis

Onzième journée d'exil pour les Palestiniens. Poursuite des négociations du CICR avec le Liban et l'Etat d'Israël.

Les 415 Palestiniens expulsés par Israël ont passé lundi leur onzième journée d'exil. Ils sont toujours privés de toute aide. Un convoi conduit par des représentants arabes israéliens a été bloqué à la frontière par l'armée israélienne. Quant au CICR, il continuait lundi de négocier avec le Liban et Israël afin d'acheminer au campement des Palestiniens un convoi d'aide humanitaire.

Un convoi, parti lundi matin à destination des 415 Palestiniens proches de mouvements intégristes islamiques, a été bloqué dans l'après-midi à la frontière israélo-libanaise, à Rosh Hanikra, a rapporté la radio israélienne. Organisé par des dizaines de notables, dignitaires religieux et députés arabes israéliens, il était composé de 60 véhicules, dont plusieurs camions chargés de vivres, de médicaments, de vêtements et de matériel de camping.

Les organisateurs de cette opération, représentant les 750 000 Arabes israéliens, ont alors demandé à des officiers de la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban) de laisser passer le convoi mais ceux-ci ont répondu qu'il n'avaient pas autorité pour le faire, selon la radio.

CICR À L'ŒUVRE

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas relâché ses efforts auprès des Gouvernements libanais et israélien pour obtenir l'autorisation d'acheminer du ravitaillement en nourriture et en médicaments aux déportés palestiniens, a indiqué lundi à l'ATS Claude Voillat, porte-parole de l'organisation humanitaire. Selon lui, les Palestiniens refoulés manquent d'eau potable et d'habits chauds.

Le Mouvement suisse pour la paix a envoyé lundi un télégramme à Yitzhak Rabin. Le mouvement demande au premier ministre de mettre un terme à la déportation des 415 Palestiniens. «Cette décision politique est un obstacle supplémentaire à la recherche de la paix», indique le télégramme.

IMPASSE DIPLOMATIQUE

Sur le plan diplomatique, la situation était toujours au point mort. Alors que le premier ministre Yitzhak Rabin exluait de revenir sur la décision d'expulsion, le Liban a également réaffirmé lundi que sa position ne changerait pas. Il a en effet indiqué que ni l'émissaire spécial de l'ONU, James Jonah, ni aucune équipe humanitaire ne serait autorisé à transiter par Beyrouth pour visiter les Palestiniens.

ARAFAT À GENÈVE

De son côté, Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), rencontrera mercredi à Genève le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali. Il plaidera en faveur des 415 Palestiniens expulsés par Israël, a annoncé un responsable de l'organisation palestinienne à Genève. ATS

Hypermarché JUMBO Villars-sur-Glâne

29.12.92 Sem. 53

Bombes de table
Grand choix
Pièce **2.95**

Rôti de porc
Filet
kg **17.90**
au lieu de 24.-

Rôti de bœuf
Epaule
kg **14.90**
au lieu de 22.-

Jarrets de veau
kg **17.90**
au lieu de 23.-

Rôti de veau roulé
Poitrine
kg **15.90**
au lieu de 20.-

6 bouteilles de CASTILLO JUMILLA
Vin rouge espagnol
Carton 6 x 75 cl
15.-
au lieu de 19.20

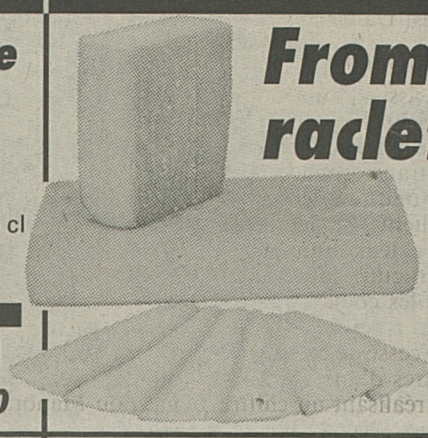

Fromage à raclette EMMI
kg **14.90**
au lieu de 17.50

Pizzas FINDUS
Primavera ou Cacciatore
3 x 370 g
11.20
au lieu de 16.80

Tourte glacée au nougat FRISCO
Paquet 875 g
10.90
au lieu de 14.70

Ramequins au fromage FINDUS
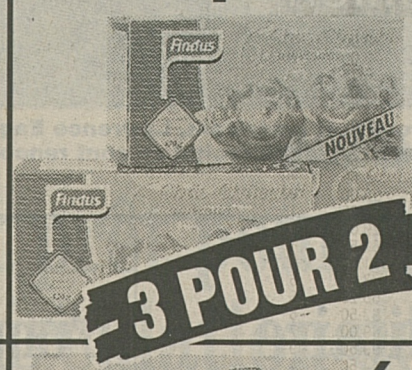

3 x 420 g
12.60
au lieu de 18.90

Cacahuètes BAHLSEN
Salées
Sachet 1 kg
4.95
au lieu de 6.60

6 bouteilles de FENDANT DU VALAIS
Carton 6 x 75 cl
1/2 PRIX
19.50
au lieu de 39.-

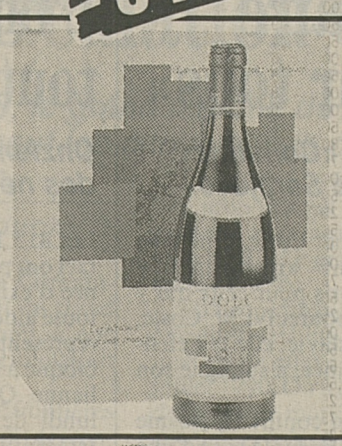

6 bouteilles de DÔLE DU VALAIS
Carton 6 x 75 cl
35.-
au lieu de 47.40

6 bouteilles de BEAUJOLAIS
Carton 6 x 75 cl
20.-
au lieu de 35.40

Champagne Vve ALICE MARGOT
Bouteille 75 cl
15.90

3 bouteilles de Spumante ORZINI
3 x 70 cl
8.50

6 bouteilles de RIMUSS Party ou RIMUSS rosé
Carton 6 x 70 cl
Jus de raisin sans acool
19.50

OUVERTURES SPECIALES :

Jeudi 31.12.92 : 08^{00}-17^{00}
Restaurant : 07^{30}-18^{00}

Samedi 02.01.93 : 08^{00}-17^{00}
Restaurant : 07^{30}-18^{00}

TRANSPORTS

Les CFF/BLS perdent du terrain dans le transit des marchandises

Le transport de marchandises entre l'Allemagne du Nord et l'Italie par les chemins de fer suisses a baissé de 8,2%.

Les chemins de fer suisses (CFF/BLS) ont perdu du terrain dans le transport des marchandises entre l'Allemagne du Nord et l'Italie. Les chemins de fer français et autrichiens ont de leur côté augmenté leur tonnage à travers l'ensemble du massif alpin, relève un communiqué publié hier par la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES). Citant le Service d'information pour les transports publics (LITRA), le communiqué de la SDES indique que les chemins de fers autrichiens et français ont transporté 17 millions de tonnes de marchandises à travers le massif alpin en 1991, contre 15,7 millions en 1990. Durant la même période, la part des CFF et du BLS est tombée de 14,8 millions (1990) à 13,6 millions de tonnes (– 8,2%). Les compagnies étrangères ont augmenté leur part au transit alpin de 51,4% en 1990 à 55,5% en 1991, alors que celle des CFF/BLS a reculé de 48,6 à 44,5%. En 1991, l'ensemble du transport de marchandises sur l'axe Nord-Sud s'est chiffré à 94 millions de tonnes, un nouveau record. Les chemins de fer ont assuré environ un tiers de ces transports. ATS

SONDAGE

L'industrie des machines investit davantage pour l'environnement

Les investissements en faveur de la protection de l'environnement ont considérablement augmenté pour l'industrie suisse des machines l'année dernière. Selon un sondage publié dimanche par la Société suisse des constructeurs de machines, la branche investit aujourd'hui environ 1200 francs par travailleur et par année pour des mesures de protection de l'environnement.

Le sondage concerne les investissements consacrés à la protection de l'environnement en 1990 et 1991. Une comparaison avec le dernier résultat de l'année 1986 montre, selon les constructeurs de machines, que les investissements ont progressé de près de 45% en cinq ans. L'enquête ne permet pas de savoir dans quelle mesure les prescriptions plus sévères sont responsables de cet accroissement. Mais la législation en la matière a certainement joué un rôle, a déclaré le porte-parole des constructeurs de machines Thomas Bornhauser.

La totalité des quelque 650 membres de la Société suisse des constructeurs de machines ont reçu un questionnaire. 41% ont répondu. Parmi ceux-ci, plus de 70% ont consenti des investissements en faveur de la protection de l'environnement en 1990 et 1991. Ces investissements concernent d'abord la qualité de l'air, puis la protection des eaux, la récupération des déchets et les économies d'énergie. AP

NÉGOCIANTS EN VINS

Les entreprises familiales sont menacées de disparition

La Fédération des négociants en vins est pessimiste sur l'avenir des maisons familiales. Leurs frais sont trop élevés et la concurrence trop grande.

Les négociants en vins de taille moyenne à structure familiale ont de plus en plus de mal à survivre. Les perspectives sont un peu plus clémentes pour les tout petits ou les très gros négociants. Mais tous doivent faire face à la récession économique et aux changements des habitudes de consommation.

La Fédération suisse des négociants en vins est très pessimiste sur l'avenir de ses membres les plus âgés. La situation est particulièrement préoccupante pour les anciennes maisons familiales. Celles qui achètent du vin en gros puis le revendent au détail dans leur propre magasin ou le livrent à domicile.

Leurs frais fixes élevés ne permettent plus de rentabiliser l'activité. Ces négociants ne s'en sortent souvent que grâce à des revenus immobiliers annexes, constate le secrétaire central de la fédération, Ernest Dällenbach.

Les temps sont durs pour les négociants en vins à structure familiale. Keystone-a

NÉGOCIANTS DU SOIR

En revanche, on assiste à une floraison de négociants «du soir». Exerçant dans la journée une autre activité professionnelle, ils se transforment en revendeurs de vins une fois le travail terminé. Leurs clients se recrutent parmi leur famille et leur entourage et l'absence d'infrastructure lourde leur permet de réduire les coûts au minimum.

Leur nombre ne cesse de croître. En dix ans, les titulaires d'une autorisation de négociant réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 200 hectolitres a doublé, passant à 825. Les négociants écoulant entre 200 et 20 000 hectolitres ont progressé dans le même temps beaucoup plus modérément, passant de 1046 à 1160.

Les grossistes réputés, tels que Schenk à Rolle, Amann à Neuchâtel, Scherer-Bühler à Meggen (LU) ou Egli à Zurich, n'ont eux non plus rien à redouter, observe M. Dällenbach. Quant aux grandes chaînes de distribution, Coop, Denner, Globus, Jelmoli ou Manor, le vin n'est de toute façon pour eux qu'une goutte d'eau dans leur chiffre d'affaires.

NOUVELLES BOISSONS

La branche des revendeurs de vins a été touchée de plein fouet ces dernières années par le recul généralisé de la consommation de boissons alcoolisées. De nouvelles boissons moins riches en calories se sont lancées à la conquête des jeunes et de tous ceux et celles qui sont attentifs à leur ligne.

Quant à la bouteille de champagne, cadeau de fin d'année jadis obligatoire des entreprises à leurs bons clients, elle a disparu. Dans les restaurants, les grands crus restent à la cave, les clients se rabattant sur les vins en carafe bon marché.

IMPORTATIONS DIRECTES

Ernest Dällenbach cite une autre raison ayant contribué aux difficultés de sa branche. Selon lui, le développement du réseau d'autoroutes français a incité de plus en plus de Suisses à aller s'approvisionner directement sur les lieux de production.

La Bourgogne n'est pas plus éloignée de Genève que Zurich. Selon M. Dällenbach, la moitié des Suisses achètent déjà leurs boissons alcoolisées à l'étranger, sur place ou dans les boutiques hors taxe des aéroports.

La concentration n'épargne pas le secteur. Ainsi, à Berne, presque toutes les anciennes maisons de négoce sont depuis longtemps passées sous la coupe des grands distributeurs comme Coop ou Sibra. ATS

COURS DE LA BOURSE DE ZURICH

BANQUES

	24.12	28.12
E.de Rothschild p	3850.00 G	3850.00 G
Bär Holding p	775.00	795.00
BCV	690.00 G	690.00 G
BSI p	1200.00	1150.00
BSI n	240.00 G	240.00 G
BSI bp	175.00 L	160.00 G
Bque Gotthard p	530.00	535.00
Bque Gotthard bp	515.00	525.00
CFV p	870.00 G	870.00 G
Hypo Winterthour	950.00 G	950.00 G
Leu Holding p	307.00	306.00
UBS p	861.00	866.00
UBS n	176.50	178.50
SBS p	295.00	304.00
SBS n	281.50	290.00
SBS bp	282.00	289.00
Banque Nationale	480.00 G	480.00 G
BPS	680.00	740.00
BPS bp	66.00	71.00
Vontobel p	5400.00	5500.00

ASSURANCES

	24.12	28.12
Bâloise n	1610.00	1605.00
Bâloise bp	1600.00	1575.00
Gén. de Berne n	1160.00	1170.00
Elvia n	1500.00	1500.00
Elvia bp	1500.00 G	1500.00
Fortuna p	950.00 A	940.00 G
Helvetia n	755.00	755.00
La Neuchâteloise n	600.00	600.00 G
Rentenanstalt bp	138.00	139.00 A
Cie Nationale n	1050.00	1100.00
Réassurances p	2700.00	2780.00
Réassurances n	2590.00	2630.00
Réassurances bp	530.00	537.00
La Suisse Vie	6100.00 G	6100.00 G
La Vaudoise p	1510.00	1490.00 G
Winterthour p	2890.00	2910.00
Winterthour n	2730.00	2750.00
Winterthour bp	539.00	553.00
Zürich p	2040.00	2040.00
Zürich n	1915.00	1905.00
Zürich bp	943.00	947.00

FINANCES

	24.12	28.12
Aare–Tessin p	1130.00 G	1130.00
Adia p	201.00	202.00
Adia bp	20.50	20.75
Au Grand Passage	225.00	220.00
Cementia p	390.00 G	390.00 G
Cementia bp	325.00 G	325.00 G
Cie Fin. Richemont	1080.00	1095.00
CS Holding p	2080.00	2140.00
CS Holding n	390.00	399.00 L
Dätwyler p	990.00	1090.00
EG Laufenbourg p	1300.00 G	1400.00 A
Electrowatt p	2180.00	2200.00
Forbo p	1700.00	1650.00
Forbo n	850.00 G	850.00
Fuchs p	315.00 G	325.00 L
Fust SA p	150.00	150.00 L
Globus p	2900.00	2890.00 G
Globus n	2860.00 G	2860.00 G
Globus bp	467.00	460.00
Holderbank p	504.00	509.00
Holderbank n	94.00	94.00
Innovation	180.00	175.00 A
Interdiscount p	1290.00	1260.00
Interdiscount bp	114.00	113.00
Intershop	420.00 G	420.00 G

Italo–Suisse	140.00	140.00 G
Jelmoli p	1100.00 L	1080.00
Jelmoli bp	227.00 G	235.00
Keramik Hold. bp	331.00 A	325.00
Lem Holding p	230.00	240.00
Logitech p	115.00 A	115.00
Losinger p	–	–
Mercure n	238.00 L	238.00
Moor Fin. p	–	–
Motor–Columbus	490.00 L	480.00
Mövenpick p	2920.00	2970.00
Mövenpick n	–	–
Mövenpick bp	280.00	280.00
Pargesa Holding p	1160.00	1170.00
Pick Pay p	800.00	730.00
Presse–Finance	450.00 G	455.00
Rentsch W. p	145.00	143.00
Rentsch W. bp	–	–
Sasea p	0.15 A	0.15
Sika Finance p	2650.00	2700.00
Surveillance n	285.00	283.00
Surveillance bj	1420.00	1445.00
Suter + Suter n	150.00 G	150.00 G
Villars Holding p	140.00	134.00 G

TRANSPORTS

	24.12	28.12
Crossair p	160.00 G	161.00 G
Crossair n	140.00 G	140.00
Swissair p	474.00	465.00
Swissair n	463.00	464.00

INDUSTRIE

	24.12	28.12
Accumulateurs p	970.00 G	970.00 G
ACMV Holding p	26.00 G	26.00 G
Alus.–Lonza H. p	393.00	416.00
Alus.–Lonza H. n	384.00	400.00
Ares–Serono p	600.00	600.00
Ascom p	1270.00 L	1260.00
Ascom n	260.00	245.00 G
Atel. Charmilles p	3130.00	3130.00 G
Attisholz n	330.00	350.00
BBC p	3540.00	3620.00
BBC n	685.00 A	700.00
BBC bp	706.00	719.00
Biber p	420.00 G	420.00 G
Biber n	340.00 G	340.00 B
Bobst p	2710.00 A	2760.00
Bobst n	1180.00 G	1230.00
Bossard p	1250.00 G	1250.00 L
Bucher Hold. p	1900.00	1800.00
Ciba–Geigy p	663.00	690.00
Ciba–Geigy n	642.00	654.00
Ciba–Geigy bp	645.00	655.00 A
Cos p	276.00	270.00 L
Eichhof p	1480.00 G	1500.00 L
Elco Looser p	1650.00	1620.00
EMS–Chimie	1730.00	1750.00
Escor p	–	–
Fischer p	685.00	685.00
Fischer n	149.00	142.00
Fischer bp	–	–
Fotolabo	1610.00	1645.00
Galenica bp	285.00 G	280.00
Gavazzi p	510.00 G	530.00
Golay–Büchel	390.00 G	480.00
Gurit p	1350.00 A	1400.00
Hero p	6900.00	6900.00
Hero n	1800.00 G	1800.00 G
Hilti bp	375.00	380.00
Holzstoff n	380.00	380.00 G
HPI Holding p	60.00 G	60.00 G
Hürlimann p	3950.00	3800.00
Immuno Int.	3550.00	3600.00
Industrie Hold.	800.00	800.00
KW Laufenb. p	1480.00	1480.00 A

Landis & Gyr n	–	–
Lindt p	14250.00	14250.00 L
Lindt n	14000.00 L	14000.00 L
Maag Holding	66.00	62.00
Michelin p	340.00	350.00
Mikron n	115.00 G	115.00 G
Nestlé p	1115.00	1125.00
Nestlé n	1130.00	1135.00
Nestlé bp	2220.00	2220.00
Oerlikon–B. p	352.00	370.00
Oerlikon–B. n	138.00 G	144.00
Orior Holding	550.00 B	530.00 G
Pirelli p	218.00	215.00 G
Rig p	1390.00	1400.00
Roche Holding p	5770.00	5840.00
Roche Holding bj	4070.00	4140.00
Sandoz p	3150.00	3200.00 L
Sandoz n	3180.00	3200.00
Sandoz bp	3090.00	3140.00
Saurer Jumelées p	1220.00	1200.00
Schindler p	3580.00	3600.00 A
Schindler n	615.00	650.00
Sibra p	185.00 G	175.00
Sibra n	185.00 G	175.00 G
Siegfried p	1150.00 G	1150.00 G
Sig p	1510.00	1530.00
SMH SA n	1505.00	1545.00
SMH SA bp	1420.00	1455.00
Sprech.& Schuh p	1250.00 G	1250.00 G
Sulzer n	585.00	580.00 L
Sulzer bp	521.00	526.00
Von Roll p	600.00	590.00
Von Roll bp	95.00 G	95.00 G
Zellweger p	2820.00	2900.00

HORS–BOURSE

	24.12	28.12
Bucherer bp	270.00 G	290.00
Calanda Bräu p	–	–
Feldschlösschen p	2500.00 G	2450.00 A
Feldschlösschen n	1050.00 G	1030.00
Feldschlössch. bp	790.00 G	770.00 G
Fürrer	1350.00 G	1350.00 G
Haldengut n	860.00	880.00 G
Huber & Suhner p	2210.00	2200.00
Intersport p	170.00 G	170.00 G
Kuoni p	22000.00 B	22000.00 B
Pelikan Holding p	160.00 G	160.00 G
Perrot Duval bp	320.00 G	340.00 G
Pharma Vision p	2700.00	2750.00
Prodega p	720.00 G	700.00 G
Publicitas bp	480.00 G	500.00 G
Spiro Int. p	–	–
Swiss Petrol bj	7.00 L	7.00 G
Vetropack	2400.00 G	2400.00 G

USA & CANADA

	24.12	28.12
Abbott Lab.	46.00 G	44.75
Aetna Life	66.00	66.25 G
Alcan	24.50 A	24.75 G
Allied Signal	86.50	87.75
Aluminium Co.	102.00 G	102.00 G
Amax	22.50 L	22.50 G
American Brands	59.50 G	59.75 G
Amer. Cyanamid	82.75	82.75
American Express	35.25	36.25
Amer. Inf. Techn.	102.00 G	101.50 G
American Tel. Tel.	71.75 L	76.00
Amoco Corp.	72.00 G	72.00 G
Anheuser–Busch	85.25	86.50
Archer–Daniels	37.50 G	39.00 G
Atlantic Richfield	163.00 G	165.00 G
Baker Hugues	26.50	27.25
Battle Mountain	7.20 G	7.25 G
Baxter Int.	49.25	47.00 G
Bell Atlantic	76.00	77.25
Bell Canada	48.00	47.50
Bellsouth Corp.	76.00	76.50 G
Black & Decker	26.75 A	26.25
Boeing Cie	54.00	57.00
Borden Inc.	41.50 G	41.00 G
Bowater Incorp.	35.25 G	34.50 G
Campbell Soup	62.50	62.50 G
Canadian Pacific	17.50	18.00
Caterpillar Inc.	78.50	78.00 G
Chevron Corp.	99.00 G	99.25 G
Chrysler Corp.	45.25	45.75
Citicorp	29.00	29.50
Coca Cola	62.50	63.50 A
Colgate–Palm.	81.00 G	82.25
Commun. Satellite	63.00 G	63.50 G
Cons. Nat. Gas	65.25 G	67.00 G
Corning Inc.	53.50 G	51.75 G
CPC International	69.00 G	71.00
CSX Corp.	99.50 G	99.25 G
Digital Equipment	44.50	47.75
Walt Disney	61.00	62.25
Dow Chemical	83.50	81.50 A
Dun & Bradstreet	83.00 G	84.00 G
Du Pont de Nem.	69.00	69.50
Eastman Kodak	58.50	59.50 L
Echo Bay Mines	6.80 A	7.20
Engelhard Corp.	49.75	50.75
Exxon Corp.	89.00 A	90.25
Fluor Corp.	59.50	60.75
Ford Motor	59.25 G	61.50
General Electric	124.50	125.50
General Motors	47.00	48.00
Gillette	86.00	84.50 G
Goodyear	93.75	98.25
Grace & Co.	55.50 G	56.00
GTE Corp.	49.25 G	49.50 G
Halliburton	41.00	41.50 G
Hercules Inc.	88.50 G	89.75
Homestake Min.	15.50	16.00
Honeywell Inc.	47.50 G	46.75
Inco Ldt	32.25 A	32.75
IBM Corp.	74.75 L	77.00
Intern. Paper	95.25	93.00
ITT Corp.	99.50 L	102.00
Lilly Eli	91.50	91.25 L
Litton	65.00	65.25
Lockheed	81.25	81.50
Louisiana Land	50.25 G	50.50 G
Maxus	8.80 G	8.90 G
MC Donald's	70.25	70.75
MMM	148.00 G	149.50
Mobil Corp.	89.75	90.25 L
Monsanto	81.50	82.25
J.P. Morgan	96.25	96.00
Nynex	123.00	122.00 G
Occid. Petr.	25.75	25.00
Pacific Gas	47.50 L	48.75
Pacific Telesis	66.00 G	66.00
Paramount	66.50	65.75 G
Pennzoil	72.25 G	71.75 G
Pepsico	61.50	61.25
Pfizer	110.50 A	108.00
Philip Morris	113.00 L	113.00 L
Philips Petrol	35.50 G	36.00
Procter & G.	78.75	80.25
Quantum Chem.	19.25 G	19.25 G
Rockwell	41.00	41.25 G
Sara Lee	45.50	45.75 A
Schlumberger	82.75	82.00
Sears Roebuck	64.00 L	64.00
Southwestern	104.00 G	106.00
Sun Co.	39.50 G	39.75 G
Tenneco	55.25 G	57.50
Texaco	84.50	86.00 G
Texas Instr.	66.00 G	66.00 G
Transamerica	70.75 G	68.75 A
Union Carbide	23.75	23.50
Unisys Corp.	15.00 L	15.00
United Tech.	69,75 A	70.00 L
US West	55.50	56.50
USF & G.	16.75 G	16.75 G
USX Marathon	24.75	24.75 G
Wang Lab.	0.60 L	0.60
Warner–Lambert	101.50 L	98.75 G
Waste Manag.	57.50	59.00
Woolworth	44.50 G	44.50 G
Xerox	113.00	114.00 A
Zenith	9.25	8.75 G

ÉTRANGÈRES

	24.12	28.12
ABN AMRO	41.00	40.75
AEG	142.00 G	146.00 G
Aegon	59.25	60.00
AKZO	113.00	112.50
Alcatel	178.00	183.00
Allianz	1785.00 L	1805.00
Anglo Am.Corp.	24.75 G	25.75 L
Anglo Amer. Gold	42.75	43.50
Asko	595.00 G	600.00 A
BASF	190.00	189.00
B.A.T.	21.75	21.50 G
Bayer	237.00	238.50 L
BMW	429.00	437.00
Béghin	–	–
Bowater Ind.	10.75 G	10.50 G
British Petr.	5.20	5.25
Broken Hill	12.50 G	12.75 G
BSN–Gervais	249.00	252.50
Cab.& Wireless	15.00 L	15.00 G
Commerzbank	220.00	224.00 A
Continental	178.00 G	178.00 G
Cie Fin. Paribas	93.00	94.75 G
Cie Machines Bull	5.00 G	5.50 L
Saint Gobain	137.50	141.00 G
Courtaulds	12.50 G	12.50 G
Dai–Ichi	19.75 G	19.50 G
Daimler Benz	475.00	482.00 L
De Beers	19.50 L	19.50
Degussa	308.00	308.00 L
Deut.Babcock	126.00	126.00
Deutsche Bank	582.00	590.00
Dresdner Bank	316.00	324.00
Driefontein	9.25	9.35
Electrolux	49.50 G	48.50 G
Elf Sanofi	289.00 G	289.50 G
Elsevier	98.00 L	98.75
Ericsson	37.50 G	38.00
Fokker	11.75 G	12.50 G
Fujitsu	6.50	6.40 G
Gold Fields	2.85 G	2.85 G
Gr.Metropolitan	10.25	10.25 L
Hanson	5.00 G	5.00 G
Henkel	500.00	496.00
Hoechst	–	–
Honda	16.00 G	15.50 G
Hoogovens	18.00 G	19.00 L
Hunter Douglas	32.25 G	32.75 G
Imp. Chemical Ind.	22.25 G	22.25 G
Kaufhof	363.00	378.00
Kloof	7.75	7.95
Linde	612.00	616.00
Man	236.00 G	242.50
Mannesmann	211.00	213.00
Mercedes	352.00	364.00
Mitsubishi Bank	–	–
Nec Corp.	8.00 L	7.90
Nixdorf	–	–
Norsk Hydro	33.00	31.75
Novo Nordisk	–	–
Papierfabriken NV	22.25 G	22.25 G
Petrofina	331.00	330.00
Philips	15.75	16.25
RWE	362.00	362.00 L
Robeco	78.50	78.75
Rolinco	77.75 L	78.00
Rorento	64.00	64.00 L
Royal Dutch	118.50 L	119.00 L
RTZ Corp.	14.50 G	14.50 G
Sanyo	4.40	4.25 G
Schering	678.00	679.00
Sharp	11.50 G	11.50 G
Siemens	534.00	538.00
Sté Elf Aquitaine	93.00	94.00 G
Solvay	506.00 G	500.00 G
Sony	49.75 L	49.25
Thyssen	145.00	148.00 A
Toshiba	7.60	7.45
Unilever	154.50	155.00
Veba	328.00	331.00
VW	214.50	217.00
Wella	559.00	565.00
Wessanen	80.50	81.00
Western Mining	4.20	4.25 G

DIVERS

INDICES

	24.12	28.12
SPI	1220.48	1235.02
SMI	2061.40	2093.10
SBS	678.10	685.70
DOW JONES	3326.24	3333.26
DAX	1526.95	1544.61
CAC40	1855.58	1857.53
FTSE	–	–

NEW YORK

	24.12	28.12
Aetna Life	46.12	46.25
American Medical	12.25	12.12
Am. Home Pr.	69.50	70.25
Anheuser–Bush	60.00	59.25
Atlantic Richfield	113.75	114.00
Boeing	39.25	38.87
Caesars World	37.62	37.62
Caterpillar	54.25	53.75
Coca Cola	43.50	43.62
Colgate	57.12	56.75
Corning Inc.	35.87	36.25
CPC Int.	49.87	50.25
CSX	69.00	70.37
Walt Disney	43.00	44.25
Dow Chemical	56.62	57.00
Dresser	18.00	17.87
Dupont	48.25	48.37
Eastman Kodak	40.62	40.37
Exxon	62.12	62.50
Ford	42.50	42.25
General Dynamic	104.75	103.50
General Electric	86.50	87.00
General Motors	33.00	33.12
Gillette	58.50	59.12
Goodyear	67.62	69.37
Homestake	11.00	11.12
IBM	52.87	51.75
ITT	70.50	69.87
Intern. Paper	64.50	65.37
Johnson & John.	51.50	50.62
K–Mart	24.62	25.00
Lilly Eli	63.25	62.50
Litton	45.50	45.62
MMM	103.75	102.87
Occidental Petr.	17.50	17.00
Pepsico	42.25	42.62
Pfizer	74.50	74.00
Philip Morris	77.62	78.25
Phillips Petr.	25.25	24.87
Schlumberger	56.25	55.62
Sears Roebuck	44.37	45.12
Teledyne	19.37	19.00
Texaco	59.62	59.12
Texas Instrument	45.75	45.50
UAL	122.87	122.75
Union Carbide	16.50	16.87
Unisys	10.12	10.12
USX Marathon	17.50	17.37
Wang Lab.	0.37	0.37
Warner Lambert	68.37	68.50
Westinghouse	13.12	12.87
Xerox	79.37	79.37

FRIBOURG

	24.12.	28.12.
Créd.Agric.p	700 o	700 o
Créd.Agric.n	750 o	750 o

DEVISES

	achat	vente
Allemagne	89.40	91.20
Angleterre	2.1695	2.2245
Autriche	12.72	12.98
Belgique (conv)	4.346	4.434
Canada	1.1325	1.1615
Danemark	23.10	23.80
Ecu	1.7485	1.7835
Espagne	1.255	1.293
Etats-Unis	1.43	1.466
Finlande	27.10	27.90
France	26.25	26.75
Italie	–.0998	–.1024
Japon	1.1535	1.1825
Norvège	20.95	21.55
Pays-Bas	79.50	81.10
Portugal	–.989	1.019
Suède	20.15	20.75

BILLETS

	achat	vente
Allemagne	89.15	91.65
Autriche	12.54	13.14
Belgique	4.27	4.52
Canada	1.10	1.19
Danemark	22.55	24.30
Espagne	1.22	1.32
Etats-Unis	1.40	1.49
Finlande	26.40	28.85
France	25.90	27.20
Grande-Bretagne	2.12	2.27
Grèce	0.62	0.72
Italie	–.098	–.104
Japon	1.12	1.21
Norvège	20.20	21.95
Pays-Bas	78.30	82.30
Portugal	0.96	1.06
Suède	19.60	21.35

METAUX

	achat	vente
Or-$/once	332.50	335.50
Or-Frs./kg	15400	15650
Vreneli	87	97
Napoleon	88	98
Souverain	113	123
Maple Leaf	488	508
Argent-$/once	3.65	3.80
Argent-Frs./kg	166	176
Platine-$/once	359	364
Platine-Frs./kg	16600	16900

Cours transmis par la

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Rue de Romont 35 1700 Fribourg
☎ 037/21 81 11

CHAMPAGNE A. ROTHSCHILD

brut ou demi-sec

la bouteille de 75 cl

22.90

au lieu de 27.90

CHAMPAGNE C. BERTIN

brut ou demi-sec

la bouteille de 75 cl

14.90

au lieu de 19.80

FONDUE BOURGUIGNONNE

1er choix

29.–

au lieu de 39.–

FONDUE CHINOISE

1er choix

29.–

au lieu de 38.–

CHARBONNADE

1er choix

29.–

au lieu de 39.–

NOS SPÉCIALITÉS DE VIANDE FUMÉE COOP QUICK, CUITES DANS LEUR JUS

JAMBON ROULÉ

pièce de 1,6 à 1,9 kg

le kilo **19.–**

PALETTE FUMÉE SANS OS

pièce de 1 à 1,2 kg

le kilo **16.50**

TOURTES CALENDRIERS

Kirsch, mocca, praliné

320 g **7.–** (100 g = 2.19)

550 g **11.–** (100 g = 2.–)

VACHERIN FRIBOURGEOIS

le kilo **16.50**

au lieu de 20.50

VACHERIN MONT-D'OR

Boîte d'environ 500 g

le kilo **16.90**

au lieu de 19.90

Les centres Coop suivants sont ouverts le 2 janvier 1993 (horaire habituel)
CITY-CENTRE – CENTRE BULLE – CENTRE ROMONT – CHÂTEL-SAINT-DENIS – CHÂTEAU-D'ŒX – PAYERNE – ESTAVAYER

Le 31 décembre 1992, nos magasins sont ouverts dès 7 heures et jusqu'à 16 heures.

Restaurant Coop City Centre

Rue Saint-Pierre 6, à Fribourg

JEUDI 31 DÉCEMBRE 1992, NOS MAGASINS COOP SERONT OUVERTS DÈS 7 h.

Venez prendre le petit déjeuner au restaurant Coop de 7 h. à 9 h. 30.

Il se compose de:
2 boissons (café, thé ou chocolat)
2 croissants (ou ballons/petits pains)
1 beurre
1 confiture
au prix spécial Coop de Fr. 3.– au lieu de Fr. 4.90
Nous vous attendons de pied ferme au Restaurant Coop-City Centre, rue Saint-Pierre 6, à Fribourg.

SAMEDI 2 JANVIER 1993

MENU I: Emincé de poulet aux champignons
Spaetzli
Salade
7.50
au lieu de 8.50

MENU II: Potage
Filet de porc au romarin
Pommes mousseline
Brocolis
10.–
au lieu de 11.–

À NOS FIDÈLES CLIENTS ET AMIS

NOUS PRÉSENTONS NOS MEILLEURS VŒUX POUR UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

1993

Coop Broye - Fribourg - Moléson

DÉCHETS DANGEREUX

Genève accueille le secrétariat de la Convention de Bâle

Le secrétariat permanent sur les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux sera à Genève.

Genève renforce son rôle de capitale mondiale de l'environnement. Après le feu vert de Berne à la construction d'une Maison de l'environnement, la cité de Calvin accueillera aussi le secrétariat permanent de la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux. Cette décision a été récemment prise en Uruguay, a indiqué hier le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Le secrétariat intérimaire était déjà installé à Genève depuis trois ans.

C'est le conseiller fédéral Flavio Cotti, chef du Département de l'intérieur, qui a informé ses collègues lors de la séance du Conseil fédéral du 23 décembre passé: Genève restera le siège du secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux. Cette décision a été prise durant la première réunion des parties contractantes, du 30 novembre au 4 décembre 1992 à Piriapolis (Uruguay).

Le secrétariat intérimaire de la Convention de Bâle avait été installé à Genève en novembre 1989. Il était intégré au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Depuis le 4 décembre dernier, ce secrétariat est permanent et le PNUE continue d'en assurer l'administration.

RATIFIÉE PAR 20 ÉTATS

Entrée en vigueur le 5 mai dernier, la Convention de Bâle a été adoptée en mars 1989 dans la cité rhénane au cours d'une conférence ministérielle. Elle a été ratifiée par 20 Etats. La Convention de Bâle est née d'une initiative commune de la Suisse et de la Hongrie. Elle a principalement pour but d'empêcher «le trafic des déchets potentiellement dangereux et d'organiser leur élimination dans la zone même où ils sont produits.»

Dans son communiqué publié hier, le DFI rappelle que M. Cotti s'était «personnellement engagé en faveur de la candidature de Genève dans les coulisses de la rencontre ministérielle de Copenhague sur la protection de la couche d'ozone.» Avec le siège du secrétariat de la Convention de Bâle et la future Maison de l'environnement, qui regroupera diverses institutions internationales existantes s'occupant d'environnement, Genève renforcera son rôle-clé dans ce domaine. ATS

ALIMENTATION

Les saumons subissent l'œil sévère des consommatrices

Un saumon et une truite saumonée sur onze sont habités par des microbes, selon une enquête de la FRC.

La Fédération romande des consommatrices (FRC) s'attaque au roi de la table en période de fêtes, le saumon fumé. Les tests effectués ont révélé que si l'étiquetage et l'état de fraîcheur étaient corrects, deux échantillons présentaient en revanche des problèmes microbiologiques. Selon le dernier numéro de «J'achète mieux», une truite saumonée était même infectée à la listeria.

QUALITÉS ÉGALES

Les enquêteurs de la FRC ont acheté neuf échantillons de saumon et deux de truite saumonée, vendus de 40 à 180 francs le kilo.

Ils en ont conclu que la qualité ne dépendait pas de la couleur et que l'aspect ne suffisait pas à faire un choix parmi les deux familles de saumon, celle du Pacifique et celle de l'Atlantique, qui sont de qualités égales, selon la FRC.

Le prix n'est pas non plus synonyme de qualité. La FRC a trouvé de bons saumons à 40 francs le kilo, et de moins bons à 180 francs le kilo.

Les onze échantillons achetés dans des grandes surfaces et chez des traiteurs répondaient aux exigences en ce qui concerne l'étiquetage. Aucun vendeur ne mentionnait cependant si le saumon avait été congelé ni le nombre de tranches contenues dans un emballage.

CHAÎNE DU FROID ROMPUE

Le 90% des saumons étant fumé en Suisse, il peut arriver que la chaîne du froid soit rompue, entraînant le risque d'une infection microbiologique, que la FRC a décelée dans deux échantillons. Dans un saumon du Groenland, on a trouvé des germes aérobies et une truite saumonée était infectée à la listeria. AP

CHÔMAGE

Neuchâtel est contre la baisse de l'indemnité

L'Exécutif neuchâtelois est contre la réduction de l'indemnité journalière de 80% à 70% du gain assuré.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois s'est prononcé hier sur l'arrêté fédéral concernant les mesures en matière d'assurance-chômage, actuellement en consultation. Il s'oppose notamment à la réduction de l'indemnité journalière de 80 % à 70 % du gain assuré. Un tel taux pourrait être appliqué aux personnes bénéficiant d'indemnités élevées. Pour toutes les autres, elles doivent rester à 80 %, écrit l'Exécutif cantonal.

En revanche, afin d'inciter les assurés à ne pas rompre eux-mêmes leur contrat, le Gouvernement neuchâtelois propose une indemnité de 60 % pour toute personne ayant donné son congé. Enfin, il considère que le nombre d'indemnités de chômage devrait être porté à 500. Cette augmentation serait toutefois subrogée à l'obligation d'accepter tout travail proposé par les services de placement. ATS

STATISTIQUE

Les Vaudois aiment le jeu

Ils ont dépensé 176 fr. en 91, cinq fois plus en trente ans

Les statistiques l'affirment: les Vaudois aiment le jeu. En 1961, chaque habitant a dépensé 29 francs. En 1971, la somme était de 64 francs et de 108 francs il y a dix ans. Aujourd'hui il débourse quelque 176 francs par an, selon l'Annuaire statistique 1992 du canton de Vaud.

La Loterie suisse à numéros vient en tête du hit-parade. Les 600 000 Vaudois lui consacrent 51 millions de francs par an. Suivent la Loterie romande, avec 19,5 millions de francs, les lotos, pourtant étalés sur une courte période (15,7 millions), le Sport-toto (environ 4 millions) et les tombolas.

Le Casino de Montreux n'a plus la cote. Les Vaudois y dépensent moins de un million de francs. Le Pari mutuel romand (course de chevaux) connaît en revanche un intérêt croissant: 6,6 millions y ont été misés en 1991.

En tout, les Vaudois ont dépensé plus de cent millions dans les jeux de hasard, contre une soixantaine de millions dix ans plus tôt. AP

PARLEMENT

Le hit-parade des députés qui ont fait l'école buissonnière

Sur la base des listes de présence des 73 jours de session de 1992, le «Blick» montre du doigt les conseillers nationaux les plus absents.

Le quotidien zurichois «Blick» a publié hier la liste des conseillers nationaux qui ont été le plus souvent absents durant les 73 jours de session en 1992. Le radical bernois Marc Sutter vient en tête avec 26 jours d'absence, devant le PDC genevois Jean-Philippe Maitre (19 jours) et l'UDC zurichois Christoph Blocher (14).

Quant aux députés les plus souvent absents lors de votes à l'appel nominal bien qu'ayant signé la liste de présence, ce sont les deux Tessinois Massimo Pini (prd) et Gianfranco Cotti (pdc) qui arrivent en tête avec 11 absences chacun, puis le radical jurassien Pierre Etique avec 10 absences.

Le «Blick» affirme avoir vu les listes de présence établies pour chacun des 73 jours de session en 1992. Le radical biennois Marc Sutter détient la palme avec 26 jours d'absence. Le PDC genevois Jean-Philippe Maitre, qui est aussi membre du Gouvernement de son canton, vient en deuxième position avec 19 jours d'absence. Le démocrate du centre zurichois Christoph Blocher occupe le troisième rang avec 14 jours d'absence.

Viennent ensuite le radical tessinois Massimo Pini (11 jours), le socialiste et conseiller d'Etat zurichois Moritz Leuenberger (10), puis le radical bâlois Paul Wyss et le socialiste genevois Jean Ziegler (9 jours chacun) ainsi que les conseillères nationales écologistes Rosmarie Baer et Leni Robert qui, à l'instar de la socialiste bernoise Gret Haller, vice-présidente du Conseil national pour 1993, ont «séché» huit jours de session sur 73.

ABSENTS POUR VOTER

Le «Blick» publie aussi une liste des 10 conseillers nationaux qui, tout en étant inscrits sur la liste de présence – et ayant ainsi droit à l'indemnité journalière de 515 francs – ont souvent été absents au moment de voter à l'appel nominal. Sur 30 votes à l'appel nominal, les Tessinois Massimo Pini (prd) et Gianfranco Cotti (pdc) arrivent en tête avec 11 absences au moment de voter.

Viennent ensuite le conseiller national radical jurassien Pierre Etique (10 absences), l'indépendant saint-gallois Franz Jaeger et le radical vaudois Philippe Mamie (9 absences chacun). On trouve ensuite, avec huit absences, le socialiste vaudois Pierre Duvoisin, qui assume également la charge de conseiller d'Etat, et le socialiste neuchâtelois Francis Matthey, qui lui aussi a un double mandat de conseiller national et de conseiller d'Etat.

Jean-Philippe Maitre et Marc Sutter totalisent sept absences. Moritz Leuenberger arrive en dixième position avec six absences au moment de voter alors qu'il figurait sur la liste de présence. AP

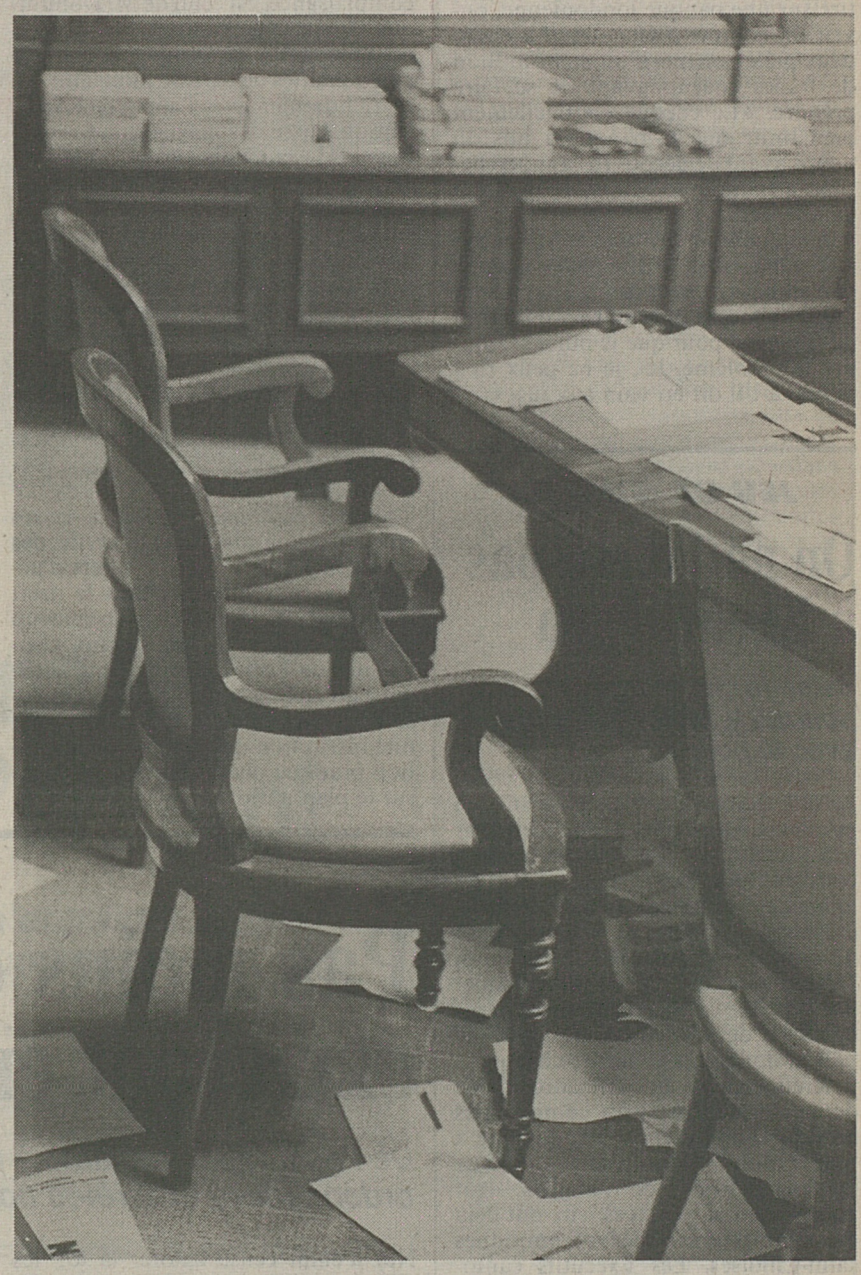

Chaises vides cherchent députés, désespérément... Bild+News

COMMUNES LAUFONNAISES

Les initiatives pour le rattachement à Soleure ont été jugées nulles

Le Tribunal fédéral a débouté un groupe de citoyens de Brislach et Wahlen, qui demandaient que leurs communes soient rattachées au canton de Soleure.

Les citoyens des communes de Brislach et Wahlen, dans le Laufonnais, ne pourront pas voter sur un éventuel rattachement au canton de Soleure. Dans un arrêt publié hier, le Tribunal fédéral a débouté un groupe de citoyens de ces communes, qui exigeaient une votation populaire. En juillet dernier, le Gouvernement avait déclaré non valables deux initiatives communales déposées dans ce sens en août 1991.

Munies chacune de plus de deux cents signatures, ces initiatives populaires demandaient le rattachement des communes de Brislach et Wahlen au district soleurois de Thierstein. Après le second plébiscite sur le Laufonnais, en novembre 1989, et après le vote positif du demi-canton de Bâle-Campagne, en septembre 1991, les communes du district de Laufon devraient être rattachées à Bâle-Campagne dès 1994, à l'issue d'une ultime votation fédérale.

Les auteurs de l'initiative se fondaient sur l'additif constitutionnel bernois de 1979 qui a permis la création du canton du Jura. Les autorités communales de Brislach et de Wahlen avaient toutefois déclaré nulles ces initiatives et refusé de les soumettre à une votation communale. Sur recours, le préfet du district avait jugé au contraire que ce scrutin était possible, car le droit bernois ne l'exclut pas.

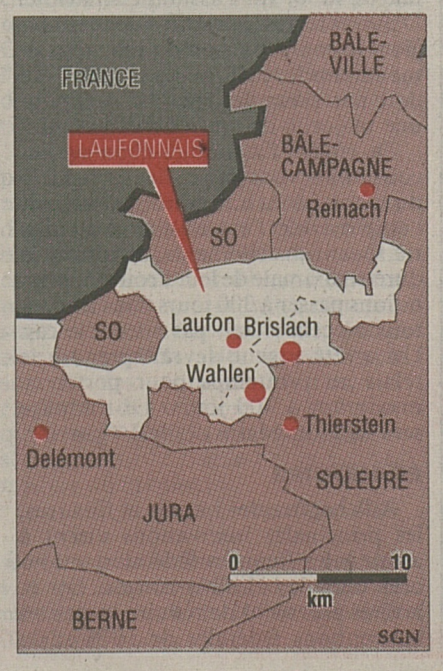

«IRRÉALISABLES»

Saisi à son tour du dossier, le Conseil d'Etat bernois avait donné gain de cause aux autorités communales. Sur recours de six citoyens des communes concernées, la première Cour de droit public du Tribunal fédéral a confirmé le 21 décembre dernier la position du Gouvernement bernois. En l'état du droit, les initiatives incriminées sont contraires au droit cantonal et irréalisables.

Ces initiatives ne peuvent plus se fonder sur l'additif constitutionnel sur le Jura, ni sur des compétences communales. Elles se heurtent en outre à l'accord passé entre le canton de Berne et celui de Bâle-Campagne à propos du Laufonnais. Même sous forme consultative, une votation communale sur un changement de canton est exclue dans ce cas, a conclu la Cour fédérale. ATS

ESCROQUERIE

Un faux chèque de 1,8 million

Un Britannique a été incarcéré à Genève pour avoir voulu encaisser un faux.

Inculpé d'escroquerie, un Britannique de 50 ans, conseiller en affaires, se trouve sous les verrous à Genève. Il voulait encaisser, dans une banque de la place, un faux chèque, libellé en livres sterling, d'une valeur de 1,8 million de francs. La Chambre d'accusation de Genève a prolongé hier de trois mois sa détention préventive.

Arrêté le 22 décembre, le prévenu affirme qu'il ignorait que le chèque était faux. Domicilié en Grande-Bretagne, il est venu muni de ce chèque, tiré sur une banque londonienne, ouvrir un compte à Genève. Il a opéré deux prélèvements d'un demi-million de francs chacun avant de se faire prendre. «Le chèque était tellement bien imité que la banque a mis du temps avant de découvrir la supercherie», a indiqué le Ministère public à l'audience.

L'enquête ne fait que commencer. L'inculpé refuse de dire qui lui a remis ce chèque. «Je ne savais pas qu'il était faux. Laissez-moi retourner en Grande-Bretagne pour que je puisse résoudre le problème. Ici, je ne peux rien faire», a-t-il dit en vain aux juges.

ATS

JEU DE GUERRE

On ne jouera pas à Kreuzlingen

Selon la cité thurgovienne, il pourrait y avoir confusion avec la police.

La cité thurgovienne de Kreuzlingen ne veut pas que l'on joue à la guerre sur son territoire. Le divertissement consistant à se battre dans les bois en tenue de camouflage à l'aide de fusils crachant des boules de couleurs y est désormais interdit, a fait savoir lundi l'Exécutif de la ville. Motif invoqué: une possible confusion entre les participants à de tels jeux et les forces de police, douaniers et gardes-chasse.

Kreuzlingen a en outre adressé une demande aux instances compétentes afin que l'interdiction soit étendue à tout le canton. Connus sous le nom de «gotcha-games» (de l'anglais «got you» - «je t'ai eu»), ces jeux ont déjà été interdits dans plusieurs communes saint-galloises. Les Exécutifs cantonaux de Saint-Gall et Zurich ont d'ores et déjà renoncé à une telle interdiction.

La démarche de Kreuzlingen fait suite à une émission de la télévision alémanique présentant de tels jeux «quelque part dans les forêts du canton de Thurgovie». La présence sur le territoire municipal d'«installations sensibles», telles que foyers pour requérants d'asile, édifices militaires, ainsi que la proximité de la frontière justifient l'interdiction, a indiqué le Conseil de ville.

ATS

CIBA VISION. Transfert du siège aux Etats-Unis

● Ciba Vision déplace son siège mondial de la Suisse aux Etats-Unis. Le transfert sera effectué avant le milieu de l'année prochaine. Il ne s'accompagnera d'aucun licenciement. Seule conséquence pour le personnel: une dizaine de cadres iront travailler à Duluth, près d'Atlanta. La filiale du groupe chimique bâlois est spécialisée dans la fabrication de lentilles de contact.

ATS

PRÉCISION. Le vrai parcours de Pierre Graber

● Une fâcheuse erreur de transmission – tout à fait indépendante de notre volonté – s'est glissée dans notre article d'hier sur le livre de Pierre Graber. Contrairement à ce qui a été imprimé, ce magistrat socialiste a été syndic de Lausanne (entre 1945 et 1949) avant d'être municipal de la même ville (entre 1949 et 1962), et non l'inverse. Motif: la majorité, qui fut de gauche entre 45 et 49, est redevenue de droite à partir de 49. Toutes nos excuses à nos lecteurs! LIB

JUSTICE

Une fondation a pour but de former des magistrats plus «pointus»

La Fondation pour la formation continue des juges suisses a décelé des lacunes parmi les magistrats, principalement en psychologie et connaissances économico-financières.

A l'université, on nous apprend de très belles choses, de grandes théories. Mais, dans notre pratique, nous sommes souvent confrontés à des problèmes auxquels nous ne sommes absolument pas préparés.» Ce constat, sans complaisance, est celui de M. Dominique Creux, juge cantonal vaudois. Il est aussi celui de beaucoup d'autres personnalités de l'Ordre judiciaire. En février dernier, avec l'appui de l'Association suisse des magistrats, des cantons et de la Confédération, ces personnalités ont donc créé la Fondation pour la formation continue des juges suisses. Une institution qui s'est donné pour but de mettre sur pied, en particulier, des séminaires destinés aux juges, greffiers, procureurs et juges d'instruction de tout le pays.

TROP SOUVENT THÉORICIENS

«La formation continue des magistrats est une chose importante et parfois négligée», observe M. Creux. Le Tribunal cantonal vaudois a certes créé une commission qui invite des conférenciers à traiter de sujets d'actualité – cette année, c'était le droit européen... Il existe aussi beaucoup d'autres choses, à Genève, aux Universités de Fribourg et de Neuchâtel, ainsi qu'en Suisse alémanique. Un besoin est néanmoins apparu de créer une institution qui assure une formation pratique plus complète des juges sur le plan national.

Le grand problème, c'est que «ces pauvres juges sont trop souvent des théoriciens, parce que l'université est encore une académie». Cet autre constat de M. Creux se vérifie en particulier en psychologie. Il est très important pour un magistrat de savoir prendre la température d'une affaire, discuter avec un accusé, intervenir au bon moment, etc. Tout cela implique des qualités qu'un étudiant qui sort de l'université n'a pas forcément: «Nous sommes les plus mal lotis du point de vue de l'expérience pratique de la psychologie des délinquants que nous voyons défiler. Bien plus mal lotis que, par exemple, les assistants sociaux, qui reçoivent certainement, eux, des cours de psychologie de base qui leur permettent d'aborder certains problèmes humains.»

C'est que l'université, encore une fois, enseigne le droit, point à la ligne: «Tous les autres problèmes, ou bien on en trouve la solution en soi, parce qu'on a certaines «fibres», ou bien on acquiert une expérience par la pratique, mais cela peut prendre des années. Et je crois même que certains magistrats n'acquièrent jamais ces qualités. Là, il y a matière à former des juges.»

APPRENDRE À CONCILIER

Si la chose est vraie pour le pénal, elle l'est aussi pour le civil: «Là aussi, nous avons besoin de savoir comment amener les parties, qui ont entamé une procédure pour voir triompher leur point de vue, à trouver un arrangement à l'amiable qui non seulement leur épargne du temps, de l'argent et un certain stress lié à toute cette procédure – qui reste un combat – mais leur permette aussi de ne pas se sentir flouées. Notre premier séminaire, en novembre dernier, a justement eu pour but de nous donner des clefs en vue d'aboutir à la conciliation.»

On le constate, la fondation insiste beaucoup sur la psychologie. Elle ne néglige pas non plus les questions financières: «Il est absolument certain que les juristes de ma génération, celle de l'immédiat après-guerre, n'ont pas reçu, dans ces domaines, une formation suffisante. Nous apprenions de façon très approfondie l'histoire du droit en Pays de Vaud sous la période bernoise et même avant. En revanche, nous n'étions pas très à l'aise pour lire et analyser un bilan. Maintenant, des cours de base de comptabilité sont donnés à l'université, qui permettent d'avoir une idée plus claire de ces questions. Dans la pratique, nous sommes cependant souvent confrontés à des problèmes à propos desquels nous avons besoin d'une formation complémentaire.»

La fondation a l'intention de traiter toutes les questions auxquelles un magistrat peut être confronté, en particulier dans ses relations avec les médias: «C'est précisément un thème retenu pour l'an prochain et je pense que ce séminaire sera d'une très grande utilité. Il est en effet primordial que les juges, qui constituent le troisième pouvoir, ne se laissent pas influencer par le quatrième...»

CLAUDE BARRAS

Criminalité économique préoccupante

L'un des thèmes prévus par la Fondation pour la formation continue des juges suisses est celui de la criminalité économique. Le juge cantonal vaudois Dominique Creux explique: «Pour pouvoir juger des affaires de ce genre, il faut avoir des connaissances qui font défaut à la plupart des magistrats. Nous avons essayé d'en former quelques-uns, comme juges informateurs en particulier, mais ces magistrats, qui se sont révélés excellents à ce niveau-là, ont ensuite été promus. Il y a donc des lacunes au niveau de l'instruction, parce qu'il faut chaque fois reformer des gens. Des gens qui, en fait, ne suffisent pas: j'ai l'impression que, dans presque chaque affaire, il y a des aspects économiques. De plus, pour toutes les affaires de faillite, d'endettement des entreprises, de prise de participation, d'OPA, nous autres, juristes, il nous manque une formation d'économistes.»

Cl. B.

LÉGISLATION

Pas moins de 88 textes législatifs entreront en vigueur le 1er janvier

De l'assurance-maladie à l'assainissement des finances fédérales, les lois, ordonnances et arrêtés nouveaux ou révisés seront nombreux en 1993.

Nul n'étant censé ignorer la loi, les citoyens soucieux du respect de l'ordre auront beaucoup à faire ces prochains jours. Pas moins de 88 lois, ordonnances et arrêtés fédéraux, nouveaux ou révisés, entrent en vigueur au 1er janvier. Il y en aurait même eu une soixantaine de plus, avec tout le programme «Eurolex», si la Suisse avait décidé d'entrer dans l'EEE. La palette des nouveautés 1993 n'en reste pas moins très vaste.

Les assurances sociales se taillent la part du lion quant au nombre de textes. L'arrêté fédéral urgent contre le renchérissement dans l'assurance-maladie introduit un plafonnement des cotisations, égales pour les hommes et les femmes, mais aussi la franchise contestée de 10 francs par jour d'hospitalisation. Cet arrêté est limité à deux ans, en attendant la révision totale de la loi sur l'assurance-maladie. D'autres textes législatifs nouveaux règlent la compensation du renchérissement dans les assurances sociales, qui doit par exemple dépasser 4 % pour une majorité de rentiers AVS et AI.

Du côté de l'assurance-chômage, les cotisations vont passer de 0,4 % à 2 % du salaire, dont une moitié à charge de l'employeur et l'autre à charge du salarié. Quant aux chômeurs, ils verront la durée maximale de leur droit aux prestations passer à 300 jours dans les cantons où cela n'était pas encore le cas. Un arrêté urgent devrait prendre le relais au printemps pour porter ce maximum à 400 jours. Le timbrage sera hebdomadaire dès le 1er janvier.

ÉCONOMIES

Au chapitre des impôts et finances, les principales innovations visent à assainir les finances fédérales, enfoncées dans les chiffres rouges. Loi et arrêtés prévoient de réduire toutes les subventions fédérales de 10 % et de couper plus sévèrement encore dans les dépenses pour certains domaines ciblés comme l'agriculture, les forêts, les chemins de fer et les routes.

Les efforts consentis par le personnel fédéral doivent aussi contribuer à diminuer les dépenses de quelque 135 millions de francs. Les fonctionnaires ne toucheront que 3 % de compensation du renchérissement et devront renoncer en grande partie aux allocations de résidence payées dans les grandes villes.

La législation apportera un petit «plus» aux retraités. Keystone

AIDE AUX VICTIMES

Le 1er janvier verra aussi les débuts de la loi et de l'ordonnance sur l'aide aux victimes d'infractions. Elle doit assurer aux victimes une assistance morale et financière ainsi que la sauvegarde de leurs droits lors de la procédure pénale. La nouvelle législation sur les forêts doit pour sa part mieux protéger les forêts suisses. Notamment en prévenant les déboisements et par la reconnaissance les fonctions multiples des zones boisées. L'arrêté sur la viticulture, qui doit notamment limiter la quantité de vin pour préserver sa qualité, entrera en vigueur après le rejet d'un premier projet en votation référendaire.

EEE ou non, la loi sur l'assurance-dommages et les trois ordonnances qui lui sont liées entreront en vigueur. Elles doivent transposer dans le droit suisse un accord bilatéral conclu avec la CE au terme de 17 ans de négociations. Le nouveau système d'enregistrement informatisé sur l'asile, AUPER 2, sera en outre relié au registre central des étrangers.

ATS

VIVISECTION

Fondation d'un comité d'action

Le comité est contre l'interdiction totale de l'expérimentation animale.

Un comité d'action contre l'interdiction totale de l'expérimentation animale a été fondé hier à Berne. Il regroupe près de 80 parlementaires fédéraux de tous les horizons politiques. Il combat l'initiative demandant l'interdiction de l'expérimentation animale, qui sera soumise en votation populaire le 7 mars prochain, indique un communiqué publié par le comité.

Le comité, baptisé «non à l'interdiction totale de l'expérimentation animale» est présidé par une conseillère nationale, Rosmarie Dormann (pdc/LU), et trois conseillers nationaux: Rémy Scheurer (pls/NE), Marc F. Suter (prd/BE) et Otto Hess (udc/TG).

Le comité estime que l'initiative de la Ligue internationale des médecins pour l'interdiction de l'expérimentation animale est trop radicale, qu'elle exclut tout compromis et qu'elle est destructrice. Elle vise l'interdiction pure et simple de toute expérience sur les animaux, y compris celles effectuées dans l'intérêt même des animaux et celles visant simplement l'observation des comportements.

De plus, elle relève de la contrainte politique et fait un usage abusif des droits populaires, puisque des revendications similaires avaient déjà été refusées en 1990 et en 1992, poursuit le communiqué. Le comité estime ainsi que cette initiative représente un véritable «coup de force politique».

Le comité d'action soutient que les expériences sur les animaux se justifient d'un point de vue éthique lorsqu'elles sont utiles à la recherche et à la lutte contre des maladies jusqu'ici incurables. Aujourd'hui déjà, chaque fois que c'est possible, des méthodes alternatives sont utilisées et le nombre des expériences autorisées entre 1983 et 1991 a reculé de près de 53%. De plus, la Suisse dispose déjà d'une des réglementations les plus sévères en Europe, écrit le comité.

AP/ATS

CANTON • 10
L'agriculteur tiendra sa comptabilité.

FRIBOURG • 11
Un petit patron se bat contre l'administration.

LA LIBERTÉ
REGIONS

LES PACCOTS • 13
La raquette cherche des amateurs.

BROYE • 13
Les chômeurs sont en augmentation.

La jeune association entend éviter l'isolement des demandeurs d'emploi. LA Alain Wicht

CHÔMAGE

Une jeune association cantonale veut aider les demandeurs d'emploi

Le sort des chômeurs est entre leurs mains. Ils se sont regroupés pour s'entraider et faire valoir leur poids, et parfois leurs drames, devant les instances qui s'occupent d'eux.

Bulle, 23 décembre. Neuf heures du matin. Une salle claire, fraîchement repeinte, dans un bâtiment industriel juste à côté du stade de Bouleyres. C'est ici, au premier étage de l'ancienne Setam, que la toute jeune Association des chômeurs et des chômeuses du canton de Fribourg (ACCF) tient son avant-dernière permanence de l'année. Jacques Bize, de Marsens, et Georges Bulliard, de Bulle, sont là pour assurer une présence «au cas où». Bien sûr, en cet avant-Noël, ce ne sera pas l'affluence: l'obligation de pointer est levée jusqu'au début de janvier, et la visite à la permanence suit souvent la petite cérémonie du timbrage. Mais on ne sait jamais: la proximité de Noël peut au contraire faire surgir du bois quelqu'un qui n'aurait pas fait le pas à un autre moment. De toute façon, chômeurs ou pas, ces deux heures ne seront pas perdues pour les deux membres du comité de l'association: elle a été constituée il y a moins de deux mois. Et sa construction nécessitera beaucoup de réflexions, d'échanges, de discussions à bâtons rompus sur les contacts à prendre, les actions à entreprendre, ce que font ou ne font pas les instances officielles et les associations privées en faveur des chômeurs.

Loger les demandeurs d'emploi dans un local industriel désaffecté? «Au rez-de-chaussée, on fabrique des habits. Au second, on importe des tissus. Eh bien au milieu, il y a une entreprise de recyclage de chômeurs» commente un visiteur, goguenard. Ici, l'humour, arme ultime contre le désespoir, tombe rarement en fin de droit.

EFFECTIF DOUBLÉ

Plus sérieusement, Georges Bulliard explique que la commune de Bulle a prêté le premier local dont elle pouvait disposer. Et qu'elle en assume les charges. On n'est pas mal, ici en Bouleyres. Surtout pour ceux des visiteurs qui ont mal à leur chômage, et qui recherchent la plus grande discrétion. «Ils peuvent aller faire une promenade en forêt et passer ici sans être vus. Pour certains, c'est important.»

Jean-Marc entre. Il est venu de Fribourg. Il y a une semaine, il a découvert l'existence de l'ACCF, et il est bien décidé à y mouiller sa chemise. «Cette association n'est pas seulement nécessaire, elle est indispensable. Quand on chôme, on se sent complètement isolé, on a besoin d'un peu de rencontre, de pouvoir exposer ses problèmes. Dès que j'ai appris que l'ACCF existait, j'ai été voir à quoi ça ressemblait. Lundi dernier, j'étais au Noël des chômeurs, qui a réuni 25 personnes ici à Bulle. C'était super sympa.» Enthousiaste, Jean-Marc s'est mis à la disposition de l'association pour la création d'une antenne dans la capitale cantonale, où le problème est le plus aigu.

L'association a été créée le 4 novembre, à Bulle. «Pour soutenir les intérêts des chômeurs et faire avancer les choses» explique Georges Bulliard. Dès le départ, l'idée était de la rendre cantonale. «Nous, les chômeurs, on est assez paumés comme ça, chacun dans son coin. On ne va pas encore faire de la ségrégation entre le nord et le sud du canton. Nous sommes donc devenus une association cantonale.» Au début du mois de novembre, l'association groupait 25 personnes. Elle en comptait 45 avant Noël, provenant avant tout des districts romands. Elle commence à élargir ses structures: une permanence se met en place en Veveyse, une autre en ville de Fribourg.

«ÇA SE PRÉPARE»

L'ACCF entend favoriser les rencontres et le soutien mutuel entre chômeurs, mettre à disposition des sans-emploi la documentation sur les possibilités légales de formation, de recyclage, de cours, d'assistance. Elle élabore une aide plus spécifiquement destinée aux chômeurs en fin de droit. «Le chômage, ça se prépare» explique Jacques Bize. «Nous voulons donner un coup de main aux futurs sans-emploi pour entrer dans le circuit: il y a beaucoup de démarches à faire, et à faire avant même d'avoir réellement arrêté de travailler. De plus en plus, il faut aussi préparer les «fins de droits» à cette échéance, les mettre en contact avec les institutions qui pourront les aider, les empêcher de disparaître dans la nature.» Un problème très sérieux, qui va exploser en 1993 avec l'effectif des chômeurs de longue durée.

CHÔMEURS AIDENT CHÔMEURS

Permettre aux chômeurs de se rencontrer et de partager leurs préoccupations, organiser le dialogue avec les autorités et les institutions, c'est bien mais pas assez. Il est plus important encore pour les sans-travail de se prendre eux-mêmes en main. De manière solidaire, en suivant autant que possible le principe «les chômeurs aident les chômeurs». «Nous deux, on travaille pratiquement à mi-temps pour la mise sur pied de l'association» expliquent les deux animateurs de la permanence. Bénévolement, bien sûr: difficile d'imaginer que des chômeurs paient d'autres chômeurs pour résoudre leurs problèmes. C'est d'ailleurs là que le bât blesse un peu les responsables de l'ACCF: «Nous avons besoin d'un service de consultation juridique. Il y a huit juristes en chômage dans le canton, mais il est difficile de les amener à l'assurer bénévolement» regrette Georges Bulliard. En attendant, l'ACCF utilise les services des juristes de Caritas. Mais ce n'est pas une solution à long terme.

La solidarité entre chômeurs est pourtant plus indispensable que jamais: la majeure partie des offres d'emploi n'apparaissent plus en public. Plutôt que de publier des annonces qui les inondent de candidatures plus ou moins sérieuses, les entreprises passent de plus en plus par des réseaux parallèles, des contacts personnels, des connaissances de leurs employés, des relations. Le chômeur qui reste isolé dans son coin aggrave sérieusement le risque de ne pas retrouver un emploi.

ANTOINE RÜF

● La permanence bulloise est ouverte les lundis de 14 à 16 heures et les mercredis de 9 à 11 heures (tél: 029/3 98 93).

Musique d'avenir

Bien implantée à Bulle, en cours d'extension à Fribourg et Châtel-Saint-Denis, l'ACCF entend passer la vitesse supérieure après le tournant de l'année nouvelle. Son premier but est de favoriser les rencontres et le soutien mutuel entre chômeurs, en suscitant la mise sur pied de permanences dans d'autres villes, sur le modèle de celle de Bulle. Le second objectif de l'ACCF, informer les chômeurs de leurs droits, passe bien sûr par le dialogue dans le cadre de la permanence. A plus long terme, les animateurs envisagent de créer des documents d'informations spécifiques sur la Loi sur le chômage, les possibilités de formation, de recyclage, les cours accessibles aux chômeurs. A plus long terme, les responsables de la permanence devraient être formés de manière à pouvoir apporter une aide individuelle de base. Son troisième but, le dialogue avec les autorités et les associations, l'association va l'atteindre en intensifiant ses contacts avec les caisses-chômage et les services sociaux des autres chefs-lieux de districts. Elle va rencontrer Michel Pittet et son chef de service, Jean-Pierre Gianini, et rappeler son existence aux 255 communes du canton en espérant que l'information passe ensuite à leurs demandeurs d'emploi. Côté associations, les collaborations actuelles (notamment avec Caritas, dont un membre a contribué à la formation de l'ACCF) doivent faire l'objet d'une définition plus précise et s'intensifier. Enfin, le chômage s'éternisant, le comité de l'ACCF envisage une aide plus spécifique destinée aux personnes en fin de droits. A court terme, une étude de cette réalité et une réflexion approfondie seront nécessaires avant de pouvoir démarrer un projet précis. AR

TRAVAUX

Fribourg lance une soumission internationale

Le pont provisoire de Pérolles sera peut-être construit par une entreprise étrangère. Concurrence oblige.

Première dans les travaux publics fribourgeois: une soumission internationale pour la construction d'un pont provisoire pendant la réfection de celui de Pérolles. Il s'agit de réaliser un ouvrage long de 330 à 500 mètres selon la variante choisie, large de 8,50 mètres, ainsi qu'une route d'accès de 300 à 500 mètres de longueur. Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 15 janvier au Département des ponts et chaussées.

L'annonce a paru, sous forme d'avis de préqualification, dans la «Feuille officielle» du canton datée du 25 décembre. Elle est publiée également dans le «Bulletin des soumissions» de la Société suisse des entrepreneurs, ainsi que – et c'est la nouveauté – dans le «Journal officiel des Communautés européennes». Toutes les collectivités publiques des pays membres de la CEE ont l'obligation d'y faire paraître les projets de travaux dont le coût estimé dépasse cinq millions d'ECU (environ huit millions de francs suisses).

PEU DE SUISSES CAPABLES

Fribourg aurait pu s'abstenir de passer par ce canal pour lancer son appel d'offres: le pont provisoire est devisé à 6,6 millions de francs et, surtout, la Suisse vient de tourner le dos à l'Europe. Les esprits chagrins pourraient également suggérer qu'il y a du chômage en Suisse et que ce n'est pas le moment d'y faire travailler des entreprises étrangères. Au-delà de ces considérations, c'est un objectif de meilleur rapport qualité/prix que vise l'Etat et plus particulièrement son Département des ponts et chaussées.

Claude Morzier, ingénieur cantonal adjoint, explique que les entreprises helvétiques capables de livrer des ponts provisoires sont peu nombreuses. Un ouvrage de ce type se fait à partir de matériel existant. Il faut donc l'avoir en stock au bon moment et au bon prix. M. Morzier ne voit qu'une entreprise répondant à ces critères: c'est la maison Coray, établie au Tessin (celle, d'ailleurs, qui a réalisé les cintres de l'actuel pont de Pérolles). Insuffisant pour le Département qui souhaite disposer d'offres concurrentielles, afin d'atteindre le coût le plus bas, assorti de garanties de sécurité et de rapidité.

LES MEILLEURS GAGNERONT

La Fédération fribourgeoise des entrepreneurs n'est pas opposée à cette mise en concurrence. Elle s'étonne simplement du peu de détails de l'avis de présélection et va s'inscrire afin d'obtenir les documents de soumission. Selon M. Tripet, il serait erroné de refuser une certaine compétition économique et les entreprises suisses sont tout à fait capables de décrocher ce chantier auquel il n'est pas sûr que les étrangères s'intéressent.

C'est au Conseil d'Etat qu'il appartiendra d'adjuger les travaux. Il s'agit de faire jouer la concurrence et les meilleurs gagneront, affirme Félicien Morel futur président du Gouvernement et responsable des finances cantonales. C'est ainsi, c'est-à-dire en luttant contre les cartels, que la Suisse va s'en sortir, poursuit-il. Mais dans sa recherche de l'offre la plus avantageuse, l'Etat tiendra également compte de critères de qualité et veillera que l'entreprise désignée respecte les conventions collectives en vigueur.

C'est la première fois que le Département fribourgeois des ponts et chaussées lance une offre au-delà des frontières nationales. Aucune décision n'a encore été prise pour ce qui est de la réfection proprement dite du pont. MJN

CANTON

AGRICULTURE

La tenue d'une comptabilité sera obligatoire dès vendredi

Les 6000 contribuables du secteur primaire devront, dès 1993, tenir des livres. Une centaine seulement les présente au fisc actuellement.

Petite révolution dans le monde agricole, dès le 1er janvier 1993. La loi de 1990 sur l'impôt fédéral direct a introduit l'obligation, pour tous les contribuables indépendants, de tenir une comptabilité, ou un état des actifs et passifs et un relevé des recettes et dépenses. Cette loi n'entrera en vigueur qu'en 1995. Mais comme la taxation est basée sur les revenus des deux années précédentes, la contrainte de la comptabilité deviendra effective dès vendredi. Le canton a adapté sa législation fiscale aux exigences fédérales, pour éviter une situation paradoxale où l'agriculteur devrait présenter une comptabilité pour l'impôt fédéral direct, tandis qu'au niveau cantonal subsisteraient les normes agricoles arrêtées par le Conseil d'Etat.

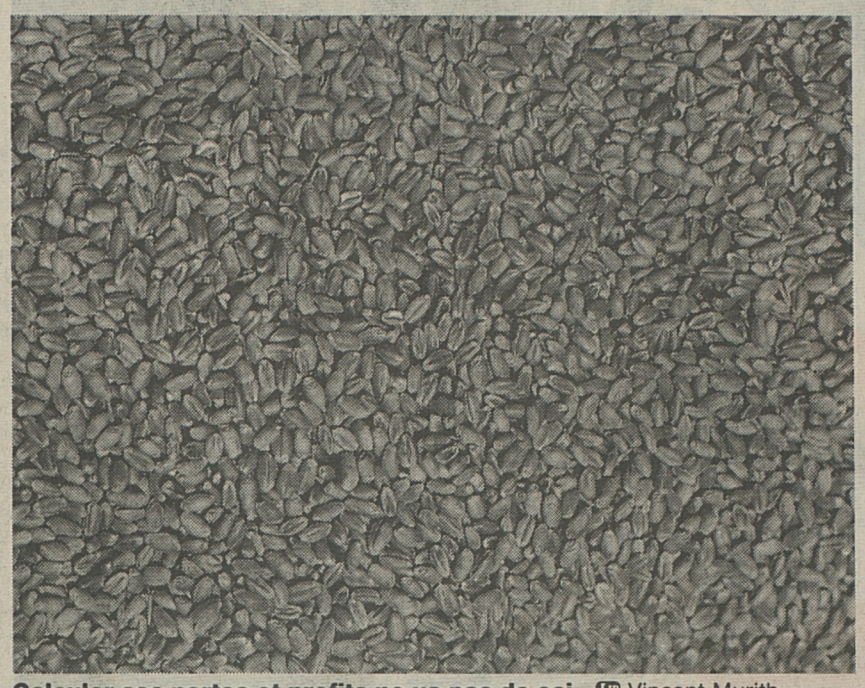

Calculer ses pertes et profits ne va pas de soi. LIB Vincent Murith

DES COURS ET DES AIDES

Alors que dans maintes fermes, le compte de pertes et profits a encore les contours d'un carton à souliers où l'on entasse la «paperasse», l'obligation de présenter des livres ne va pas de soi. Dès la fin 1990, l'Union des paysans fribourgeois (UPF) a créé un groupe de travail, qui a mis en place une marche à suivre pour les agriculteurs, en coordination avec le Service cantonal des contributions, explique Francis Maillard, directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture. Un système informatique a été conçu, un service de comptabilité ouvert et un employé engagé. Une vingtaine d'auxiliaires (jeunes paysans, épouses d'agriculteurs, agriculteurs disposant de plus de temps) ont été formés pour des aides individuelles.

Quelque 450 agriculteurs se sont inscrits à l'UPF pour bénéficier du système mis en place. Ils ont été invités à des séances d'information. Et ils ont reçu un classeur de comptabilité. «L'affaire n'est pas simple. Au départ, il s'agit d'établir un bilan d'entrée. Le Service des contributions a senti le besoin d'informations et a bien joué le jeu. La procédure est la même que celle qui a prévalu lors de l'introduction de l'obligation pour les indépendants en 1985», observe Francis Maillard. Dans les milieux agricoles, la contrainte «est ressentie avec une certaine appréhension, mais la paysannerie sait qu'elle doit s'adapter. Elle sait aussi qu'une comptabilité est un instrument de gestion». Au-delà de l'aide pratique, le service de la Chambre fribourgeoise s'occupera aussi des éventuels recours. La tenue des comptabilités ne sera pas gratuite. «L'idée de base, c'est l'autofinancement du service», déclare Francis Maillard.

L'IAG DÉJÀ DANS LE COUP

L'Institut agricole de Grangeneuve (IAG) a, lui aussi, organisé des cours de formation. Là, le service de comptabilité n'est pas nouveau: l'IAG s'occupe déjà de quelque 600 comptabilités d'agriculteurs, dont la moitié est destinée à des fins statistiques, explique Jean-Fidèle Esseiva, directeur adjoint. Le programme retenu est celui du Service romand de vulgarisation agricole, qui est un instrument de gestion également. L'IAG confie des mandats à des maîtres agriculteurs. «L'argent perçu retourne ainsi à l'agriculture», note M. Esseiva.

L'IAG et la Chambre d'agriculture ont passé une convention, l'Institut acceptant de ne pas traiter les comptabilités de plus de 20% des agriculteurs. Il s'agit d'une part d'éviter que les organisations ne se marchent sur les pieds, d'autre part de laisser une part du «gâteau» aux privés (fiduciaires, par exemple) qui s'y intéresseraient. L'IAG gérera ainsi plus de 1000 comptabilités, «mais sans s'occuper de la défense fiscale du contribuable», précise M. Esseiva. Depuis plus d'un mois, l'IAG est contraint de refuser une quinzaine de demandes par jour. Les agriculteurs qui s'y sont pris trop tard sont dirigés vers la Chambre d'agriculture, dont le service est proche de la saturation.

UNE CENTAINE ACTUELLEMENT

Fribourg compte plus de 4300 chapitres fiscaux d'agriculteurs à titre principal, et quelque 1700 contribuables exerçant accessoirement une activité agricole. Mais jusqu'à présent, le Service cantonal des contributions (SCC) ne recevait guère plus d'une centaine de comptabilités agricoles. C'est qu'il exigeait la fourniture régulière des données, et non seulement celles relatives à de mauvaises années, par exemple. Toujours est-il que la grande majorité des agriculteurs s'accommodaient semble-t-il fort bien des normes gouvernementales, calculées sur des moyennes.

Le SCC a promis à la profession qu'il ferait preuve de compréhension pour les paysans âgés qui vont abandonner leur exploitation, ainsi que pour ceux qui n'exercent qu'une activité agricole très accessoire. Les autres n'auraient-ils pas intérêt à se faire taxer d'office? «La première année, peut-être, mais pas après. Ceux qui préféreraient la taxation d'office prendraient des risques importants», assure Raphaël Chassot, chef du SCC. Francis Maillard confirme: «Ce serait dangereux. Et ça pourrait se payer très cher».

LOUIS RUFFIEUX

FISC

L'Etat de Fribourg est le seul à assaisonner les monastères

Ces institutions sont généralement exonérées d'impôts en Suisse. Le canton, lui, les taxe sur le revenu et la fortune.

Les couvents et les monastères bénéficient en Suisse de conditions fiscales généralement clémentes. Considérés dans la plupart des cantons comme des institutions à but culturel ou social, ils sont exonérés de l'impôt sur la fortune et le revenu. En revanche, les activités lucratives exercées à l'extérieur sont taxées. Le canton de Fribourg constitue l'exception qui confirme la règle: les couvents y sont taxés comme les usines.

En marge de leur engagement religieux et social, de nombreux couvents et monastères exercent à l'extérieur des activités lucratives au sens courant du terme. Ainsi, l'exploitation par des couvents de fermes, d'écoles ou de menuiseries n'est pas rare. Ces activités tombent dès lors sous le régime fiscal des sociétés et sont imposables.

MONTANT RESPECTABLE

Ainsi dans le canton d'Obwald, le couvent des moines bénédictins d'Engelberg exploite une école, une forge, une serrurerie, une scierie, une menuiserie, une blanchisserie et une laiterie. Les revenus issus de ces exploitations sont soumis à l'impôt. Le total de ces sommes représente «un montant respectable», selon la Direction cantonale des impôts. Il faut dire que le couvent est le deuxième employeur d'Engelberg et le plus gros propriétaire foncier de la région.

Le fisc grison se montre un peu plus tatillon. Si les couvents ne sont pas taxés sur le revenu et la fortune, les comptes sont cependant passés au crible pour déterminer quelle part de la fortune est effectivement dévolue à des fins culturelles ou sociales. Le solde est imposé. Ces impôts rapportent bon an mal an 100 000 francs à la caisse de l'Etat, pour les cinq couvents recensés sur le territoire cantonal.

En Valais, le principe appliqué est relativement souple. Là aussi, l'exonération sur la fortune et le revenu est de mise. Si des membres exercent des activités extérieures rétribuées, la communauté est taxée au minimum vital, soit sur un revenu de 7500 francs par année, multiplié par le nombre de membres. La communauté est également taxée sur ses immeubles et biens-fonds qui ne sont pas affectés au culte. Le fisc jurassien ne prélève pas d'impôts sur la fortune et le revenu, mais la taxe foncière est doublée.

FRIBOURG PINGRE

Seul le canton de Fribourg se démarque de la pratique courante, en taxant les couvents sur la fortune et le revenu, sans distinguer les activités à but social des autres. Selon Jean-Michel Baechler, chef de section au Service cantonal des contributions, les couvents et les monastères sont considérés comme des personnes morales soumises au régime des personnes physiques. Ils sont de ce fait imposés sur la fortune et le revenu.

Cette pratique se justifie par la nature de leurs activités, conformément aux autres associations dont l'élément déterminant est la valeur fiscale de leurs immeubles, précise-t-on au service concerné. Entre 20 et 30 congrégations religieuses sont ainsi imposées dans le canton. Elles font du reste partie des 145 contribuables de la catégorie «autres personnes morales». Impossible cependant de déterminer le montant que cette imposition rapporte au fisc fribourgeois. ATS

UNIVERSITÉ. Les taxes vont augmenter

● Compression des dépenses, augmentation des recettes: poursuivant ce double objectif, le Conseil d'Etat a décidé d'élever les taxes d'inscription pour les étudiants de l'Université, dès le 1er mars prochain. En plus des émoluments de base de 290 francs par semestre, les étudiants immatriculés suisses et liechtensteinois, ainsi que ceux dont les parents sont domiciliés dans ces deux pays et ceux qui bénéficient d'une autorisation d'établissement, payeront une taxe d'inscription de 300 francs par semestre (au lieu de 230 fr.); les autres étudiants auront à débourser 400 fr. (350 fr.). Les auditeurs libres payeront, pour un semestre, 20 fr par heure hebdomaire de cours ou de séminaire, au lieu de 15 fr. Et ceux qui ont plus de 62 ans s'acquitteront d'un forfait de 20 fr. par semestre (au lieu de 30 fr. actuellement). LIB

ÉCOLE D'INGÉNIEURS. Introduction d'une taxe d'examen

● Il en coûtera plus cher d'étudier à l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg. Le Gouvernement a décidé d'adapter le montant de l'écolage pour les étudiants dont les parents sont domiciliés dans le canton. Il passera de 200 à 250 francs par semestre. D'autre part, une taxe de 300 fr. sera perçue pour l'examen final, ce qui est nouveau. L'arrêté gouvernemental entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Il s'appliquera pour la première fois aux écoles pour le semestre d'été 1993/94. LIB

ASSURANCE DES BÂTIMENTS. Les mêmes taux

● Malgré le montant très important des dégâts dus au feu et aux éléments naturels en 1990, 91 et, dans une moindre mesure, en 92, les taux des primes et surprimes de l'assurance des bâtiments ne changeront pas l'année prochaine. Le Conseil d'Etat a ratifié la proposition du conseil d'administration de l'ECAB (Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments). Quant à l'indice moyen du coût de construction applicable en 1993, il ne changera pas non plus, même si l'indice du coût de la construction a subi une légère diminution depuis avril 1991, date de référence pour la dernière adaptation (1er janvier 1992). LIB

POLICE. De tout un peu

● La semaine écoulée, la police cantonale est intervenue pour seize vols: treize par effraction, un par introduction clandestine, un à la tire et vols dans des voitures. Elle s'est occupée de deux affaires de mœurs, quatre affaires de lésions corporelles ou de bagarres et a enregistré neuf plaintes pénales pour dommages à la propriété ou vandalisme. Par ailleurs, elle a arrêté ou identifié quinze auteurs de délits, dont un mineur. Elle a constaté vingt-six accidents, dont sept ont fait dix-neuf blessés et deux accidents mortels. Treize permis de conduire ont été saisis à des automobilistes en état d'ébriété. Deux conducteurs sous l'influence de la drogue ont eu leur permis retiré. LIB

NOUVELLE LOI

L'aide et les soins à domicile seront rétribués

La nouvelle loi cantonale sur les soins et l'aide familiale à domicile entrera en vigueur le 1er janvier. Ce texte prévoit que toute personne qui apporte une aide régulière et importante à un parent ou à un proche impotent peut prétendre à une indemnité forfaitaire de 25 francs par jour au maximum. L'aide est considérée comme «régulière» lorsqu'elle est dispensée quotidiennement pendant au moins une heure et demie. Elle est «permanente» lorsqu'elle est nécessaire durant une période d'au moins soixante jours.

Le Département de la santé publique communique que la demande d'indemnité doit être adressée par écrit à la commission de district pour les soins et l'aide familiale à domicile, dont l'adresse est celle de la préfecture du district. Les services de soins et d'aide familiale à domicile, ainsi que le Département de la santé publique tiennent à disposition des formulaires de demande. La décision d'octroi de l'indemnité sera prise par la commissaire de district. LIB

PRÉVOYANCE

Un arrêté cantonal veillera à la sûreté des placements

Dès janvier 1993, les fondations de prévoyance professionnelle non enregistrées seront réglées comme la LPP.

Comme le placement sans garantie chez l'employeur de tout ou partie de la fortune d'une institution de prévoyance ne respecte pas les principes de liquidité, de sécurité et de répartition des risques, il y a lieu d'impartir aux institutions de prévoyance ne pouvant fournir une garantie efficace et suffisante un délai de cinq ans pour ramener leur créance à 20% au plus de leur fortune. C'est là tout le cœur de l'arrêté pris le 22 décembre par le Conseil d'Etat et fixant les prescriptions obligatoires en matière de placement de la fortune des institutions de prévoyance en faveur du personnel.

«La Liberté» avait déjà attiré l'attention récemment sur les risques encourus par les assurés des fondations de prévoyance non enregistrées, celles qui n'appliquent pas le régime obligatoire LPP. En cas de problème financier dans l'entreprise où sont placés les fonds de semblables fondations, les assurés pouvaient voir disparaître leur droit aux prestations. Aussi l'autorité de surveillance des fondations et institutions de prévoyance (Département de la santé publique et des affaires sociales) a considéré qu'il était justifié de leur appliquer par analogie les principes de la LPP (art. 71). Selon ces principes, ces institutions doivent elles aussi administrer et placer leur fortune de manière à garantir la sécurité des placements, une répartition appropriée des risques et la couverture prévisible des liquidités. Exemple: en cas de départ d'un assuré, sa prestation de libre passage doit être disponible.

L'arrêté cantonal entrera en vigueur le 1er janvier 1993. Les fondations ont un délai de cinq ans pour se conformer aux principes LPP. Celles qui ne peuvent pas fournir une garantie efficace et suffisante doivent, dans les douze mois, soumettre à l'autorité de surveillance un plan de remboursement de leur créance contre l'employeur. Avec un tel arrêté, les droits des assurés seront donc mieux garantis.

GTI

PUBLICITÉ

GASTRONOMIE

VESIN
AUBERGE DE L'ÉTOILE
SAINT-SYLVESTRE

Nous vous proposons
CÔTE DE POULAIN
ou ENTRECÔTE DE BŒUF
grillées à la cheminée

Buffet de salades et garniture

Réservation au ☎ 037/65 18 80
Famille FROSSARD

Fermé le dimanche après midi
et le lundi

17-517848

Restaurant
de la Croix-Blanche
à La Roche

MENU de
Saint-Sylvestre

Plat fribourgeois
avec jambon
Fr. 32.– avec dessert

Ambiance champêtre:
jeunes musiciens schwytzois

Veuillez réserver votre table:
☎ 037/33 21 25

130-508976

GRAND FRIBOURG

GRAND-PLACES

La fontaine qui a réconcilié Jean Tinguely avec Fribourg

Inaugurée le 30 juin 1984, la sculpture dédiée au coureur automobile Jo Siffert avait mis dix ans à voir le jour.

Sitôt après la mort du coureur automobile Jo Siffert, en 1971, Jean Tinguely émit le vœu d'élever un monument à son ami. Le choix de l'emplacement de l'œuvre, explique l'ouvrage «Moscou-Fribourg: Jean Tinguely», «souleva une polémique qui entraîna entre le Conseil communal de Fribourg et l'artiste un silence de dix ans». Tinguely rêvait d'un endroit comme l'Université, la gare ou les Grand-Places. On ne lui proposait que des jardins dans les environs de Pérolles et Sainte-Agnès, dans le quartier du Jura. «Tinguely se sentait incompris et blessé dans son âme d'artiste, car ses œuvres vivaient précisément du mouvement et du contact avec les hommes», écrit Margrit Hahnloser-Ingold.

Il «se détourna ostensiblement de la vie publique de Fribourg, n'acceptant qu'avec réticence de rejoindre le cercle élargi de ses amis fribourgeois. Il refusait d'admettre que la population n'était pas encore familiarisée avec son œuvre et restait dans l'ensemble déconcertée par ses créations contemporaines. La glace fut quelque peu rompue en 1981 lorsque le Musée d'art et d'histoire acquit, grâce à l'aide de fonds privés, la première grande sculpture de Tinguely, «Totem numéro 3» (1960). En 1982, le nouveau syndic Claude Schorderet parvint à relancer et à mener à bien le projet de fontaine conçu par Tinguely. Le 29 février 1982 l'artiste écrivait déjà: «Je vous confirme mon accord de faire une œuvre pour la ville de Fribourg d'ici un certain temps. Aussi, j'estime qu'un monument à Jo Siffert – «Vitesse pure» – serait bien.» Le 8 octobre 1982 le feu vert était donné». L'artiste offrit son œuvre à la ville, qui prit en charge la réalisation du bassin circulaire de 8 mètres de diamètre, ainsi que l'installation du courant.

«Le 30 juin 1984, par une chaude journée d'été, la fontaine fut inaugurée en présence d'une foule bigarrée. Cette manifestation prit des allures de fête populaire que des amis artistes de Tinguely agrémentèrent de stands de restauration originaux. Après quelques ratés, la fontaine-sculpture arrosa les têtes des joyeux spectateurs, conquérant leurs cœurs de ses jets harmonieux». La fontaine, écrit encore Margrit Hahnloser-Ingold, «fut l'occasion pour la population de découvrir le sculpteur, mais aussi le monde de l'art contemporain. Dès lors Tinguely se montra plus souvent à Fribourg».

Le jour précédant l'inauguration, Jean Tinguely expliquait à «La Liberté»: «La machine est conçue, orchestrée selon ma vision propre; elle doit être un médium, porteuse d'une idée, d'un état d'âme, avec le concours de l'eau, élément ludique, de joie, de séduction. La sculpture fait un va-et-vient d'un cinquième. Je lui imprime cette cadence sans bouleverser pour autant le champ visuel du spectateur, ou du rêveur. Car il s'agit plutôt de rêver devant pareille machine».

L'image publiée ici met un terme à la série de onze photographies de fontaines signée Michel Duperrex, de Posieux (tél. 31 30 20). Ces photos sont actuellement exposées à la galerie La Margelle, rue des Epouses.

A noter qu'outre la fontaine de Samson, les copies des fontaines de la Samaritaine et de la Force sont les œuvres du sculpteur fribourgeois Theo Aeby, qui les a réalisées dans les années soixante. Ce que nous avions oublié de mentionner. FM

Inaugurée le 30 juin 1984, la fontaine que Tinguely a dédiée au souvenir de Jo Siffert, aux Grand-Places. Michel Duperrex

AGENDA

■ **GABBY MARCHAND.** Mandarines-clémentines: Gabby Marchand attend tous les enfants pour son spectacle. La chanson du jour: «J'ai mis mon manteau d'hiver» (diffusée sur Radio-Fribourg à 13 h. 05). Espace-galerie Placette, Fribourg, mardi dès 16 h.

■ **DANCE.** D.J. week à Fri-Son: DJ Saint Paul & DJ 812 London (Tekkno-hardcore). Route de la Fonderie 13, Fribourg, mardi de 22 h. à 3 h.

POSTE PRINCIPALE. Horaire d'ouverture des guichets

● **Jeudi 31 décembre:** 7 h. 30 - 12 h.; guichet urgent: 14 h.-17 h.; guichets télégraphe: 7 h. 30-21 h. 30.

Vendredi 1er janvier: fermé; pas de guichet urgent; guichets télégraphe: 9 h. - 12 h. 30, 17 h. - 21 h.

Samedi 2 janvier: fermé; pas de guichet urgent; guichets télégraphe: 9 h. - 12 h. 30, 17 h. - 21 h.

Dimanche 3 janvier: fermé; guichet urgent: 18 h. - 20 h. 30; guichets télégraphe: 9 h. - 12 h. 30, 17 h. - 21 h. LIB

RENCONTRE

Un petit patron refuse d'être malmené par l'administration

En quête d'un cadre, un maître peintre n'a pas été soutenu par l'Office cantonal du travail. Il affirme même que l'image de son entreprise a été salie.

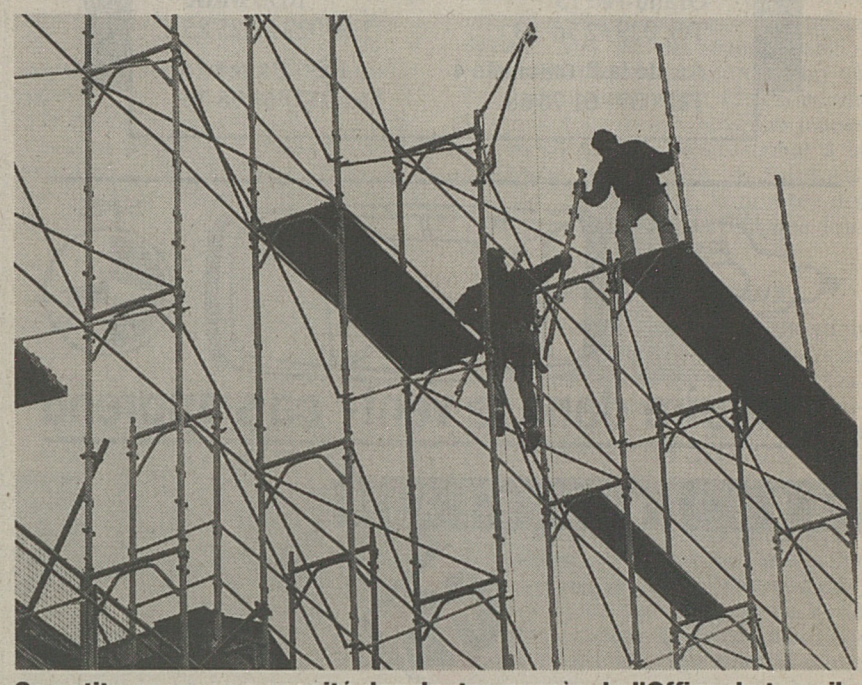

Sa petite annonce a suscité des doutes auprès de l'Office du travail.

Je veux des excuses par écrit. Je n'ai rien à me reprocher, j'irai jusqu'au bout.» Monsieur F., de son prénom, est patron d'une petite entreprise de gypserie-peinture de la place fondée en 1979. Il y a deux ans, il a racheté une entreprise similaire, qui comprenait en plus location et montage d'échafaudages. Il n'est pas de ceux que la crise effraie. «Je suis très content de la conjoncture, ça fait un bon nettoyage. J'espère que ça dure encore deux ans. Après, on pourra travailler sérieusement.» S'il ne peut pas garantir les délais, si le tarif à l'heure du travail fourni ne se situe pas dans une fourchette fixée, le petit patron préfère perdre le marché. «Je n'ai jamais déçu quelqu'un, dans vingt ans je serai toujours là.»

Se définissant lui-même comme peureux, il n'a ni dette ni crédit auprès d'une banque, Monsieur F. s'est pourtant résolu à développer son secteur échafaudages. Avec un matériel en aluminium plus cher à l'achat mais plus maniable, il pense disposer d'un gros atout face à la concurrence. Pour ce secteur, le maître peintre a d'abord défini le profil de son futur cadre avant de confier la sélection à une agence de travail temporaire. Des candidats ont défilé, sans donner satisfaction. Face au montant de la commission (plus de 10 000 francs) que l'agence réclamait en cas d'engagement, Monsieur F. a préféré arrêter les frais.

EN AVOIR LE CŒUR NET

Il s'est ensuite adressé à l'Office cantonal du travail, en février 1992, pour signaler ce nouveau poste de cadre. Il pensait trouver très vite preneur, le marché de la construction en crise ayant libéré pas mal de main-d'œuvre. Nombre de postulants dont des femmes sont alors passés par le bureau de Monsieur F. Visiblement sans connaître la nature exacte du travail proposé. «Les candidates n'ont pas posé de questions sur l'entreprise mais sur les vacances. Elles n'étaient pas mûres, pas préparées.» Au point que le petit patron s'est demandé si l'Office cantonal du travail faisait véritablement son boulot de placement. Il a voulu en avoir le cœur net.

La réponse lui est venue en mai sous la forme d'une lettre dudit office. «Il y a une certaine disproportion entre le poste annoncé et la taille de votre entreprise... Nous doutons que votre annonce soit sérieuse et ait réellement pour but l'engagement d'un chômeur.» Ce sont en substance les termes employés alors par le signataire de la missive officielle, M. Jean-Pierre Gianini, chef de service. Aujourd'hui, l'intéressé affirme que ses doutes ont été corroborés par les renseignements pris auprès d'une agence de travail temporaire. Celle-ci trouvait également que la proposition de travail de l'entreprise de gypserie-peinture manquait de sérieux.

«ON M'A CASSÉ»

Toujours est-il que Monsieur F. reviendra plusieurs fois à la charge auprès de l'Office cantonal du travail. «Il y a eu une grosse dispute» déclare M. Gianini. Après un détour infructueux par les services de placement de la ville, Monsieur F. frappera à la porte du chef de l'Economie publique, Michel Pittet, pour se plaindre. Le conseiller d'Etat lui répondra en juin, en défendant l'Office du travail. L'augmentation exponentielle du chômage l'a complètement débordé, ne lui permettant pas de bien remplir son activité de placement. «La situation peut expliquer un comportement quelque peu nerveux et impulsif des personnes occupées à l'office» écrivait-il.

La persévérance de Monsieur F. s'explique par la conviction de ne pas avoir été traité comme les autres entreprises et même d'avoir été desservi par les services de l'Etat. «On nous a reproché d'avoir reçu des candidates le soir, d'offrir un salaire trop élevé (6500 francs maximum), d'être des gens spéciaux liés à une secte. C'est vrai que je suis membre d'une communauté religieuse venue d'Egypte. Je ne m'en suis pas caché auprès des candidates puisque je leur ai signalé qu'elles pourraient accomplir parfois des tâches administratives pour cette communauté. Je n'ai pourtant jamais demandé à quelqu'un d'y entrer. Mais ça n'excuse pas ces conseils donnés aux candidates par une secrétaire de l'Office du travail: n'allez pas là-bas, c'est une entreprise louche! Bien que j'aie proposé une garantie de salaire de 300 000 francs pour ce poste, ils ont sali mon entreprise, on m'a vraiment cassé dans cette affaire», résume Monsieur F.

UN NOUVEAU CONTRÔLE

En demandant des excuses, le gypsier-peintre veut retrouver une considération entamée par la légèreté administrative. Et surtout ne pas gâcher son image au sein de sa communauté religieuse. Celle-ci attache un grand prix à la netteté et à la solvabilité de ses membres tout comme à un casier judiciaire vierge.

Deux jours avant Noël, Michel Pittet écrivait à Monsieur F. qu'il réinscrivait «par gain de paix» le poste en question sur les listes de l'Office du travail, sous réserve d'un nouveau contrôle.

Le petit patron, bien réticent à parler des chantiers en cours et du nombre de personnes employées, voire à s'inscrire au Registre du commerce comme la loi l'exige dès que le chiffre d'affaires dépasse 100 000 francs, n'a sans doute pas encore joué toutes les cartes de la transparence.

GÉRARD TINGUELY

FRIBOURG. Les bureaux resteront fermés à midi

● La ville ne poursuivra pas l'expérience d'ouverture de certains guichets le lundi à midi. Cet essai avait été tenté dès avant les vacances d'été sur demande d'une conseillère générale. Il se solde par un quasi-échec, seul le Contrôle des habitants ayant reçu plus d'un client par semaine en moyenne (1,18). Dans les autres services (secrétariat de ville, écoles, finances, police locale), la fréquentation a été insignifiante. Le Conseil communal considère donc que l'engagement de personnel durant ces heures ne se justifie pas. LIB

CORPATAUX. Trois blessés dans une violente collision

● Hier à 10 h. 20, un automobiliste de 20 ans circulait de Corpataux en direction de Magnedens. En traversant la route principale Fribourg-Bulle, il entra en violente collision avec une voiture circulant correctement de Fribourg vers Farvagny-le-Grand. Suite au choc, les deux véhicules s'immobilisèrent contre un mur de jardin. Blessés, les deux conducteurs ainsi qu'un passager furent transportés à l'Hôpital cantonal par l'ambulance officielle. Dégâts: 12 000 francs. LIB

MATRAN. Alcool au volant et gros dégâts sur la N12

● Dimanche à 20 h. 50, un automobiliste de 46 ans circulait en état d'ébriété sur l'autoroute de Bulle vers Fribourg. Lors d'un dépassement dans la montée de Matran, il perdit la maîtrise de son véhicule qui dévia à droite et percuta les glissières de sécurité. Suite au choc, la voiture revint sur la gauche et entra en collision avec une automobile qui suivait. Personne n'a été blessé mais les dégâts s'élèvent à 62 000 francs. Soumis à une prise de sang, le conducteur fautif s'est vu retirer son permis provisoirement. LIB

FARVAGNY-LE-GRAND. Octogénaire perdu et retrouvé

● Tôt hier matin, la gendarmerie est intervenue suite à un appel signalant la disparition d'un octogénaire de Farvagny-le-Grand. Les premières recherches de la famille n'ayant pas abouti, un dispositif de quadrillage fut mis en place pour fouiller tout le secteur à l'aide de trois chiens de police. L'homme fut retrouvé vers 9 heures à proximité du dépôt de la voirie à Rossens. Très affaibli et à la limite de l'hypothermie, il était couché dans un champ. Il fut conduit par ambulance à l'Hôpital cantonal. LIB

CHEVRILLES. Fête pour une nouvelle nonagénaire

● C'est le jour de Noël qui a été choisi pour fêter les nonante ans de Mina Thalmann, née Haller, en présence de ses cinq enfants, huit petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Mina Thalmann est née le 29 décembre 1902 dans le Tyrol autrichien et c'est à Rome qu'elle connut son époux, aujourd'hui décédé, qui était garde suisse au Vatican. Jouissant d'une bonne santé et de toute sa lucidité, elle vit au home Aergera à Chevrilles et aime encore faire chaque jour sa partie de jass. Nos félicitations et meilleurs vœux! LIB

Avis aux annonceurs

En raison des fêtes de fin d'année, les derniers délais de remise des ordres devant paraître dans "La Liberté" sont fixés comme suit :

Editions	Délais
Lundi 4 janvier:	mercredi 30 décembre, 12h.
Mardi 5 janvier:	jeudi 31 décembre, 9h.

Les édition des 1er et 2 janvier sont supprimées.

PUBLICITAS SA

Rue de la Banque 4 — 1700 **Fribourg**
Tél. 037 / 81 41 81 — Fax 037 / 22 71 23

Grand-rue 13 — 1630 **Bulle**
Tél. 029 / 2 76 33 — Fax 029 / 2 25 85

Av. de la Promenade 4 — 1530 **Payerne**
Tél. 037 / 61 78 68 — Fax 037 / 61 78 70

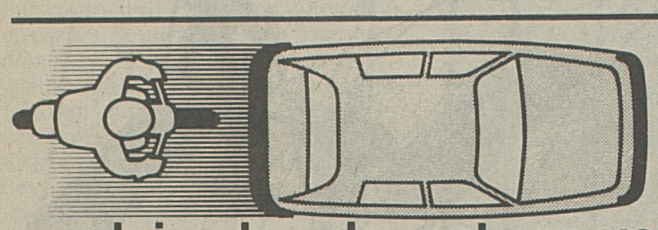

SKS

conduire dans le vent- ça s'apprend

CLUB EN LIBERTÉ

L'ÉVASION SUR GRAND ÉCRAN À LA PORTÉE DE TOUS... grâce à la carte CINÉ-FIDÉLITÉ

parrainé par «La Liberté» qui apporte ainsi son soutien promotionnel à cette action exceptionnelle lancée par les salles de votre région.

Cette carte personnelle peut être obtenue:

1. A la caisse des cinémas, hors des périodes d'affluence précédant les séances, contre un émolument de Fr. 5.–.
2. A «La Liberté», gratuitement pour les membres du CLUB EN LIBERTÉ.

Pour son établissement, il suffit de nous laisser vos nom, prénom, adresse et une photo d'identité.

Elle vous permet:

1. – l'achat d'un carnet de **25 bons d'entrée à Fr. 7.–,** soit Fr. 175.– (y c. 10% de taxe communale).
   – Les bons à Fr. 7.– sont acceptés dans la majorité des villes de Romandie, excepté Genève.
2. – L'achat d'un carnet de **10 bons d'entrée à Fr. 9.–,** soit Fr. 90.– (y c. 10% taxe communale).
   – Les bons à Fr. 9.– sont acceptés dans toutes les salles de Fribourg, Bulle et Payerne.

La carte Ciné-Fidélité ou des bons-cadeaux sont en vente:
– dans toutes les salles de Fribourg, Bulle et Payerne
– au secrétariat des cinémas Rex (accès route des Arsenaux)
– par correspondance, ☎ 22 11 50, fax 23 19 52

AVEC CETTE CARTE PRIVILÈGE... C'EST TOUJOURS LA FÊTE AU CINÉMA!

CLUB EN LIBERTÉ

A louer, à **Domdidier** (FR), dans ferme rénovée, au rez-de-chaussée

LOCAUX AVEC VITRINE

Libres dès le 1er avril 1993 ou pour date à convenir.

Pour visiter et renseignements, s'adresser à:

17-1636

N. CHARDONNENS SA
Gérance immobilière
1564 Domdidier ☎037-75 26 43

À REMETTRE

à la rue de Lausanne à Fribourg

BOUTIQUES

Reprise agencement à discuter. Sans stock.

Offres à AFFINITY SA, C.P. 6, 1695 VILLARLOD. ☎ 037/31 31 49

17-232

A louer, à **Domdidier/FR,** imp. Le Saugy

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

tout confort.
Libre de suite ou pour date à convenir.
Prix: Fr. 600.– + charges Fr. 50.–
Pour visiter et renseignements, s'adresser à:

17-1636

N. CHARDONNENS SA
Gérance immobilière
1564 Domdidier ☎037-75 26 43

La petite annonce. Idéale pour démarrer sur les chapeaux de roues. **Petites annonces. Grands effets. Publicitas.**

CUGY, À LOUER

appartements

4½ pièces, de suite ou à convenir
3½ pièces, dès le 1.4.1993
grand studio en attique avec terrasse, dès le 1.2.1993.

Construction récente avec tout le confort moderne.

☎ **037/66 11 25** 17-1626

A louer à Fribourg, centre-ville, avenue de la Gare 11,

SURFACE DE BUREAU

80 m², 2e étage

Loyer: Fr. 1665.– + Fr. 80.– de charges.

Disponible: 1.1.1993

17-1789

gerama sa Gérance de sociétés et de biens immobiliers
Rue du Simplon 8, 1705 Fribourg
Tél. 037/22 06 16, Fax 037/23 26 44

Donnez de votre sang Sauvez des vies!

À LOUER

À FRIBOURG

Rue Pierre-Aeby 213
proche de la Basse-Ville

studio

Loyer Fr. 870.–
+ chauffage électrique

Libre de suite

17-1706

Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg

☎ 037/22 64 31
037/22 75 65

Route de Beaumont 1
Fribourg

Dans immeuble tour, proche d'un centre commercial, à louer **4 pièces,** hall, cuisine agencée, bain/W.-C. Loyer échelonné sur trois ans, dès **Fr. 1500.– + Fr. 150.–** charges. Telenet: **Fr. 20.–.** Vue, dégagement. Pour visiter: ☎ 037/24 76 82 SOGIROM, Maupas 2, Lausanne, ☎ 021/311 25 66-67.

22-2496

DIVERS

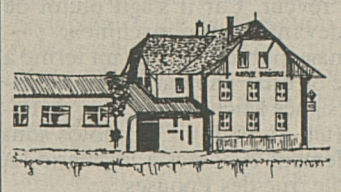

GRAND NOUVEL-AN

Auberge Paroissiale À ÉCUVILLENS

Jeudi 31 décembre 1992

SOIRÉE CHARLESTON

Bienvenue en tenue appropriée

animée par l'orchestre **C 2**

Buffet: froid
chaud
desserts
Fr. 55.–

Réservez vos tables au ☎ 037/31 11 68

17-3052

Agnès Richomme

Viens Esprit-Saint

72 pages, Fr. 13.50

On assiste, depuis quelques années, à ce que l'on pourrait appeler une redécouverte de l'Esprit-Saint, celui que l'on avait un peu méconnu.

Ce petit livre nous offre un commentaire à la fois simple et profond.

Chez votre libraire ou aux ÉDITIONS SAINT-PAUL
Péroles 42
CH-1700 FRIBOURG

Le soussigné commande
... ex. Richomme «Viens Esprit-Saint» au prix de Fr. 13.50

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

No postal, localité: .....

Date et signature: .....

ÉDITIONS ST-PAUL, FRIBOURG

Les voyages HORNER

Sa 2.1.93 **Journée de «Bärzeli» en Emmental**
Fr. 66.–, prix du voyage, repas de midi, musique et danse.

Me 13.1.93 **Excursion d'une demi-journée**
Prix du voyage Fr. 26.–, départ de Fribourg, Grand-Places 12 h. 45.

CATS

Musical Cats à Zurich

Je 21.1.93 16 h. 30 départ de Fribourg, Grand-Places; 19 h. 30 (a)

Sa 6.3.93 11 h. 45, départ Fribourg, Grand-Places; 14 h. 30 (anglais). Prix du voyage Fr. 33.–; billets à Fr. 128.–, Fr. 103.–, Fr. 78.–

Prospectus gratuit, renseignements et inscriptions chez

60 JAHRE·ANS 1931–1991
VOYAGES HORNER REISEN
037/44 31 31
1712 TAFERS/TAVEL

NOUVEAU!

Vous êtes à la recherche d'un emploi!

Composez le ☎ 156 69 89 (1.40/min.)

De 7 h. à 20 h. les lundi, mardi et jeudi.

Mercredi et vendredi jusqu'à 18 h.

Aucune bande enregistrée
Responsable: M. Mezenen

241-250047

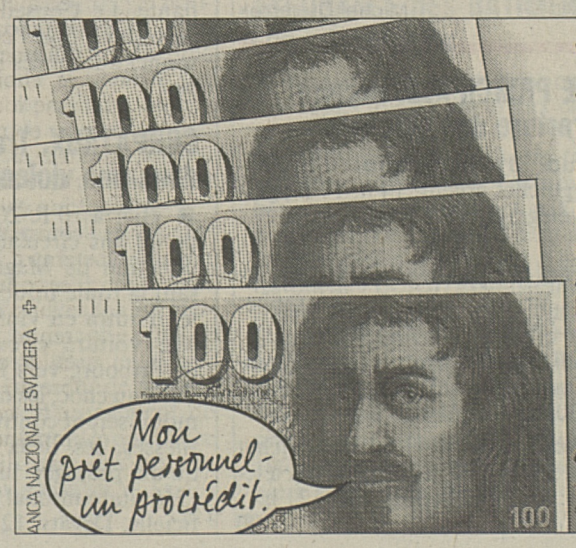

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois env. Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Date de naissance ..... Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
1, Rue de la Banque
1701 Fribourg

ou téléphoner
037 - 81 11 31
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

1A/LaL/53/Di

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

GRUYERE - VEVEYSE

TOURISME

A défaut de skier, pourquoi ne pas «raquetter» dans la neige?

Un Châtelois lance l'idée de la pratique de la raquette à neige sur les hauteurs des Paccots et du Niremont. Intéressante alternative au ski.

La station des Paccots pourrait s'ouvrir à une nouvelle pratique sportive. Un Châtelois lance l'idée d'un club d'adeptes de la raquette à neige. Suggestion séduisante en cette saison du ski que l'insuffisance de neige semble à nouveau réduire à sa portion congrue. Si ce sport n'est pas une nouveauté, dans la région ses adeptes sont cependant encore peu nombreux. Il suffirait peut-être de les rassembler en un club ou à la faveur de quelques randonnées pour que le virus gagne du terrain, pense le journaliste châtelois Pierre Jaquier en annonçant son projet.

Le raquetteur châtelois lance son idée par le biais d'une annonce parue dans son journal local en appelant le public à chausser des raquettes pour partir à la découverte de la beauté de la nature hivernale, que cela soit au rythme tranquille de la promenade ou à celui de la randonnée plus sportive. L'appel lancé il y a quelques jours seulement a déjà suscité des échos suffisamment prometteurs pour envisager la constitution d'un petit groupe. Pierre Jaquier va par exemple leur proposer d'arpenter les hauteurs dominant les Paccots, le Rathwel ou le Niremont. Evidemment que dans les conditions actuelles, le randonneur doit faire son deuil de l'ivresse de la poudreuse pour se satisfaire d'une marche sur une modeste couche de neige. Sur la neige dure, le promeneur chaussé de raquettes peut en revanche se transformer en coureur des bois. Et surtout, il peut prendre ses distances des cheminements traditionnels. Pas étonnant donc que les enfants deviennent immédiatement des adeptes inconditionnels de ce sport qui favorise l'approche ludique de la nature.

Il y a quelques années, un club de raquetteurs s'était constitué à Moléson sur l'initiative de Pierre-Alexandre Bugnard. «Ils étaient une dizaine de mordus et cela marchait fort». Mais le club s'est dissous, faute de combattants: ces sportifs étaient d'un âge plutôt certain et personne derrière eux n'a pris le relais», regrette Philippe Micheloud, directeur de la station. C'est que la station gruérienne aussi paraît privilégiée pour la pratique de ce sport. Philippe Micheloud se réjouit que l'initiative reparte du côté du Moléson en pensant immédiatement à des randonnées par-dessus les frontières des deux districts. De son côté, la Société de développement de Châtel-St-Denis-Les Paccots va voir comment elle peut se rallier, voire soutenir, la suggestion de Pierre Jaquier. Mais d'ores et déjà, son animatrice Elisa Klink se réjouit de cette initiative.

YVONNE CHARRIÈRE

Sans être une nouveauté, la raquette a encore peu d'adeptes dans la région. Cependant, un petit groupe d'amateurs s'est déjà constitué. ASL

Sport facile et pas cher

La pratique de la raquette à neige se contente d'un équipement très réduit. Il suffit, pour se donner des airs de trappeur, d'acheter – ou de louer – une paire de raquettes dont le coût moyen est de 200 francs. Deux modèles sont à choix: le français à fixation rigide qui donne l'impression d'avoir chaussé des skis de fond et sécurise les débutants, et le canadien qui laisse davantage de liberté de mouvement, raquette appréciée par les sportifs plus aguerris qui avancent sans l'aide de bâtons. Les raquettes se glissent sur de bonnes chaussures de randonnées, voire des bottes. Quant à la technique, elle s'acquiert tout simplement en marchant. Tout au plus, faut-il faire attention aux premiers pas dans la poudreuse pour éviter un saut périlleux en avant... Mais rapidement, et avec le plaisir d'une technique bien maîtrisée, le raquetteur est à même de fréquenter sans difficulté en hiver les itinéraires qu'il parcourt à pied l'été. YCH

MÈZIÈRES. Six blessés et appel aux témoins

● Dimanche à 17 h. 35, un conducteur de Jeep de 58 ans circulait de Vuisternens-devant-Romont en direction de Mézières. A l'entrée de cette localité, il perdit la maîtrise de son véhicule et entra violemment en collision avec une voiture arrivant correctement en sens inverse. La Jeep sortit de la route et termina sa course dans l'herbe. Les conducteurs ainsi que les passagers des deux véhicules, un enfant de 5 ans et trois femmes, furent grièvement blessés et conduits à l'hôpital de Billens. Les témoins éventuels sont priés de contacter la gendarmerie au 037/52 23 59. LL

RECTIFICATIF. Assemblée communale de Lentigny

● Compte tenu des décisions prises, il convient de préciser que le budget 1993 est équilibré. Il présente un excédent de produits, et non de charges, dont il faut déduire des augmentations de taxes refusées. D'autre part, le crédit pour l'amélioration de l'éclairage des terrains de sport consistait en pose de visières sur les projecteurs. Crédit refusé lui aussi. MDL

LE CRÊT

Les contribuables sont à un poil de la hausse de l'impôt

On est à 0,1% de la barre fatidique. Situation tendue qui n'empêche pourtant pas la commune d'investir...

Avec un déficit de 38 000 francs sur un total de charges de 781 000 francs, le budget de fonctionnement de la commune du Crêt est à la limite de ce que la loi prévoit pour exiger une hausse du taux de l'impôt. On y échappe de justesse, signale le secrétaire communal puisque la relation entre le déficit et les charges est à 0,1% en dessous du fatidique 5%. La situation n'en est pas moins tendue sur le plan fiscal puisque l'impôt, y compris pour la paroisse, est à 1,25 franc, taux auquel s'ajoute un impôt personnel de 50 francs. La commune poursuit cependant ses investissements. Le poste le plus important concerne l'épuration avec 1 130 000 francs qui s'ajoutent au million déjà investi jusqu'ici. Ce coût élevé s'explique par la nécessaire construction d'une station de pompage.

L'assemblée a été orientée sur une éventuelle participation financière de la commune à une salle polyvalente. Le Crêt a le choix entre Semsales moyennant une location annuelle de 15 000 francs et une particiption à l'exploitation et à la charge d'intérêt du complexe que construit Saint-Martin. La décision est de la compétence du Conseil communal. Elle interviendra au printemps.

L'assemblée communale tenue sous la présidence du syndic Francis Favre a en outre rendu hommage à Jules Favre, conseiller communal, depuis 32 ans membre du corps des sapeurs-pompiers qu'il commande depuis 1972. Le commandement passera le 1er janvier au lieutenant Charles Grandjean.

YCH

BROYE

BROYE

Le chômage touche de plus en plus la génération montante

Problème financier mais d'abord humain. Le drame de 1993 sera celui des personnes en fin de droit.

«Du point de vue humain, la situation se révèle catastrophique.» Directeur ds affaires sociales de la ville d'Estavayer-le-Lac, Gérard Duriaux ne dissimule pas les soucis que provoque l'évolution du chômage dans la localité. Déjà préoccupant aujourd'hui, le constat s'aggravera immanquablement au cours des mois à venir. De 38 à la fin de l'année dernière, le nombre des gens sans emploi s'élève au terme de ce mois de décembre à 110. «Le service social est submergé» affirme le conseiller communal.

Les gens donnent de plus en plus l'impression de se croire inutiles d'autant que certaines entreprises auxquelles ils proposent leur collaboration ne répondent même plus aux offres. «Pour nombre d'entre eux, on peut donc d'abord parler de tragédie humaine plutôt que financière» relève Gérard Duriaux. Le secteur de la construction fut le premier touché avec la prière faite aux étrangers de ne pas suivre les hirondelles sur le chemin de leur retour printanier. Mais aux manœuvres succédèrent bientôt les ouvriers, aux secrétaires les comptables. «Le drame, en 1993, sera celui des travailleurs en fin de droit qu'il s'agira, bien entendu, d'aider» annonce le patron des affaires sociales staviacoises pour qui l'exemple des communes jurassiennes proposant la confection de pullovers destinés aux réfugiés de l'ex-Yougoslavie mérite réflexion. Quant à l'année à venir, elle ne laisse économiquement parlant présager rien de bon, du moins à Estavayer-le-Lac où la toute nouvelle zone industrielle sise «En Piollet» attend désespérément des acquéreurs. A noter enfin, à titre de rappel, que le rapport de gestion publié chaque année par la commune signalait 11 chômeurs à fin 1979, 7 en 1980, 2 en 1981 et 18 en 1985.

LES JEUNES TOUCHÉS

Seconde localité broyarde par son importance, Domdidier n'est pas épargné par le fléau: de 7 à fin janvier dernier, la quantité de chômeurs s'élève aujourd'hui à 35. «Le nombre croissant de jeunes à la recherche d'un emploi choque particulièrement» déplore Germain Waeber, secrétaire communal. Apprentis et étudiants au terme de leur formation ne trouvent en effet pas la moindre embauche. Et l'année à venir se révélera plus dure encore puisque plusieurs entreprises parlent déjà de nouveaux licenciements. Même constatation à Cugy où l'on dénombrait hier 12 chômeurs contre 8 il y a douze mois. Les jeunes paient ici aussi un lourd tribut à la mauvaise conjoncture. A Saint-Aubin, de 12 à fin 1991, le nombre des villageois sans emploi a plus que doublé.

LA SITUATION S'AGGRAVE

«En ville de Payerne, la situation s'est nettement détériorée au cours de ces derniers mois» fait remarquer Daniel Bovet, préposé à l'agence communale de chômage. On dénombrait au début décembre 193 chômeurs, autrement dit le 5,3% de la population active. Il y a une année, les chiffres étaient de 58 chômeurs (1,6%). Plusieurs personnes peuvent désormais prétendre aux indemnités du «Bouton d'or», l'aide spéciale que le canton de Vaud et ses communes attribuent aux chômeurs en fin de droit, dont la durée varie en fonction de l'âge du bénéficiaire.

L'administration communale d'Avenches enregistre de son côté, en cette fin d'année, 56 chômeurs issus de toutes les branches économiques (+ 10 par rapport à 1991). Les perspectives 1993 ne se révèlent guère réjouissantes. A Lucens, le nombre de gens sans emploi a plus que doublé d'une année à l'autre, passant de 48 à 98 pour la localité comptant 2300 habitants. «Pourvu que la situation ne se dégrade pas davantage» espère-t-on au secrétariat communal. A Moudon enfin, 180 personnes pour une population de 4600 habitants peuvent prétendre au droit du timbrage. «Une augmentation énorme par rapport à la même époque de l'année dernière où l'on recensait 91 personnes sans emploi» constate le secrétaire chargé du dossier chômage. En guise de vœux, celui-ci souhaite une reprise des affaires qui serait vivement appréciée.

GÉRARD PÉRISSET

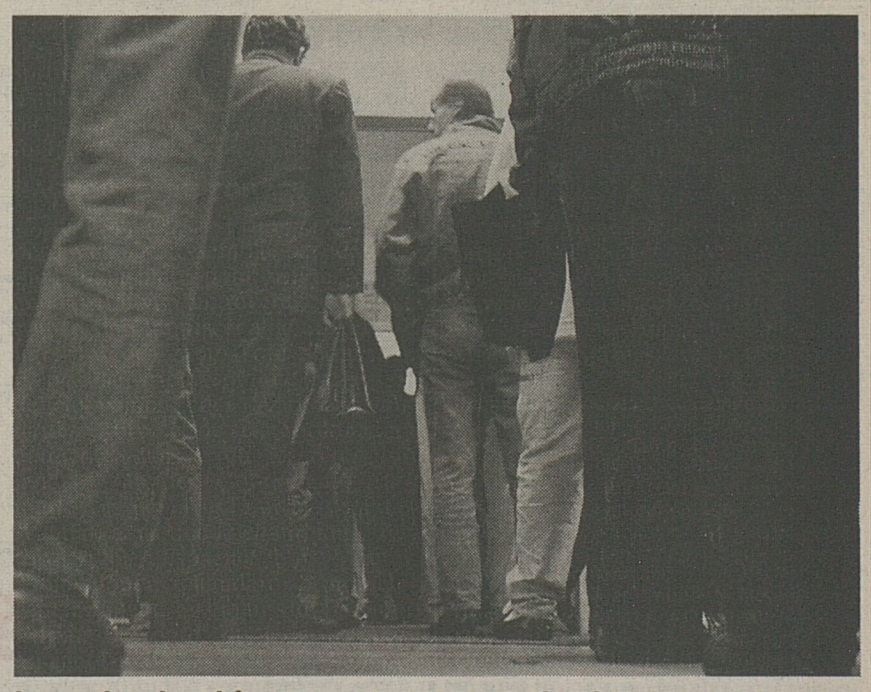

Le nombre des chômeurs est en augmentation dans les grandes localités de la Broye. LL Alain Wicht

ESTAVAYER-LE-LAC. Sauveteurs sur la brèche

● La section staviacoise de la Société suisse de sauvetage publie régulièrement un bulletin d'information fort intéressant. L'édition de fin d'année signale notamment la mise en place, sous la présidence de Johann Grosset, d'un comité chargé d'organiser la rencontre 1993 des sections romandes. La manifestation, prévue initialement le 26 juin, a été reportée au 11 septembre en raison du Tir cantonal fribourgeois. Le même bulletin annonce d'autre part le dédoublement, en raison de son succès, du cours de jeunes sauveteurs. Enfin, le bilan des interventions sur le lac par les équipes de piquet qui fonctionnèrent à 21 reprises s'établit à 2 sauvetages, 5 recherches et 7 remorquages-renflouages. GP

AGENDA

■ **THÉÂTRE.** La troupe moudonnoise l'Arc-en-Ciel présente au Théâtre de la Corde, rue du Château 21, à **Moudon,** le spectacle «Dieu», de Woody Allen. Mise en scène de Roberto Betti. Ce soir mardi à 20 h. 30, également le 30 et 31 décembre.

INFOMANIE
037/864 864

DIVERS

12 mois de garantie

Année flambant neuve, en excellent état (encore inutilisée), comprenant quatre belles saisons. Réserve d'énergie pour 365 jours pleins de surprises agréables, résistants à la malchance, aménageables au gré du preneur. Cherche acquéreur pour le 1er janvier 1993 au plus tard.

PUBLICITAS

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et serons toujours à vos côtés l'an prochain, pour vos annonces au quotidien.

Ing. dipl. **FUST actuel**

Humidificateurs, purificateurs d'air et saturateurs

Boneco humidificateur 1343
Convient pour des pièces jusqu'à 100 m³, 300 – 500 watts.
39.–

Boneco brumisateur à ultra-sons
Hygrostat intégré. Réglage continu de la puissance: 45 W. Convient pour des pièces jusqu'à 100 m³.
199.–

• Nous proposons tous les filtres et toutes les cartouches anticalcaires des marques Jura, Turmix, Bionair et Hebor.

Turmix LB 200
Saturateur d'une puissance de 2,2 dl/h. Inodore et hygiénique, il ne nécessite aucun entretien.
119.–

Turmix Top Air plus
Humidificateur et **purificateur d'air** pour le bureau ou la maison.
25.– Location/m.

Novamatic LB 2500
Le plus puissant des **humidificateurs!** Doté d'un filtre à charbon actif, il peut être utilisé comme **purificateur d'air** ... et en été comme **rafraîchisseur.**
Triple utilisation
Loc./m. 39.–
890.–

Ing. dipl. **FUST**
ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Fribourg, rue de Lausanne 80, 037/22 05 38. **Villars-sur-Glâne,** Jumbo Moncor, 037/42 54 14. **Payerne,** Grand-Rue 58, 037/61 66 49. **Bulle,** WARRO-Centre, rte de Riaz 42, 029/2 06 31. **Marin,** Marin-Centre, 038/33 48 48. **FUST-Center Niederwangen. Autobahnsausfahrt N12,** 031/981 11 11. *Réparation rapide toutes marques,* 021/311 13 01. *Service de commande par téléphone,* 021/312 33 37.
Tous nos magasins restent ouverts entre Noël et Nouvel-An.

A louer, à Fribourg, rue de Lausanne, de suite
2 ½ PIÈCES
Fr. 1260.–, ch. comprises.
☎ 037/26 46 41
17-527637

A louer, à Posieux, dans maison, dès le 1.3.1993
3 PIÈCES
avec terrasse + poss. jardin potager.
☎ 037/31 16 45
17-527629

BINDELLA IMMOBILIER
Place de parc
à louer au parking des Alpes, centre-ville de Fribourg.
Disponible dès le 1er janvier 1993.
Renseignements
440-1375
ENTREPRISES BINDELLA SA
Rue Haldimand 10
1003 Lausanne, Tél. 021 20 83 15

A vendre à Le Pâquier
BEAU CHALET
Ag. imm. Nelly Gasser
☎ 037/74 19 59
029/ 5 20 40
5 15 55
17-1632

A louer, à Aumont, à 8 km d'Estavayer et de Payerne
JOLI 2½ PIÈCES
Loyer: Fr. 770.–, ch. comprises.
Libre de suite.
☎ **037/65 17 34, le soir.**
17-527639

BINDELLA IMMOBILIER
A louer, au boulevard de Pérolles 15, à Fribourg
chambre meublée
avec lavabo, douche-W.-C. à l'étage. Disponible dès le 1er février 1993. Loyer: Fr. 450.–/mois, charges comprises.
Pour tous renseignements et visites, veuillez prendre contact avec les
440-1375
ENTREPRISES BINDELLA SA
Rue Haldimand 10
1003 Lausanne, Tél. 021 20 83 15

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

À LOUER
à GROLLEY
derniers appartements
dans petit immeuble neuf, proche des transports publics et d'un petit centre commercial
2½ pièces
Loyer: dès Fr. 1090.– + charges
3½ pièces
Loyer: dès Fr. 1380.– + charges
Poste de conciergerie à disposition.
Libres de suite.
Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg
☎ 037/22 64 31
037/22 75 65

SALAVAUX
Au centre du village, situation tranquille, orientée sud-ouest.
Disponibles été 1993
8 VILLAS GROUPÉES
4½ pièces, avec 2 places de parc, excavées.
Prix de vente clés en main:
Fr. 390 000.–
Charges initiales avec l'aide fédérale et fonds propres de 10%
Fr. 1820.– par mois. Maisons d'extrémité, prix à partir de Fr. 425 000.–
Projet: CONFIDA SA.
Pour une documentation complémentaire, prière de s'adresser au bureau
SCHAFFER, Immobilier Liegenschaften, 1580 Avenches, ☎ 037/75 38 75, 3280 Meyriez/FR
Rte du Jura 3, Fax 037/75 15 20, Fin-de-Meyriez 4a

À LOUER
À VILLARS-SUR-GLÂNE
Rte de Villars-Vert 32
magasin
avec grande vitrine
Surface de 18 m²
Loyer Fr. 330.– + ch.
17-1706
Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg
☎ 037/22 64 31
037/22 75 65

À LOUER
DÈS LE 1er FÉVRIER 1993
CENTRE-VILLE DE FRIBOURG
EMPLACEMENT 1er ORDRE
à 2 pas gare CFF
BOUTIQUE DE 50 m²
AVEC VITRINE
● Sanitaire
● Dépôt + parking dans l'immeuble
17-1628
ERNEST SALLIN SA, PLACES 16, 1700 FRIBOURG
AGENCE IMMOBILIERE
037 / 22 57 26 - 22 32 88

Vous aurez peut-être de la chance en achetant une occasion... Chez les agents VW et Audi, vous bénéficiez de la garantie 100% et l'assurance mobilité.*

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, clima Fr. 9000.–

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant. Tél. (021)

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

Autobianchi Junior, expertisée le 3.6.91, Fr.

Audi coupé, 84-85, 95 visé, toit ouvrant, experti téressant

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.
963 23 26.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.
963 23 26.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

VW Golf 1 sans catal

VW Golf, Fr. 98.–/m

VW Jetta Fr. 5000.–

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

Opel Corsa GSi, 5.90, 20 000 km, noi autoradio, toit ouvrant, jantes alu, divers accessoires. Fr. 15 500.– à discuter.

Opel Corsa 1.2 GT, 1985, excellent état, expertisée, Fr. 6000.– à discuter

Opel Corsa, rouge, neuve, très bon état, 14 000 km, toit ouvrant, prix à discuter. Tél

Opel Kadett break 1.8 Peseux, Morges.

Opel Kadett Caravan C tique, brun métal, 1986, options, Fr. 12 900.–

Opel Kadett GSi cabri tal, 38 000 km, expertisée, Fr. 21 500.–. Tél

Opel Kadett 1.8 break, 1989, 60 000 km.

Opel Kadett 1.6 LS, 5 portes, 1989, 27 000 km. Garage Vevinyse, Vevey.

Opel Kadett 1300, 5 portes, expertisée, impeccable, Fr. 4400.– ou Fr. 100.–/mois, sans acompte

Opel Kadett 1300, 19.5.82, bleue, 3 portes, Fr. 2700.–, expertisée.

Opel Kadett 1600 GL, 5 portes, rouge Mexico, 4.85, 86 000 km, radio, Fr. 6200.–

Opel Manta GSi coupe, 1988, 74 000 km.

Opel Vectra GT, 1990, 19 000 km, état neuf, Fr. 20 600.– à discuter.

Opel Vectra, 1991, Fr. 19 800.–, Fr 334.–/mois

Peugeot 104, 1979, 105 000 km, non expertisée, Fr. 1200.–.

Peugeot 205 GTI 1.9 122 CV, toutes options, 2.90, 40 000 km, Fr. 14 500.–.

VW Golf dele 90,

VW Golf impecca

VW Golf Fr. 89.–/mois. Ga Payerne.

VW Golf GL cabriolet, rouge grenat, expertisée, 58 000 km, Fr. 13 000.–

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

Autobianchi Junior, expertisée le 3.6.91, Fr.

Audi coupé, 84-85, 95 visé, toit ouvrant, experti téressant

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.
963 23 26.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

VW Golf 1 sans catal

VW Golf, Fr. 98.–/m

VW Jetta Fr. 5000.–

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

Opel Corsa GSi, 5.90, 20 000 km, noi autoradio, toit ouvrant, jantes alu, divers accessoires. Fr. 15 500.– à discuter.

Opel Corsa 1.2 GT, 1985, excellent état, expertisée, Fr. 6000.– à discuter

Opel Corsa, rouge, neuve, très bon état, 14 000 km, toit ouvrant, prix à discuter. Tél

Opel Kadett break 1.8 Peseux, Morges.

Opel Kadett Caravan C tique, brun métal, 1986, options, Fr. 12 900.–

Opel Kadett GSi cabri tal, 38 000 km, expertisée, Fr. 21 500.–. Tél

Opel Kadett 1.8 break, 1989, 60 000 km.

Opel Kadett 1.6 LS, 5 portes, 1989, 27 000 km. Garage Vevinyse, Vevey.

Opel Kadett 1300, 5 portes, expertisée, impeccable, Fr. 4400.– ou Fr. 100.–/mois, sans acompte

Opel Kadett 1300, 19.5.82, bleue, 3 portes, Fr. 2700.–, expertisée.

Opel Kadett 1600 GL, 5 portes, rouge Mexico, 4.85, 86 000 km, radio, Fr. 6200.–

Opel Manta GSi coupe, 1988, 74 000 km.

VW Golf GTI, 1986, 3 portes, 84 000 km, toit ouvrant, pneus + embrayage neufs, superbe état, expertisée mai 1991, prix argus Fr. 12 200.–, cédée Fr. 10 900.–.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.
963 23 26.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

Audi coupé, 84-85, 95 000 km, moteur révisé, toit ouvrant, expertisée, soignée, prix intéressant.

Audi 80 Sport, année 90, 45 000 km, gris anthracite, expertisée, nombreuses options, prix Fr. 22 500.– à discuter. Leasing ou crédit possible.

Audi 90 Quattro, 1986, 63 500 km, expertisée en décembre 1990, noire graphite, ABS, peinture métal, toit ouvrant, vitres teintées, rétroviseurs électriques, 5 jantes alu avec pneus été, 5 jantes avec pneus neige, prix catalogue 1986 Fr. 40 160.–, cédée à Fr. 14 000.–.

Audi 90, 1986, ABS, climatisation, Fr. 9000.–

VW Golf GTI, 1986, 3 portes, 84 000 km, toit ouvrant, pneus + embrayage neufs, superbe état, expertisée mai 1991, prix argus Fr. 12 200.–, cédée Fr. 10 900.–.

VW Golf GTI, 150 000 km, bon état général, lecteur CD Pioneer, Fr. 2500.– à discuter

VW Golf GL cabriolet, rouge grenat, expertisée, 58 000 km, Fr. 13 000.–

Ford cabriolet XR 3i, 1989, rouge, 44 000 km, toutes options, Fr. 18 000.–.

BMW 323i cabriolet, 88 000 km, Fr. 15 000.– ou Fr. 357.–/mois. Dimab SA, Payerne.

VW Golf GLS, 81, 150 000 km, Fr. 1500.–

VW Golf GLS, expertisée, Fr. 2600.– ou Fr. 72.–/mois

VW Golf GTI 16 V, 1988, 50 000 km, tableau de bord digital, kit CH, blanche, Fr. 16 900.– ou Fr. 399.–/mois.

VW Golf GTI 16 V, 1989, Fr. 17 900.–, JPK, Payerne.

VW Golf cabriolet Quartet, blanche, modèle 90, 18 000 km, Fr. 18 000.–.

VW Golf cabriolet White Special, blanche, impeccable, 1988, 36 000 km, Fr. 18 500.–.

VW Golf diesel, expertisée, Fr. 3200.– ou Fr. 89.–/mois.

VW Golf GL cabriolet, rouge grenat, expertisée, 58 000 km, Fr. 13 000.–.

VW Golf GLI cabriolet, 1988, 82 000 km, options, expertisée, Fr. 12 500.–

VW Golf GLI cabriolet White Special, 68 000 km, très belle, Fr. 12 500.– ou crédit

VW Golf GLS, 81, 150 000 km, Fr. 1500.–

VW Golf GLS, expertisée, Fr. 2600.– ou Fr. 72.–/mois.

VW Golf GTI 16 V, 1988, 50 000 km, prix à discuter.

VW Golf GTI 16 V, 11.87, 72 000 km, tableau de bord digital, kit CH, blanche, Fr. 16 900.– ou Fr. 399.–/mois.

VW Golf II 1600 GL, 3 portes, gris métal, 9.84, 105 000 km, radio, équaliseur, 4 roues hiver, Fr. 6900.–.

VW Golf GTI, 16 V, accidentée, modèle 90, 37 000 km, Fr. 13 600.–.

VW Golf GL cabriolet, rouge grenat, expertisée, 58 000 km, Fr. 13 000.–

VW Golf 16 V, 1987, 70 000 km, blanche, sans catalyseur, expertisée, Fr. 14 500.–

VW Golf 1100, expertisée, Fr. 3200.– ou Fr. 89.–/mois.

Peugeot 205 GTI 1.9 122 CV, toutes options, 2.90, 40 000 km, Fr. 14 500.–.

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, Fr. 9000.–

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km. Garage Veveyse, Vevey.

Ford Escort 1.6, diesel, 1987, blanche, 39 000 km, 5 portes, Fr. 9800.–.

Ford Escort, 1984, expertisée, Fr. 3900.–, Fr. 98.–/mois.

Ford Fiesta Fashion 1.4i, 89, 47 000 km, options, prix intéressant.

Ford Fiesta, 1987, 54 400 km, Fr. 7900.–

Ford Granada 2.8, 1980, expertisée, 91 000 km, Fr. 2900.–

Ford Mustang cabriolet, V8, automatique, 1987, état d'origine, Fr. 18 500.–.

VW Golf cabriolet Quartet, blanche, modèle 90, 18 000 km, Fr. 18 000.–.

VW Golf cabriolet White Special, blanche, impeccable, 1988, 36 000 km, Fr. 18 500.–.

VW Golf diesel, expertisée, Fr. 3200.– ou Fr. 89.–/mois.

VW Golf GL cabriolet, rouge grenat, expertisée, 58 000 km, Fr. 13 000.–.

VW Golf GL, 1981, 5 vitesses, expertisée, Fr. 2950.–.

VW Golf GLI cabriolet, 1988, 82 000 km, options, expertisée, Fr. 12 500.–

VW Golf GLI cabriolet White Special, 68 000 km, très belle, Fr. 12 500.– ou crédit

VW Golf GLS, 81, 150 000 km, Fr. 1500.–

VW Golf GLS, expertisée, Fr. 2600.– ou Fr. 72.–/mois

VW Golf GTI 16 V, 1988, 50 000 km, prix à discuter.

VW Golf GTI 16 V, 11.87, 72 000 km, tableau de bord digital, kit CH, blanche, Fr. 16 900.– ou Fr. 399.–/mois.

VW Golf II 1600 GL, 3 portes, gris métal, 9.84, 105 000 km, radio, équaliseur, 4 roues hiver, Fr. 6900.–.

VW Golf GTI, 16 V, accidentée, modèle 90, 37 000 km, Fr. 13 600.–.

VW Golf GL cabriolet, rouge grenat, expertisée, 58 000 km, Fr. 13 000.–

VW Golf 16 V, 1987, 70 000 km, blanche, sans catalyseur, expertisée, Fr. 14 500.–

VW Golf 1100, expertisée, Fr. 3200.– ou Fr. 89.–/mois.

VW Passat CL 1800 break, blanche, 45 000 km. Tél.

Toyota Celica 2.0 GTi, rouge, climatisation, 1991, de direction.

Toyota Corolla compact XLi 1300, 3 portes, 4000 km, 1991.

Toyota Corolla Chic, 5 portes, 7.90, 11 000 km.

Toyota Corolla GTi 16 V, 1988, 40 000 km, rouge, intérieur noir, état impeccable, Fr. 13 500.–

Toyota Corolla XLi compact, 1990, rouge, 16 700 km, Fr. 13 900.–

VW Golf cabriolet Quartet, blanche, modèle 90, 18 000 km, Fr. 18 000.–.

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

Porsche 924 S 3.1 Bold, 1986, 86 000 km, toit ouvrant, expertisée, cause double emploi.

944 cabriolet S2, 4.1991, toutes climatisation, cuir, autoradio, 7200 ertisée, Fr. 71 000.– à discuter, employé Nations Unies, cause l'étranger.

911 Carrera 2 cabriolet, toutes noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

Porsche 924 S 3.1 Bold, 1986, 86 000 km, toit ouvrant, expertisée, cause double emploi.

Porsche 944 cabriolet S2, 4.1991, toutes options, climatisation, cuir, autoradio, 7200 km, expertisée, Fr. 71 000.– à discuter, vente par employé Nations Unies, cause transfert à l'étranger.

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

old, 1986, 86 000 km, e, cause double em-

let S2, 4.1991, toutes cuir, autoradio, 7200 71 000.– à discuter, employé Nations Unies, cause transfert à l'étranger.

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

Porsche 924 S 3.1 Bold, 1986, 86 000 km, toit ouvrant, expertisée, cause double emploi

Porsche 944 cabriolet S2, 4.1991, toutes options, climatisation, cuir, autoradio, 7200 km, expertisée, Fr. 71 000.– à discuter, vente par employé Nations Unies, cause transfert à l'étranger.

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

Porsche 924 S 3.1 Bold, 1986, 86 000 km, toit ouvrant, expertisée, cause double emploi.

Porsche 944 cabriolet S2, 4.1991, toutes options, climatisation, cuir, autoradio, 7200 km, expertisée, Fr. 71 000.– à discuter, vente par employé Nations Unies, cause transfert à l'étranger.

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

Porsche 924 S 3.1 Bold, 1986, 86 000 km, toit ouvrant, expertisée, cause double emploi.

Porsche 944 cabriolet S2, 4.1991, toutes options, climatisation, cuir, autoradio, 7200 km, expertisée, Fr. 71 000.– à discuter, vente par employé Nations Unies, cause transfert à l'étranger.

VW Golf 1100, expertisée, Fr. 3200.– ou Fr. 89.–/mois. La Plaine, Aclens.

VW Jetta, 1984, cause double emploi, Fr. 5000.–.

VW Passat CL 1800 break, blanche, 8000 km.

VW Passat CL 1800 break, blanche, 45 000 km.

VW Scirocco GLi, bleu métallisé, expertisée, Fr. 4500.–.

VW Golf GLS, expertisée, Fr. 2600.– ou Fr. 72.–/mois.

VW Golf GTI 16 V, 1988, 50 000 km, prix à discuter.

VW Golf GTI 16 V, 11.87, 72 000 km, tableau de bord digital, kit CH, blanche, Fr. 16 900.– Fr. 399.–/mois. Guillaume Automobiles, rdon.

Golf GTI 16 V, 1989, Fr. 17 900.–.

Golf GTI 1800, 1986-87, 82 000 km, parfait état, Fr. 10 500.–, expertisée.

GTI, 150 000 km, bon état général, lecteur CD Pioneer, Fr. 2500.– à discuter.

GTI, 1986, 3 portes, 84 000 km, toit ouvrant, pneus + embrayage neufs, superbe tal 1991, prix argus Fr. 10 900.–.

rouge, toit ouvrant.

accidentée, modèle 90, 37 000 km, Fr. 13 600.–.

VW Golf II 1600 GL, 3 portes, gris métal, 9.84, 105 000 km, radio, équaliseur, 4 roues hiver, Fr. 6900.–.

VW Golf 1.8 GTI, toit ouvrant, 1991, 13 500 km.

VW Golf 1.8i, 1989, 25 000 km, automatique, Fr. 14 600.–, prix à discuter.

VW Golf 1100, expertisée, Fr. 3200.– ou Fr. 89.–/mois.

VW Golf GL cabriolet, rouge grenat, expertisée, 58 000 km, Fr. 13 000.–.

VW Golf GL, 1981, 5 vitesses, expertisée, Fr. 2950.–.

, blanche, 14 500.–.

r. 3900.–,

Daihatsu Charade GTTi, Fr. 9500.–. Tél

he, mo-

ilanche, 500.–

0.– ou

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

Porsche 924 S 3.1 Bold, 1986, 86 000 km, toit ouvrant, expertisée, cause double emploi.

Porsche 944 cabriolet S2, 4.1991, toutes options, climatisation, cuir, autoradio, 7200 km, expertisée, Fr. 71 000.– à discuter, vente par employé Nations Unies, cause transfert à l'étranger.

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

Porsche 924 S 3.1 Bold, 1986, 86 000 km, toit ouvrant, expertisée, cause double emploi.

Porsche 944 cabriolet S2, 4.1991, toutes options, climatisation, cuir, autoradio, 7200 km, expertisée, Fr. 71 000.– à discuter, vente par employé Nations Unies, cause transfert à l'étranger.

Porsche 911 Carrera 2 cabriolet, toutes options, noire, modèle 1990, Fr. 109 000.–.

Porsche 911 SC 3.0, 1978, 160 000 km.

Porsche 924 S 3.1 Bold, 1986, 86 000 km, toit ouvrant, expertisée, cause double emploi.

Porsche 944 cabriolet S2, 4.1991, toutes options, climatisation, cuir, autoradio, 7200 km, expertisée, Fr. 71 000.– à discuter, vente par employé Nations Unies, cause transfert à l'étranger.

VW Golf 1100, expertisée, Fr. 3200.– ou Fr. 89.–/mois.

VW Golf GL cabriolet, rouge grenat, expertisée, 58 000 km, Fr. 13 000.–.

VW Golf GL, 1981, 5 vitesses, expertisée, Fr. 2950.–.

Nous vous offrons dans une oasis de verdure, d'ensoleillement et de tranquillité, en plein centre de Marly

APPARTEMENT DE HAUT STANDING

- 2½ pièces de 79,20 m²
- terrasse de 16,65 m² + gazon
- prox. arrêt de bus, poste, centre d'achats
- garage souterrain fermé.

Pour visites ou rens.: ☎ 037/31 34 32
17-508506

* Vous bénéficiez de la garantie à 100% et de l'assurance Mobilité sur toutes les marques et pas seulement sur les occasions VW et Audi. La sécurité avant tout!

Avis mortuaires • 18
Cinéma • 20
Mémento • 21
Courrier • 21
Radio-TV • 22

LA LIBERTÉ

MAGAZINE

ANIMAUX • 17
Pour que maître et chien s'entendent.
LA FONDUE • 17
Une incongruité vouée au succès.

L'ostréiculteur, sur l'océan comme dans un champ.

CADEAU DE L'OCÉAN

Le passé mouvementé et le présent sous surveillance de l'huître

La creuse et la plate que nous dégustons aujourd'hui ressemblent peu à l'huître de nos ancêtres. Dressée par les paysans de l'océan, elle peut rester vivante deux semaines hors de l'eau.

La Grèce antique connaissait déjà l'huître et l'appréciait crue ou cuite. A noter au passage que les électeurs de cette époque utilisaient les coquilles d'huîtres pour y exprimer leurs votes; c'est de cette coutume que vient le mot «ostracisme» dont la première victime fut Aristide le Juste, qui fut banni d'Athènes à «coquilles levées»!

Aujourd'hui, l'huître déjà bien implantée dans la gastronomie française a conquis nos tables, notamment pendant les fêtes. Pourtant, le coquillage que nous consommons de nos jours ne ressemble guère à l'huître de nos ancêtres. Celle-ci grandissait sur toute la côte atlantique par bancs naturels et personne ne s'en occupait vraiment, considérant qu'elle constituait une richesse inépuisable.

Dès 1755, des mesures furent prises afin de lutter contre l'appauvrissement des bancs, mais les réels programmes de recherches en vue de développer la production des huîtres ne débutèrent que sous l'Empire. Dès lors, les techniques s'améliorèrent, mais l'huître plate, la seule connue alors, fut souvent victime de parasites.

LE DESTIN DE LA PORTUGAISE

L'huître creuse, celle que nous consommons en majeure partie aujourd'hui, ne fit son apparition sur les côtes françaises qu'à la fin du XIXe siècle, et un peu par accident. En effet, un navire affrété pour le transport des huîtres portugaises, le Morlaisien, dut se réfugier dans l'estuaire de la Gironde au cours d'une tempête. Sa cargaison, jugée impropre à la consommation, fut jetée par-dessus bord. Ces huîtres, loin d'être mortes, décident de survivre et de se multiplier sur place, puis jusqu'à Marennes et Oléron. Les ostréiculteurs, ces agriculteurs de la mer, s'aperçoivent que l'huître creuse, la *portugaise*, croît plus vite et s'avère plus résistante que sa cousine plate. Sa part de marché ne cesse donc d'augmenter. En 1968 pourtant, la portugaise fut victime d'une maladie des branchies et en quelques semaines, la moitié des parcs est anéantie.

Des naissains (bébés huîtres) sont alors importés du Canada et du Japon. C'est cette variété, la *crassostrea*, que nous consommons en achetant des huîtres creuses.

Les méthodes d'élevage varient selon les régions, mais la lutte contre les parasites reste la préoccupation majeure des ostréiculteurs. Les moules, notamment, risquent d'envaser les élevages par leurs déjections, et seul le lance-flammes est alors efficace. En Charente-Maritime, dans la région de Marennes, on pratique l'affinage en claires, c'est-à-dire dans d'anciens marais salants, régulièrement nettoyés, où le plancton contient une algue, la navicule bleue, qui donne aux coquillages leur fameuse couleur bleutée.

IDÉALES À CINQ ANS

Entre sa naissance et sa dégustation, une huître peut être manipulée jusqu'à cent cinquante fois, elle filtre quelque soixante litres d'eau par jour (la moule filtre jusqu'à cinq litres à l'heure, ce qui explique que si l'eau où on la pêche est polluée, le coquillage en sera d'autant plus contaminé!), se nourrit de plancton vivant. La creuse pond de 20 à 100 millions d'œufs, la plate de 500 000 à 1 500 000 œufs; mais seulement dix huîtres survivent après chaque ponte.

Elles pourraient vivre cinquante ans, mais sont jugées peu gustatives dès l'âge de cinq ans. Les huîtres sont donc consommées après trois ou quatre années d'élevage. On s'est longtemps contenté de déguster les huîtres de septembre à avril. Il y avait deux raisons à cette tradition d'éviter de manger des huîtres durant les mois sans «R»: la lenteur des moyens de transports d'autrefois qui causait une forte mortalité au moment des grosses chaleurs. D'ailleurs, le convoyage des huîtres a été interdit à partir de 1730, entre le 30 avril et le 10 septembre, ce qui a dû s'inscrire dans la mémoire populaire. Cette raison n'est plus valable aujourd'hui, grâce à la rapidité des transports. La seconde raison est plus justifiée: en été, l'huître est laiteuse et porteuse de millions d'œufs ou de laitance, ce que tout monde n'apprécie pas. Mais ne les confondons pas avec les huîtres grasses, qui doivent leur aspect blanchâtre aux réserves de glycogène qu'elles ont accumulé au cours de leur affinage en parcs. Ces huîtres grasses restent cependant pauvres en calories, 70 au 100 grammes, et en lipides, 1%.

Vendues en bourriches, les huîtres peuvent se conserver au moins deux semaines après leur sortie de l'eau, à une température de 0 à 8°, nous a-t-on assuré à Marennes. D'autres préconisent une température de 4 à 12° et une durée d'une semaine de conservation. Cette relative longue conservation pourrait surprendre plus d'une personne. Or, nous a-t-on expliqué dans les parcs de Marennes, à la fin de leur élevage, les huîtres passent encore en «bassins dégorgeoirs» qui sont vides de leur eau de mer décantée en marée basse. C'est l'alternance de l'immersion et de la mise à sec (le *trompage*) qui force l'huître à conserver son eau en fermant sa coquille hermétiquement grâce à son muscle adducteur. Ainsi expédiées en bourriches, les huîtres peuvent rester vivantes hors de l'eau pendant au moins deux semaines.

BRIGITTE ROSAZZA

L'ouvrir... et la déguster

L'huître est presque un médicament. Voyez plutôt: gorgée de vitamines A, B1, B2, B6, C, D, E, PP... Une simple douzaine de fines de claires apporte à l'organisme 49,5 mg d'iode, plus que n'importe quel autre produit de la mer. Leurs sels minéraux régénèrent en outre notre sang en rétablissant le taux normal de globules rouges. Mais il s'agit de les ouvrir avant d'en déguster les bienfaits. Pour les huîtres creuses, introduire la lame par la pointe sur le côté, environ ⅔ en avant du talon. Faire ensuite glisser le couteau vers soi pour sectionner le muscle. Pour les plates, le couteau doit être introduit par le plat à la pointure du talon, et ensuite tiré vers soi par mouvements successifs. Les paresseux apprécieront cette astuce: mettre les huîtres au congélateur, une bonne heure. A leur sortie, elles vont commencer à s'entrouvrir toutes seules, il ne reste plus qu'à glisser le couteau. Après deux heures à température ambiante, ni vu ni connu, aucun débris de coquille, un goût parfait! Un truc plus convaincant que celui du passage au four qui fait perdre aux huîtres leur eau et leur fraîcheur. Pour les déguster, les spécialistes déconseillent de les poser directement sur la glace, mais sur un lit d'algues entre deux. Il est également conseillé de jeter la première eau dès l'ouverture des huîtres, une deuxième eau se reformant ensuite, plus délicate. Enfin, les connaisseurs considèrent que marier l'huître au citron ou au vinaigre, aromatisé ou non, est une hérésie. Pour en percevoir pleinement le goût de noisette et la saveur marine, il vaut mieux les déguster nature, voire aromatisées d'un soupçon de poivre du moulin. Accompagnement obligatoire: pain de seigle ou pain de campagne, tartiné de beurre demi-sel. Sans oublier le coup de blanc! Et bon appétit!

B.R.

FRUITS

Une corbeille de fête exotique

Pour marquer le jour de l'An, si vous orniez votre table d'une corbeille de fruits?

Pourquoi pas l'ananas? Il est si décoratif qu'on le cultive fréquemment en appartement dans le seul but de «faire joli». Il fait partie des fruits les mieux pourvus en vitamines, notamment en vitamine C et en provitamine A (carotène), en fibres et en minéraux. Il fournit environ 55 kilocalories aux 100 grammes et renferme une enzyme spécifique, la broméline, importante pour la digestion des protéines.

Etonnez vos invités en mettant dans votre corbeillé des caramboles, dont la forme étrange fait leur succès, de même que leur chair juteuse, totalement surprenante, de fruit assez peu sucré, légèrement astringent, au goût de sève. Lorsqu'on découpe ces fruits, on obtient des étoiles à cinq branches que l'on consomme en dessert mais aussi accompagnés d'une vinaigrette un peu épaisse, comme pour l'avocat. Moyennement énergétique (environ 50 kilocalories aux 100 grammes), la carambole est riche en provitamine A et en vitamine C (plus de 30 mg aux 100 grammes), ainsi qu'en potassium.

ARÔMES ET VITAMINES

Autre note exotique dans votre corbeille: le litchi, originaire du sud de la Chine, qui est un véritable bonbon végétal. Il suffit d'en retirer l'écorce rouge martelée pour découvrir une chair blanc nacré, translucide, qui évoque un parterre de roses. Rares sont ceux qui n'en raffolent pas. De novembre à janvier, il est en pleine saison. Assez énergétique (50 à 60 kilocalories aux 100 grammes), il apporte des quantités intéressantes de vitamine C (40 mg aux 100 grammes) et un large éventail de vitamines du groupe B. Les minéraux y sont présents en quantités modérées. Ses fibres tendres sont bien tolérées.

Quant à la mangue, originaire de l'Inde mais cultivée actuellement dans toutes les régions tropicales du globe, c'est un fruit exotique devenu désormais classique. Son aspect pulpeux, son riche dégradé de couleurs qui va du vert au rouge, en passant par l'abricot, font d'elle un fruit décoratif exceptionnel. Sa chair orangée est d'un arôme extraordinaire, délicat mélange d'abricot et de litchi. Une mangue est une dégustation en soi. L'art chinois veut qu'un couteau bien effilé longe, pour la découper, son noyau plat de chaque côté avant de la retourner et de la quadriller en cubes. Riche en sucre (15 à 16%), la mangue apporte environ 60 kilocalories aux 100 grammes. Elle est remarquable par sa richesse en provitamine A: 2 à 3 mg aux 100 grammes, ce qui couvre les besoins quotidiens. Elle apporte aussi 30mg de vitamine C aux 100 grammes, soit pratiquement la moitié du besoin quotidien, ainsi que de nombreuses vitamines du groupe B. Riche en potassium, elle renferme un large éventail de minéraux, notamment du fer, du magnésium et du phosphore présents en quantités intéressantes.

MIEUX QUE LE CHOCOLAT

Votre corbeille ne doit pas non plus oublier les grands classiques que sont les pommes, les poires, les clémentines, de préférence de Corse car leurs jolies feuilles vert foncé tranchent gaiement sur leur robe orange. Mettez aussi des kumquats, que l'on consomme entiers avec leur peau aromatique et sucrée, très différente de leur pulpe acidulée. Ce sont de parfaits bonbons tant par la taille que par la saveur. Les fruits de la passion, qui ressemblent à de gros œufs, auront aussi leur place dans cette corbeille aussi décorative qu'appétissante et bonne pour votre santé car la consommation de ces fruits remplacera avantageusement les chocolats et les pâtisseries bien plus riches en calories et en sucre.

AP

DIVERS

NUMÉRO SPÉCIAL

Rétrospective 1992

de

L'illustré

● Claude Nicollier ● Marc Rosset ● Manuelle Pernoud ● Jean-Pascal Delamuraz ● Bertrand Piccard ● Lolita ● René Felber ● Bill Clinton ● Dr Kousmine ● Benny Hill ● Jean-Louis Jeanmaire ● et les autres...

Ils ont tous fait la une de l'actualité en 1992, dans L'illustré

AUJOURD'HUI À VOTRE KIOSQUE!

Invitation à une démonstration de nettoyeur à vapeur

Ing. dipl. Fust

Sur demande démonstration à domicile sans engagement. Tél. (021) 312 33 37 Lausanne

Un pas de plus vers l'avenir

Nettoyage à la vapeur intensive, avec de l'eau pure et sans détergent

Novamatic Plus DR 80
- Pression de la vapeur: 2,9 bars
- Contenance: 1,9 litre
- Sac de transport
- Affichage électronique de la puissance
- Réglage de la vapeur sur la poignée
- Accessoires: grande et petite brosses de nettoyage, brosses rondes, raclette pour vitres, buses pour vapeur, chiffon

Accessoire spécial: fer à repasser, 750 W

fer à repasser 60.-

Novamatic Plus DR 100
- Pression de la vapeur: 3,8 bars, 1500 W
- Température jusqu'à 138° C
- Contenance: 3,0 litres
- Réglage électronique du débit de vapeur
- Accessoire: fer à repasser de 750 W avec semelle en acier chromé
- Raclette pour vitres, brosse triangulaire, deux brosses rondes, brosse rectangulaire, buse pour vapeur, bouteille de remplissage

67.-/m., A-S inclus

67.-Mt

645.-

Solis Vapo Leader
- Pression de la vapeur: 3,0 bars, 1500 W
- Température jusqu'à 130° C
- Contenance: 1,5 litre
- Réglage automatique de la température

fer à repasser 190.-

990.-

375.- 299.-

Nettoyeur à vapeur Steamatic ST 100
- Pression de la vapeur: 0,4 bar, 1500 W
- Accessoires: buse de nettoyage pour vitres, buse combinée, buse-brosse pour jointures, chiffon
- Câble: 4,5 m

- Durée minima de location 6 mois
- Tous les appareils de marque à emporter à partir du stock
- Grand choix d'accessoires
- En permanence, modèles d'exposition avantageux
- Réparation de toutes les marques, quel que soit le lieu d'achat
- Paiement contre facture

Fust APPAREILS ELECTROMENAGERS CUISINES/SALLES DE BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Quel appareil correspond le mieux à vos besoins? Nos conseillers se feront un plaisir de vous présenter les différents modèles... et leurs différences.

Fribourg, rue de Lausanne 80, 037/22 05 36. **Villars-sur-Glâne,** Jumbo Moncor, 037/42 54 14. **Payerne,** Grand-Rue 58, 037/61 66 49. **Bulle,** WARRO-Centre, rte de Riaz 42, 029/2 06 31. **Marin,** Marin-Centre, 038/33 48 48. **FUST-Center Niederwangen. Autobahnsausfahrt N12,** 031/981 11 11. *Réparation rapide toutes marques,* 021/311 13 01. *Service de commande par téléphone,* 021/312 33 37.

Tous nos magasins restent ouverts entre Noël et Nouvel-An.

DIE STELLE L'EMPLOI IL POSTO

Stellenanzeiger des Bundes

Bulletin des places vacantes de la Confédération

Bollettino dei posti vacanti della Confederazione

Herausgegeben vom Eidgenössischen Personalamt, 3003 Bern · Erscheint wöchentlich. Abonnemente: Stämpfli + Cie AG, Graph. Unternehmen, Postfach, 3001 Bern (Tel. 031/276342) durch Vorauszahlung auf PC 30-169-8. Preise Inland: Fr. 28.– für 2 Monate, Fr. 34.– Halbjahr, Fr. 43.– Ganzjahr.

Edité par l'Office fédéral du personnel, 3003 Berne · Paraît chaque semaine. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stæmpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le c.c.p. 30-169-8. Prix pour la Suisse: 28 fr. pour 2 mois, 34 fr. pour 6 mois et 43 fr. par an.

Pubblicato dall'Ufficio federale del personale 3003 Berna · Esce settimanalmente. Abbonamenti: Stämpfli + Cie SA, Casella postale, 3001 Berna (tel. 031/276342) previo pagamento anticipato sul ccp 30-169-8. Abbonamento Svizzera: per 2 mesi fr. 28.–, semestre fr. 34.–, anno fr. 43.–.

'93 – nouveau défi!

Vous êtes consciencieux(se), aimez le contact avec la clientèle commerciale?
Vous désirez créer une agence de vente dans votre région pour activité à plein-temps ou à temps partiel?
Alors, envoyez un bref curriculum vitae à case postale 525, 1701 Fribourg.
Un investissement financier n'est pas demandé; par contre, voiture et téléphone sont indispensables.

17-521465

La publicité décide l'acheteur hésitant

La diversité de nos services est une de nos forces

... par exemple

L'impression de journaux sur rotative offset

Imprimerie Saint-Paul

Pérolles 42 1700 Fribourg ☎ 037/864 111 Fax 037/864 600

Seul le changement est constant

Chers lecteurs de notre rubrique «Par-dessus le marché»

Le «Par-dessus le marché» est paru samedi après samedi, pendant des décennies, dans un nombre impressionnant de quotidiens (jusqu'à 50) de toute la Suisse. Il paraît aujourd'hui, sous sa forme «habituelle», pour la dernière fois. A la mi-janvier 1993, vous découvrirez le «Par-dessus le marché» nouvelle formule, qui ne sera plus publié que toutes les quatre semaines.

Chaque «Par-dessus le marché», présentant l'analyse et le point de vue de Migros, portera sur un thème général unique. La rédaction des articles sera assurée par des hauts responsables de notre entreprise.

Il n'est peut-être pas inutile de retracer brièvement l'histoire de la rubrique «Par-dessus le marché». Ses débuts sont contemporains de ceux de Migros.

★

A l'époque, Gottlieb Duttweiler cherchait des «canaux» pour informer sa clientèle de manière détaillée et se défendre contre les nombreuses réactions hostiles auxquelles il se heurtait, celles-ci allant du boycott total des livraisons de marchandises à celui des insertions par quelques journaux soumis à des pressions.

«Dutti» a toujours attaché une grande importance aux documents écrits. Il faut dire qu'en ce temps-là, la presse constituait quasiment le seul moyen d'information. La radio n'en était qu'à ses premiers balbutiements; quant à la télévision, personne ne pouvait encore imaginer pareille invention.

★

Dès 1925, Gottlieb Duttweiler fait distribuer sporadiquement un journal gratuit de plusieurs pages (le «Migros-Brücke») aux passants ou dans les boîtes aux lettres, à Zurich. Mais, les porteurs de journaux, souvent de jeunes garçons, se font fréquemment insulter ou sont parfois accueillis à coups de pierres – ce qui arrive également à maintes reprises aux chauffeurs des camions-magasins –, c'est pourquoi G. Duttweiler cherche une possibilité d'informer et de faire de la publicité, sans que ses collaborateurs aient à en pâtir.

Aussi fait-il publier des articles dans les journaux **«Tagblatt»** (de la ville de Zurich), **«Tages-Anzeiger»** et **«Volksrecht»**, afin de dire la vérité, sans ambages, au grand public et à sa clientèle. Dans ces annonces, il expose les objectifs de Migros, contre les attaques de ses adversaires, présente les offres particulièrement avantageuses et publie les circuits et les horaires des camions-magasins.

★

L'histoire du «Par-dessus le marché» commence à proprement parler en 1927. Le premier numéro paraît le samedi 17 décembre, sous le titre **«Migros-Nachrichten»**. La deuxième édition, parue le 21 décembre 1927, est déjà intitulée «Zeitung in der Zeitung», en français «Par-dessus le marché».

Au fil des années, la conception de cette rubrique est quelque peu modifiée et modernisée. Le rôle informatif qu'elle a à remplir varie également. Ainsi, elle paraît régulièrement (à de courtes interruptions près) jusqu'en 1965, dans les principaux journaux des régions où Migros ouvre des magasins et fonde des coopératives.

★

Le numéro 1352 du 13 mai 1961 semble devoir être le dernier «Par-dessus le marché». Après cinq ans d'interruption – entre-temps, Gottlieb Duttweiler décède (le 29 mai 1962), lui qui s'est chargé personnellement du «Par-dessus le marché» jusqu'à 70 ans passés – la publication reprend le 25 juin 1966.

★

Pour nous aussi, le changement est constant: le marché, les tâches de la direction de l'entreprise telles que le marketing, l'information, etc. se transforment; de même, les médias se sont développés à un rythme très rapide. Télévision, radios locales, télétexte, vidéotex, échange d'informations par l'intermédiaire d'un ordinateur..., les nouveaux médias propagent un tel flot de données que des adaptations sont inévitables, dans le choix du mode de communication et de la présentation de l'information. Ces points s'appliquent à la forme «ancienne» de notre «Par-dessus le marché»!

★

Nous espérons vous donner accès à des informations essentielles, intéressantes, par la voie du nouveau «Par-dessus le marché». Nous accordons une grande importance au fait que vous continuiez à prendre part activement au développement de Migros, à lire nos informations et à nous faire connaître votre opinion.

Rédaction: Service de presse Migros, case postale 266 8031 Zurich

MIGROS

«La femme à ses côtés»

A l'occasion du 100ème anniversaire d'Adèle Duttweiler

Le 29 décembre prochain, Adèle Duttweiler serait entrée dans sa centième année. Elle nous a quittés il y a deux ans, après une vie bien remplie, cette grande dame qui a été la compagne de lutte de «Dutti» et la cofondatrice de la Fédération des Coopératives Migros. Toutefois, son esprit, comme celui de son époux, demeure vivace au sein de la communauté Migros.

Le management Migros s'efforce de continuer à gérer l'entreprise coopérative, qui a connu un grand essor, en accord avec les principes de ses fondateurs; avant d'être adoptées, les orientations importantes sont mûrement pesées, le critère de décision reste la fidélité aux lignes de force ayant guidé la démarche du promoteur de Migros.

Il s'agit aussi, sans conteste, de l'héritage d'Adèle Duttweiler qui continua à prendre une part active au développement de Migros, après le décès de son époux, en 1962. En effet, elle n'hésitait pas à formuler des jugements critiques, mais aussi à soutenir les responsables par des conseils avisés. Elle s'en est allée le 27 mai 1990.

Son souvenir se perpétue à travers la fondation Prix Adèle Duttweiler, créée sur l'initiative des douze coopératives Migros, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire; ce prix récompense des personnes, des organisations ou des institutions qui se distinguent par leurs activités dans le domaine social.

Publication

A l'occasion du 100ème anniversaire d'Adèle Duttweiler, un petit livre intitulé «Adèle Duttweiler-Bertschi – Ou cent ans de vie» sortira de presse et sera disponible vers la fin janvier 1993, moyennant 8 francs, aux Editions M, Case postale 7329, 8023 Zurich.

VIE PRATIQUE

DE SAISON

Les choux de Bruxelles

Ils sont bien meilleurs après les premières gelées.

Malgré son apparence particulière, le chou de Bruxelles est bel et bien un cousin de ces gros légumes rustiques qui faisaient autrefois l'ordinaire des repas sous forme de soupe au chou, de choucroute ou de diverses potées.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la touffe de feuilles du sommet de la plante qui ne sont rien d'autre que des... feuilles de choux. Mais, chez le chou de Bruxelles, la tige s'est démesurément allongée et porte tout du long des excroissances feuillues semblables à des choux miniatures.

Pour les botanistes, pas de mystère: il s'agit tout simplement de «bourgeons axillaires» qui sont présents à l'aisselle des feuilles chez toutes les plantes. L'homme les a, par sélection et culture, amenés à accroître démesurément leur volume sans qu'ils se développent normalement pour donner des rameaux secondaires comme sur les autres plantes. Lorsque tombent les feuilles qui ont protégé leur naissance, ces bourgeons continuent de grossir en gardant leur forme de pomme bien serrée.

POURQUOI BRUXELLES?

Le nom latin du chou de Bruxelles est donc logiquement *Brassica oleracea* (ce qui est le nom du chou en général) *var. gemmifera* (ce qui signifie en latin «porte-bourgeons»).

Cette étrange variété de chou semble inconnue des anciens. C'est le botaniste Daléchamp qui décrit pour la première fois en 1587 un chou portant de petits choux à l'aisselle des feuilles. Il signale d'ailleurs que cette plante est rare et peu consommée.

Pourquoi s'appelle-t-il «chou de Bruxelles»? Est-ce parce que la culture de ce nouveau chou se serait développée dans les environs de Bruxelles? De Candolle rapporte en 1821 que cette variété est couramment cultivée en Belgique mais aussi qu'elle se rencontre fréquemment dans les jardins français.

Les choux de Bruxelles ne semblent avoir traversé la Manche que tardivement puisqu'on ne signale leur apparition en Angleterre qu'autour de 1850. Leur culture est maintenant répandue dans la plupart des régions de climat tempéré.

EN SALADE AUSSI

A l'achat, les choux de Bruxelles doivent être bien verts et densément serrés sans feuilles jaunes. On les trouve sur les marchés de septembre à mars mais les meilleurs s'achètent après les premières gelées.

Ils se conservent facilement quelques jours dans le bac à légumes du réfrigérateur et ils se prêtent particulièrement bien à la congélation.

Assez peu énergétique (environ 30 kcal aux 100 g) le chou de Bruxelles se distingue par sa grande richesse en provitamine A (carotène), en vitamine C (une portion de 200 grammes de choux de Bruxelles cuits couvre totalement notre besoin quotidien qui est de 60 à 80 mg) et en fibres.

Pour préparer les choux de Bruxelles, il suffit d'un coup de couteau pour rafraîchir la base et retirer les quelques feuilles extérieures si cela paraît nécessaire. Un simple lavage et les voilà prêts à être utilisés.

Savez-vous qu'ils peuvent être consommés crus? On les coupe en fines lamelles pour en préparer des salades. Il est plus habituel de les faire cuire, à l'eau ou à la vapeur, et de les assaisonner selon son goût, soit tout simplement avec un morceau de beurre frais, ou poêlés. Ils se préparent aussi en gratin, en purée ou nappés d'une sauce Mornay ou, plus simple encore, d'une sauce obtenue en mélangeant un yogourt, de l'huile d'olive, du sel, une pointe d'ail et un peu de cerfeuil ou d'estragon frais haché. AP

PÂTES. Les Suisses sont de gros consommateurs

● Les Suisses témoignent d'un goût prononcé pour les pâtes. Avec une consommation supérieure à 9 kg par personne et par an, communique le service d'information de Nestlé, ils occupent la deuxième place au palmarès de la consommation de pâtes, juste derrière les Italiens, quand même.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Il faut bien se connaître soi-même avant de choisir la race de son chien

Pour que le chien et son maître s'entendent bien, il ne suffit pas que l'homme soit attiré par certaines races. Sur votre caractère et votre mode de vie aussi, il y a des questions à poser.

Suivant la race, les besoins des chiens en ce qui concerne l'espace libre sont différents. Par exemple, alors que les afghans en sont particulièrement friands, les toy terriers se contentent de promenades plus courtes. Certaines races exigent la main forte du maître, tels les rottweiler. D'autres sont plus dociles et, dans le cas normal, plus faciles à éduquer, comme les golden retrievers, par exemple.

Il convient aussi de se rendre compte combien de temps on peut ou veut consacrer aux soins de son animal. Beaucoup de chiens ont besoin de soins intensifs, tel le pékinois. D'autres, le dobermann et le dalmatien, passent pour être d'entretien très facile. Celui qui habite un appartement en ville devrait en tenir compte lorsqu'il se décidera pour une race de chien déterminée. Le boston terrier et le caniche sont comme faits pour la ville, alors que le fox et l'elk-hound, le berger des Pyrénées et le berger appenzellois ne se sentiront jamais tout à fait à l'aise dans un appartement de ville.

DIX QUESTIONS

Ensuite, le tempérament du propriétaire joue, lors du choix du chien, un rôle plus important qu'on le pense généralement. Celui qui est particulièrement sportif sera probablement plus heureux avec un setter ou un weimarois qu'avec un saint-bernard. Et les pères de famille devraient veiller, lors du choix d'une race de chien, à ce que les enfants aient aussi du plaisir avec le nouveau membre de la famille; le bobtail et le shetland sheep dog se sentent généralement à l'aise en compagnie d'enfants turbulents, tandis que le chihuahua n'est pas un chien pour les enfants, en dépit de sa petite taille.

Tout cela a l'air assez compliqué, car la variété des races, et de ce fait des caractères des chiens, est énorme. Le Centre Waltham pour l'élevage des animaux, puisant dans son expérience, a élaboré dix questions simples, que chaque futur propriétaire de chien devrait se poser et auxquelles il devrait répondre sincèrement avant de faire son choix:

1. Pourquoi aimeriez-vous avoir un chien?

2. Combien de fois êtes-vous en plein air?

3. Avez-vous des enfants, et quel est l'âge du cadet?

4. Combien de chambres avez-vous chez vous?

5. Quelles sont les dimensions de votre jardin, et à quelle distance y a-t-il des espaces verts?

6. Combien de temps par jour quelqu'un serait auprès de votre chien?

7. Quelle doit être la taille de votre chien?

8. Quel montant dépenseriez-vous par jour pour la nourriture de votre chien?

9 A quelle cadence pensez-vous soigner le poil de votre chien?

10. Avez-vous déjà été allergique aux chiens dans votre vie?

Celui qui pourra répondre par un non catégorique à la question 10 et aura également une réponse claire aux autres questions trouvera sans détour la race de chien qui lui fera le plus grand plaisir du fait que l'homme et l'animal, après une période d'adaptation, se comprendront particulièrement bien. De plus, les sociétés cynologiques et des ouvrages de référence fiables sur les races de chiens et leur caractère aideront le futur propriétaire de chien à prendre la bonne décision. LMD

Des caractères qui vont bien ensemble s'entendent mieux. C'est valable aussi pour lres relations avec son chien.

GASTRONOMIE SUISSE

Manger du fromage fondu est une incongruité payante

La gastronomie suisse n'est pas inventive. Elle puise largement aux richesses du terroir, sans honte et avec succès.

«La fondue est le mets suisse par excellence, parce que personne n'avait auparavant eu l'idée de manger du fromage fondu», estime Bernhard Schuster, le chef des cuisines de l'hôtel Schweizerhof à Berne. Quintessence de la gastronomie suisse, la fondue est aussi son ambassadrice de pointe à l'étranger. Mais ce n'est de loin pas la seule.

On recense en Suisse tellement de spécialités, surtout régionales, qu'on ne peut pas réduire le message gastronomique helvétique à la seule fondue, jugent des gastronomes suisses renommés.

«REGIONAL IS BEAUTIFUL»

Pour presque tous les chefs interrogés par l'ATS, le fromage reste tout de même le principal ambassadeur de notre culture gastronomique. «La Suisse produit des fromages de toute première qualité, en particulier ceux à base de lait cru, qui soutiennent la comparaison avec leurs concurrents français», dit Peter Baermann, chef de la Grappe-d'Or à Lausanne.

Les meilleurs plats suisses sont les spécialités régionales, s'accordent à reconnaître les cuisiniers du pays. Que l'on pense seulement aux spécialités grisonnes, capuns ou pizzocheri, déclare Vincent Bossotto, de l'Eden au Lac à Zurich. Sans parler du papet vaudois, du «suure Mocke», de la polenta tessinoise, de l'omble chevalier du Léman ou de l'émincé à la zurichoise.

Aux yeux de Horst Pertermann, des Kunststuben à Küsnacht/ZH, la gastronomie suisse est imprégnée de culture rurale. Il cite l'exemple des tripes à la mode de Zurich, un «plat classique et immémorial» qui satisfait même les plus exigeants quand il est cuisiné avec des produits de première qualité.

«Les Suisses n'ont pas inventé la haute cuisine», pense Hans Stucki, propriétaire du fameux restaurant bâlois qui porte son nom. Beaucoup de spécialités suisses sont issues de la gastronomie rustique, ce qui n'est pas péjoratf. Il n'y a pas de honte à déguster une bonne platée bernoise.

CIEL ET TERRE

Les spécialités suisses peuvent se défendre toutes seules, car les citoyens et citoyennes helvétiques tiennent dur comme fer à leurs traditions. C'est l'opinion d'Elfie Casty, de Klosters (GR). Des plats comme le «ciel et terre», un mets argovien composé de pommes de terre et de pommes, le «haut et bas» (croûtons de pain grillés avec des pommes) ou la soupe à l'orge des Grisons n'ont pas besoin d'être promus.

L'association Euro-Toques, qui retroupe 3000 cuisiniers européens s'efforce de protéger les spécialités et produits des pays et des régions et de les promouvoir dans les autres pays. Elle est consultée quand Bruxelles discute de normes de protection des appellations d'origine ou des produits agricoles, explique Peter Baermann, membre fondateur d'Euro-Toques Suisse, forte de cinquante membres.

ATS

MAIN VERTE

La bien nommée étoile de Noël mérite vos soins attentifs

Une lumière vive, pas trop d'arrosage ni de grands écarts de température: bons pour sa longévité. Jusqu'à Noël 93.

C'est sans doute à cause de la forme étoilée de ses bractées rouges qui entourent, telle une collerette, ses petites fleurs jaunes que le *poinsettia (euphorbia pulcherrima)* a reçu le surnom d'étoile de Noël.

Parce qu'elle est en plein épanouissement en décembre, cette plante arbustive jouit depuis quelques années d'une grande popularité au moment des fêtes de fin d'année.

Comment la soigner pour la garder longtemps?

Pour que sa splendeur ne se fane pas trop vite, le poinsettia, comme l'azalée ou le cyclamen, réclame des soins attentifs.

Il lui faut de la chaleur mais il ne doit pas pour autant être placé près d'un radiateur. Idéalement, il lui faut de 22 à 24 degrés le jour et, comme la plupart des plantes fleuries, il aime passer la nuit au frais, sans pour autant que la température descende au-dessous de 13 degrés car il craint les trop gros écarts.

BESOIN DE LUMIÈRE

Les arrosages doivent être modérés, et il est recommandé de laisser la terre «se ressuyer», c'est-à-dire sécher légèrement, entre deux arrosages. Si ses fleurs se flétrissent c'est parce que votre étoile de Noël a été trop arrosée et que le mélange est détrempé. Enlevez la motte du pot pendant quelques heures pour qu'elle sèche rapidement.

Le poinsettia a besoin d'une lumière vive. Si ses feuilles tombent, c'est qu'il n'est pas assez éclairé. Dans nombre d'appartements, l'hiver, il convient de suppléer à l'éclairage naturel par un éclairage artificiel réalisé avec des ampoules électriques suffisamment éloignées de la plante pour ne pas la brûler, ou, mieux, avec des tubes de néon.

Il est inutile, l'hiver, de donner de l'engrais.

Une fois que la floraison sera achevée, vous couperez la tige à une quinzaine de centimètres environ au-dessus du pot et vous diminuerez fortement les arrosages jusqu'à les arrêter totalement à partir de février-mars. En avril, vous rempoterez dans un pot de taille juste supérieure en remplaçant en partie le mélange. Vous saturerez d'eau et vous installerez la plante dans une lumière vive, à 13-15 degrés, en maintenant le mélange humide. Vous verrez bientôt des pousses se développer. Quand elles auront atteint une dizaine de centimètres, vous prélèverez les plus robustes pour en faire des boutures, afin de multiplier la plante. Il faut prendre soin de coaguler le latex qu'elles contiennent en plongeant les pousses dans l'eau chaude avant de les planter dans des pots séparés. Ces pousses émettront des racines au bout d'un mois environ si vous maintenez les pots bien humides. Vous fertiliserez tous les quinze jours pendant l'été et l'automne.

Pour que vos jeunes poinsettias soient fleuris à Noël 1993, il vous faudra les maintenir dix semaines dans l'obscurité la plus totale pendant quatorze heures chaque jour, soit du début de l'après-midi à la fin de la matinée. Deux à trois semaines avant Noël, vous installerez les plantes en lumière solaire indirecte. AP

AVIS MORTUAIRES

†

La direction et le personnel des Entreprises Electriques Fribourgeoises

ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse KLOUG

collaborateur EEF

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-360

†

Le Vélo-Club Corpataux

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Philippe Clerc

son cher membre actif

17-505030

Etat civil de Fribourg

Promesse de mariage

6 décembre: Mollard Roger, de Noréaz, à Fribourg et Goceva Jana, de nationalité yougoslave, en Yougoslavie. – Mfulutoma Ndombasi Fernando, de nationalité angolaise et Diatesua Vidika, de nationalité zaïroise, à Fribourg.

22 décembre: Kolli Saber, de nationalité allemande, en Allemagne et Pombo Oliva Maria del Mar, de nationalité espagnole, à Fribourg. – Onihise Ferguson, de nationalité nigérienne, à Fribourg et Mayer Angelika, de Zurich, à Berikon/AG. – Moulin Thierry, de nationalité française, en France et Krattinger Natascha, de Guin, à Fribourg.

Naissances

14 décembre: Page Johanna, fille d'Hervé et de Fabienne, née Andrey, à Prez-vers-Noréaz.

16 décembre: Eggenschwiler Angélique, fille de Cyprian et de Marie, née Duc, à Sédeilles/VD. – Blanchard Martin, fils de Jean-Michel et de Marianne, née Bichsel, à Fribourg. – Barras Florian, fils d'Eric et d'Isabelle, née Roulin, à Broc. – Heimo Alain, fils de Roland et de Nongkhran, née Khongnil, à Fribourg.

17 décembre: Chassot Gwendoline, fille d'Olivier et d'Ingrid, née Macheret, à Rossens.

18 décembre: Guillod Valentin, fils de Joël et de Monique, née Rossier, à Môtier. – Montasri Amina, fille de Nuri, de nationalité lybienne et d'Angelica, née Hämmerle, à Bulle. – Plancherel Octave, fils de Marc et de Marianne, née Spicher, à Fribourg.

19 décembre: Henguely Dunja, fille de Philippe et de Brigitte, née Unternährer, à Ecuvillens. – Ottet Dylan, fils de Benoît et d'Anik, née Maradan, à Belfaux. – Bongard Laura, fille de Claude et de Patricia, née Bongard, à Arconciel.

20 décembre: Aeby Laurent, fils de Canisius-Emile et de Rose-Marie, née Tinguely, à Villarlod. – Fontcuberta Maxime, fils de Richard et d'Anne, née Dupré, à Bulle.

21 décembre: Hayoz Tatiana, fille de René et de Danielle, née Cotting, à Cordast. – Fragnière Jonas, fils de Roger et de Nicole, née Defferrard, à Ponthaux. – Ducotterd Christelle, fille de Joseph et de Sylviane, née Risse, à Léchelles.

22 décembre: Rüeger Eva, fille de Bruno et de Roberta, née Brunelli, à Fribourg.

Décès

15 décembre: Dubey, née Kuhn Eglantine, 1918, à Fribourg.

16 décembre: Mossu Paul, 1897, à Fribourg. – Jemmely Raymond, 1922, à Fribourg.

17 décembre: Schwartz Louis, 1927, à Fribourg.

18 décembre: Glauser, née Rüfle Katharina, 1902, à Fribourg. – Gasser, née Reber Margaretha, 1910, à Fribourg. – Wirth, née Läderach Ruth, 1919, à Villars-sur-Glâne.

20 décembre: Lauper Maxime, 1895, à Marly. – Marty Siegfried, 1914, à Granges-Paccot.

22 décembre: Rolle Fernand, 1916, à Fribourg. – Plancherel Jean, 1917, à Fribourg. – Corpataux, née Auderset Rosa, 1916, à Fribourg. – Spielmann, née Renevey Marie-Rose, 1907, à Fribourg.

†

L'Ecole d'aides hospitalières de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

Jean Etoundi

fils de Mme Jeanne Clerc, étudiante à l'école

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1007

„N'hésitez pas à m'appeler

pour vous renseigner sur les conditions, disponibilités et prestations que peut vous offrir la plus grande société funéraire privée de Suisse. Etablie à Fribourg depuis 1926."

Georges Guggenheim

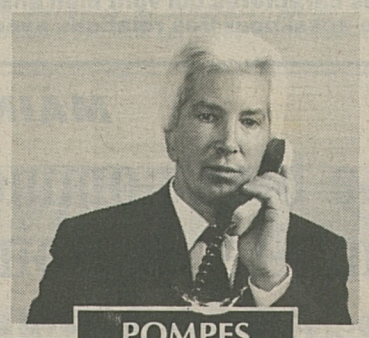

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA

AVENUE DU GÉNÉRAL-GUISAN 2 FRIBOURG

JOUR ET NUIT © 22 39 95

ENTREPRISE DU GROUPE POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA

Institution de prévoyance au décès

Pour dispenser les vôtres de toute complication et de tout souci matériel au moment de votre propre décès, renseignez-vous en toute confiance à

Pompes funèbres MURITH

Bd de Pérolles 27 1700 Fribourg

☎ 037 / 22 41 43

Discrétion et tact vous sont garantis

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

†

L'Etat-Major, le Corps des officiers du bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse Kloug

membre libre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1006

†

Le Conseil communal, la commission scolaire et le corps enseignant de la ville d'Estavayer-le-Lac

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Hans Korber

époux de Mme Jacqueline Korber, institutrice

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-508544

†

Le moto-club Macadam Ursy

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

papa de Pascal, membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-527677

†

La maison Sécurit SA à Romont

a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Georges Samu

papa d'Hervé, leur dévoué collaborateur

17-516168

†

L'Association fribourgeoise des jeunes musiciens

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Charles-Henri Bovet

ancien membre du comité cantonal et ancien vice-président

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-527662

†

La Fanfare paroissiale de Siviriez

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

membre honoraire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

L'Amicale des contemporains 1960 de Siviriez

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

papa d'Eric membre et ami

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-527681

†

La société de musique L'Avenir, Le Mouret

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

père de M. Pascal Giroud, membre et moniteur des tambours

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-508941

†

Les familles Conus Frères Le Saulgy

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

leur estimé propriétaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-527661

†

La direction et le personnel de Mifroma SA, à Ursy

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

père de M. Eric Giroud leur très fidèle et dévoué collaborateur

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

17-84

†

La Société de laiterie de Le Saulgy et son laitier

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

membre et ancien dévoué secrétaire-caissier durant 25 ans

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-507693

†

La SFG et l'EPF Ursy

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

ancien membre ancien membre du comité époux de Victoria membre d'honneur membre actif et ancienne monitrice

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Le Conseil communal de Bonnefontaine

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

père de M. Pascal Giroud beau-père de Mme Suzanne Giroud, dévoués concierges

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

La Société de laiterie d'Esmonts et son laitier

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

ancien producteur et estimé membre de la commission vérificatrice des comptes

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

La société coopérative agricole Le Progrès, Siviriez

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Roger Giroud

membre de la société vérificateur des comptes ancien membre du comité

17-527683

AVIS MORTUAIRES

Pourquoi devons-nous
nous séparer si tôt
On était si bien
et on t'aimait tant
Tu vas nous manquer.

Francesco et Verena Cosentino-Piller et Giulia, à Planfayon;
Klara Piller-Egger, sa grand-maman, à Planfayon;
Maria Malena-Cosentino, sa nonna, en Italie;
Sonja Osso-Piller, sa marraine, à Ostermundigen;
Josef Piller-Fontana, son parrain, à Lanthen;
Les frères et sœurs Cosentino et Piller et leurs familles ainsi que les familles parentes,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Marco COSENTINO

Planfayon

leur très cher et inoubliable fils, frère, petit-fils, arrière-petit-fils, filleul, neveu, cousin et ami. Il est décédé des suites d'un accident tragique de ski à l'âge de 11 ans seulement.

Son sourire et ses pleurs nous manqueront.

L'office d'enterrement aura lieu le mercredi 30 décembre 1992, à 14 heures, en l'église paroissiale de Planfayon.

Une veillée de prières aura lieu ce mardi soir 29 décembre 1992, à 19 h. 30, en ladite église.

Marco repose à son domicile.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1700

†

Ses enfants:
Narcisse Chardonnens-Schmutz, à Domdidier;
Gilbert Chardonnens-Audergon et son amie Sylva, à Domdidier;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Suzanne et François Décotterd-Chardonnens et leurs enfants Jean-Philippe, Anne et Fabienne, à Domdidier;
Ariane et William Corminbœuf-Chardonnens et leur fils David, à Domdidier;
Gilberte et Jean-François Maillard-Chardonnens et leurs enfants Nicole, Christine, François et Alain, à Domdidier;
Pascal et Martine Chardonnens-Rumo et leur fille Aurélie, à Domdidier;
La famille de feu Etienne Lambert:
Les familles Rollinet, Dousse, Bussard, parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Marie LAMBERT-CHARDONNENS

née Rollinet

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le lundi 28 décembre 1992, jour de ses 98 ans, accompagnée par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Domdidier, le mercredi 30 décembre 1992, à 15 heures.

L'incinération suivra sans cérémonie.

La messe de ce mardi 29 décembre, en ladite église, à 19 h. 30, tient lieu de veillée de prières.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église de Domdidier.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Remerciements

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur
Pierre SCHERWEY

sa famille exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci tout spécial à la direction du Commerce de fer fribourgeois SA.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église Saint-Pierre à Fribourg, le dimanche 3 janvier 1993, à 10 h. 15.

17-527686

†

Ses frères et sa sœur et leur famille ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean Köstinger

Home médicalisé de la Sarine

survenu le dimanche 27 décembre 1992, dans sa 81e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église Saint-Paul, à Fribourg, le mercredi 30 décembre 1992, à 14 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Adresse de la famille: Madame Marie Aebischer, Ploetscha 1, à Fribourg.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600

La Colonia Italiana di Friburgo

a le pénible devoir de faire part du décès de

Marco

fils de Franco Cosentino
membre et ami

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-527694

La direction et le personnel
de l'entreprise Enrico Baiutti
à Marly

ont le profond regret de faire part du décès de

Marco

fils de Franco Cosentino,
leur dévoué collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-527680

†

L'harmonie La Persévérance
d'Estavayer-le-Lac

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Charles-Henri Bovet

son ancien directeur
et membre d'honneur

L'ensevelissement a lieu ce mardi 29 décembre 1992, à 9 h. 30, à Neyruz.

†

Une flamme s'est éteinte dans notre foyer, il nous reste tout ce que son cœur a semé de bonté.

Son épouse:
Cécile Seydoux-Duding, à Broc;

Ses enfants:
Paulette et Horst Volpert-Seydoux, leur fille Nicole et son ami Christian, à Goldach;
Francis et Suzanne Seydoux-Millasson, leurs enfants Alexandre et Delphine, à Bulle;

Ses sœurs:
Germaine Marguet-Seydoux, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne;
Yvonne et Marius De Goudron-Seydoux, à Bulle;
Charlotte Spicher-Seydoux, ses enfants et petits-enfants, à Bulle;

Son neveu:
Gaston et Juliette Jolliet-Gachet, leurs enfants, à Bulle;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Léon SEYDOUX

retraité Nestlé

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection dans la sérénité, le lundi 28 décembre 1992, dans sa 87e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église Saint-Othmar, à Broc, le mercredi 30 décembre 1992, à 14 h. 30.

L'incinération suivra sans cérémonie et sans suite.

La veillée de prières aura lieu ce mardi 29 décembre 1992, à 19 h. 30, en cette même église.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de Broc, où la famille sera présente dès 17 heures.

Adresse de la famille: rue du Moléson 35, 1636 Broc.

Selon le désir du défunt, en lieu et place de fleurs, pour vos éventuels dons, veuillez penser à la Fondation La Ruche, Bulle, ccp 17-5830-0.

Cet avis tient lieu de faire-part.

130-13602

†

Le peuple qui marchait dans la nuit a vu se lever une grande lumière qui éclaire ceux qui habitent le pays de l'ombre.
Is. 9, 1-2

Son époux et ses filles:
Vasco Taveira, Joana, Diana, à Abidjan, Côte-d'Ivoire, et familles, au Portugal;

Son frère et ses sœurs:
Jacques et Yvonne Morand-Gremaud et leurs enfants, à Champigny-sur-Veude (France) et au Pâquier;
Antoinette et Michel Chassot-Morand et leurs filles, à Fribourg;
Simone et André Ruffieux-Morand et leurs enfants, à Villars-sur-Glâne et Fribourg;
Renée et Bernard Michoud-Morand et leurs filles, au Pâquier et Semsales;
ainsi que les parents et amis

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Elizabeth TAVEIRA-MORAND

survenu subitement le 23 décembre 1992, à Abidjan, Côte-d'Ivoire, à l'âge de 55 ans.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église du Pâquier, le vendredi 1er janvier 1993, à 15 heures, suivi de l'inhumation au cimetière du Pâquier.

Adresse de la famille: M. Bernard Michoud, 1661 Le Pâquier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

130-136000

†

La direction et le personnel
des Entreprises Electriques Fribourgeoises

ont le grand regret de faire part du décès de

Madame
Julia JENNY

mère de Jean-Jacques Jenny, collaborateur EEF

17-360

CINÉMAS

FRIBOURG

Durant les congés scolaires: tous les jours des matinées!

ALPHA 15h, 17h30, 20h30. 1re suisse. 2e semaine. 14 ans. Dolby-stéréo. Originalité, créativité et effets spéciaux pour un film d'un genre totalement nouveau! Après «Retour vers le futur» et «Qui veut la peau de Roger Rabbit?», la nouvelle comédie de **Robert ZEMECKIS.** Avec **Meryl STREEP, Bruce WILLIS, Goldie HAWN.**

LA MORT VOUS VA SI BIEN
(DEATH BECOMES HER)

LES CORSO 14h45, 17h30, 20h30. 1re suisse. 4e semaine. 14 ans. Dolby-stéréo. De **Mick Jackson.** Avec **Kevin COSTNER, Whitney HOUSTON.** Un couple irrésistible! Un vrai plaisir de cinéma! Ne la quitte jamais des yeux. Reste toujours sur tes gardes. Ne tombe jamais amoureux.

BODYGUARD

14h15, 16h15, 18h15, 20h15. 1re suisse. 4e semaine. Pour tous. Dolby-stéréo. **2 OSCARS 1992.** Un grand classique de **WALT DISNEY.** Un enchantement... Un éblouissement de chaque instant! La plus belle histoire d'amour jamais contée...

LA BELLE ET LA BÊTE
(BEAUTY AND THE BEAST)

REX 1 15h, 17h45, 20h30. 1re suisse. 3e semaine. Pour tous. Dolby-stéréo. De Chris Columbus. Avec **MACAULAY CULKIN, Joe Pesci, Daniel Stern.** Encore un Noël de folie pour Kevin!

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION...
ET JE SUIS PERDU DANS NEW YORK
(HOME ALONE 2)

REX 2 14h15. 1re suisse. 2e semaine. Pous tous. Dolby-stéréo. Un événement inédit! Le premier long métrage des deux stars les plus populaires du dessin animé. Enfin, un film!

TOM ET JERRY - LE FILM!

16h15, 20h50. VF s.-t. all. 1re suisse. 2e semaine. 10 ans. Dolby-stéréo. De **Christine Pascal.** Avec **Richard Berry, Anémone, Marie Kleiber. Prix du public «Cannes 92». Prix Louis-Delluc 92.** Magistral et pourtant léger comme une comptine. Un film qui force l'admiration! Un film superbe de vie et d'émotion, que l'on aura longtemps dans la tête et dans le cœur...

LE PETIT PRINCE A DIT

18h30. VO s.-t. fr./all. **Derniers jours.** 12 ans. 1re suisse. 4e semaine. Dolby-stéréo. De **WOODY ALLEN.** Avec **Mia Farrow, Sydney Pollack, Judy Davis.** La peinture au vitriol d'une vie sentimentale: un portrait hilarant, féroce et sans concession... pour notre plus grand plaisir! Une frasque jubilatoire!

MARIS ET FEMMES
(HUSBANDS AND WIVES)

REX 3 14h45, 20h40 VF. 17h50 VO s.-t. fr./all. 12 ans. 1re suisse. 2e semaine. Dolby-stéréo. De **Rob REINER** (Quand Harry rencontre Sally, Misery, Stand By Me). Avec **Tom CRUISE, Jack NICHOLSON, Demi MOORE.** Le film événement de cette fin d'année! Ils étaient prêts à tout pour découvrir la vérité! Passionnant, fort, bouleversant...

DES HOMMES D'HONNEUR
A FEW GOOD MEN

STUDIO Permanent de 13h à 22h, ve/sa jusqu'à 23h30. 18 ans révolus. Film français en couleurs. Chaque ve: nouveau programme. Pour la 1re fois à Fribourg!

FILM FRANÇAIS EN COULEUR!

BULLE

Durant les congés scolaires: tous les jours des matinées!

Les films... Le confort... L'accueil... Le son... La qualité...
DES PRADO «NEW-LOOK»...

LES PRADO 14h45, 17h45, 20h45. 1re suisse. 14 ans. Dolby-stéréo. Originalité, créativité et effets spéciaux pour un film d'un genre totalement nouveau! Après «Retour vers le futur» et «Qui veut la peau de Roger Rabbit?», la nouvelle comédie de **Robert ZEMECKIS.** Avec **Meryl STREEP, Bruce WILLIS, Goldie Hawn.**

LA MORT VOUS VA SI BIEN
(DEATH BECOMES HER)

15h, 20h30, **derniers jours. 1re suisse. Prolongation 3e semaine.** Pour tous. Dolby-stéréo. De Chris Columbus. Avec **MACAULAY CULKIN, Joe Pesci, Daniel Stern.** Encore un Noël de folie pour Kevin!

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION...
ET JE SUIS PERDU DANS NEW YORK
(HOME ALONE 2)

17h15, **derniers jours. 1re suisse. 2e semaine.** 12 ans. Dolby-stéréo. De **Ron Shelton.** Avec **Wesley Snipes, Woody Harrelson, Rosie Perez.** Véritable tornade blanc et noir de rire, de passion, de musique... Original, spontané, savoureux...

LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER
WHITE MEN CAN'T JUMP

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

PAYERNE

APOLLO **Durant les congés scolaires: tous les jours des matinées!**

Tous les jours: 14h30. Un superdessin animé pour toute la famille. 1re. Fuyant la misère et les chats gloutons du Vieux-Continent, Fievel et les siens sont allés chercher fortune en Amérique... Attention les amis, il y a un nouveau cow-boy en ville! **Steve SPIELBERG** présente:

FIEVEL AU FAR WEST

20h30, **derniers jours. 1re.** 16 ans. La nouvelle comédie avec **Eddie Murphy, Grace Jones, Robin Givens.** Les avatars d'un phénoménal séducteur impénitent, un brin macho et désinvolte. Notre tombeur va-t-il tomber?

EDDIE MURPHY - BOOMERANG

LA TAVOLATA del 31 dicembre 1992

Le 31 décembre au Ristorante Bindella **est molto italiano.**

A presto.....

BINDELLA
RISTORANTE·BAR

Rue de Lausanne 38/40, 1700 Fribourg
☎ 037 22 49 05

Le plus court chemin entre l'acheteur et le produit passe par l'annonce.

LA LIBERTÉ

pour votre publicité

PAYERNE
Halle des fêtes
Dimanche 3 janvier 1993,
à 14 h. 30 et 20 h. 15
GRAND LOTO
Valeur des lots: Fr. 6000.–
Fr. 8.– le carton pour 19 séries
+ ROYALE,
après-midi et soir
Se recommandent: Chœur mixte LA CAECILIA
Société d'accordéonistes LA COCCINELLE
17-527261

TV, VIDÉO HI-FI
Plus de 100 TV et vidéos couleur, neuves, des meilleures marques au prix le plus bas, 1 an de garantie. Philips, Grundig, Sony, JVC, Panasonic, Orion, Salora et d'autres. TV grand écran 51 cm, 50 programmes, télécommande, Fr. 450.–; idem 63 cm, Fr. 900.–, 70 cm, Fr. 1000.– avec stéréo et télétexte Fr. 1050.– vidéos VHS VPS, télécommande, 50 programmes, de Fr. 450.– à Fr. 700.–
☎ 037/64 17 89
22-500272

Achète au plus haut prix
VOITURES
bus, camionnettes.
Kilométrage, état sans importance.
Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

BENFINA
Crédits rapides et sûrs
Rue Jean-Prouvé 6
1762 Givisiez
Téléphone
(038) 25 37 45
ou
(037) 26 82 10

Intervalle 2 secondes

les vendredis et samedis
8, 9, 15 et 16 janvier 1993
À LA CROIX-BLANCHE
LE MOURET
Vente des billets: Ticket Corner sbs
Fribourg, 037/21 83 35
Marly, Bulle, Estavayer, Domdidier.

Heidy et ses collaboratrices vous souhaitent bonheur et santé pour 1993.
Heidy
Institut de beauté
Bd de Pérolles 59
FRIBOURG
☎ 037/245 235

20 TV couleur Philips
état de neuf, grand écran, 67 cm, télécommande. Un an de garantie.
Fr. 250.– à Fr. 450.– pièce.
☎ 037/64 17 89
22-500272

VW Golf II GTi,
j. alu, Fr. 8500.–.
☎ 037/46 12 00
17-1181

Halle des fêtes
1er janvier 1993, dès 21 h.
PAYERNE
Ouverture des
BRANDONS 93
Venez tous costumée
Disco – Guggenmusiks
Entrée Fr. 5.– cadeau
Heineken Feel The Night
BARS le CDM
17-735

Bénichon
au Restaurant Chemi-Hütta
Jeudi 31 décembre 1992
Après la messe de 5 h., nous vous servons le petit déjeuner traditionnel.
Danse avec les «Fryburger Ländler-Fründe»
Vendredi 1er janvier 1993
Danse et **animation** dès 14 h.
avec les «Fryburger Ländler-Fründe»
Toute la journée cuisine chaude (spécialités de bénichon)
Dès vendredi 8.1. - 28.2.1993 chaque fin de semaine
Jacqueline's - bar à bière ouvert
Invitation cordiale: Famille Brügger et les musiciens
17-1705

GRENETTE-FRIBOURG
Jeudi SOIR 31 décembre 1992
de 20 h. à 1 h. 30
SUPER LOTO RAPIDE (37 séries)
1re partie: 26 séries: Fr. 100.–, 200.–, 60.–, 40.– (en espèces)
5 x 5 vrenelis or
Abonnement: Fr. 10.–, carton: Fr. 3.– pour 5 séries
GRATIS: SOUPE À L'OIGNON
2e partie: dès 0 h. 30: 1 série surprise gratuite, ensuite: 10 séries
4 x 4 vrenelis
en espèces: Fr. 100.–, 200.–, 250.–
10 quines: 10 x Fr. 50.–, 10 doubles quines: 10 x Fr. 75.–
Seulement abonnement: Fr. 5.– pour les 11 séries
Organisation: **Curling-Club Fribourg**
Réservation des tables jusqu'à 14 h., ☎ 037/26 16 75
17-1989

FEUILLETON

1492 Mémoires du Nouveau Monde

Un roman d'Homero Aridjis

ÉDITIONS DU SEUIL 27

Christophe Colomb, au lieu de partir en campagne contre Roldán, lui envoya une lettre conciliante où il l'appelait *caro amigo*. Il lui délivra un sauf-conduit pour lui permettre de se rendre de Bonao à Santo Domingo avec tous les hommes de sa suite sans être molestés ou inquiétés d'aucune sorte durant leur voyage. Il s'engagea à permettre au rebelle de regagner librement l'Espagne avec son or, ses concubines et ses esclaves dans un délai de dix jours. Mais, comme il ne put tenir ses promesses, Roldán exigea qu'il le rétablît dans sa fonction d'alcade principal. Il lui demanda de déclarer officiellement que les charges qui pesaient contre lui étaient sans fondement et réclama le droit de distribuer librement les terres dans la région de Xaragua à tous ceux qui voudraient s'y installer, ce qui fut à l'origine des partages et des *encomiendas* * d'Indiens. Colomb écrivit aux Rois en leur expliquant les dispositions qu'il avait prises et les pria de lui envoyer un juge compétent et discret pour l'aider à gouverner l'île.

Les Rois lui envoyèrent le commandeur Francisco de Bobadilla pour gouverner et exercer la justice dans les îles de terre ferme où Colomb était vice-roi et gouverneur général, car ils avaient reçu de nombreuses plaintes contre lui et contre ses frères. Avec tout pouvoir d'arrêter les rebelles et de séquestrer leurs biens, de prendre possession de la forteresse et des biens de la Couronne en les retirant des mains de l'Amiral, qui devait obéir à ses ordres. Lorsque Juan Cabezón le vit arriver, sept rebelles espagnols pendaient au gibet et cinq autres allaient être pendus le lendemain. Il se trouvait présent lorsque le commandeur exigea de Diego Colomb la remise des prisonniers. Celui-ci refusa, alors Francisco de Bobadilla lui lut les ordres royaux, puis il enjoignit à la foule de Santo Domingo de lui obéir au nom des monarques et proclama la libre exploitation de l'or. Juan Cabezón entendit Cristóbal Rodríguez, dit «La Langue», l'informer des abus commis dans l'île par l'Amiral.

Il accompagna aussi le commandeur Francisco de Bobadilla lorsque celui-ci ordonna des enquêtes et entendit les témoins, lorsqu'il prit la forteresse et s'installa dans la demeure de Colomb, se saisissant de ses biens, de l'or, de l'argent et de tout ce qui lui appartenait. Il le vit s'emparer de ses pierres dorées, de ses chevaux, de ses livres, de ses écrits publics et privés qu'il gardait dans des coffres, sous prétexte de payer ceux à qui l'Amiral devait de l'argent. Il écouta attentivement les charges déshonorantes qu'il prononça contre Colomb, l'accusant d'avoir usé de cruauté envers les Espagnols dans la ville d'Isabela, d'avoir fait travailler ses hommes sans leur donner de nourriture, d'avoir empêché les religieux de baptiser les Indiens parce qu'il voulait avoir plus d'esclaves que de chrétiens. Il suivit ses pas lorsqu'il fit arrêter Diego Colomb et le fit jeter couvert de chaînes dans la caravelle; lorsqu'il emprisonna dans la forteresse Christophe Colomb qui s'était rendu à son appel, et le jour où il donna l'ordre au cuisinier de l'Amiral de lui passer les fers.

L'une après l'autre, Juan Cabezón enregistra les injures proférées contre Colomb sur les places, il entendit résonner les cornes marines près du port où on l'embarquait et lut les libelles infâmants aux coins des rues de Santo Domingo. Tout ce qui était susceptible de lui faire du mal, le commandeur Francisco de Bobadilla le mit à exécution. Au début du mois d'octobre de l'an 1500, il était présent lorsqu'on emmena à bord de la *Gorda* le découvreur du Nouveau Monde couvert de chaînes, avec son frère Diego, les fers aux pieds. Quant à Bartolomé, il fut embarqué sur un autre vaisseau.

Une fois en haute mer, comme Juan Cabezón devait l'apprendre plus tard, le capitaine du navire avait voulu retirer ses chaînes à l'Amiral, mais celui-ci s'y était refusé, disant que si ces fers lui avaient été mis sur ordre des Rois, eux seuls avaient pouvoir de les lui ôter. A la fin du mois d'octobre, il devait arriver enchaîné à Séville et demander plus tard dans son testament que ces fers soient enterrés auprès de son corps, en témoignage de ce que le monde réserve comme récompense à ceux qui ont vécu à son service.

Solution des mots croisés

Horizontalement: 1. Profession – Emie. 2. Ecrouée – Aspect. 3. Su – An – NNE – Elder. 4. On – Satan. 5. Pirate – Rieuses. 6. Rousselles – Ti. 7. Anisette – Recel. 8. Né – Ictère – Nul. 9. Ro – Etuis – Lô. 10. Réponse – En – Sen. 11. Muses – Astres. 12. As – Rigi – Retenue. 13. Gercées – Antée. 14. Er – Er – Ottes – Di. 15. Sages – Net – Pot.

Verticalement: 1. Soprano – Mages. 2. Réunion – Rusera. 3. Oc – Ruinées. 4. Fracasse – Percée. 5. Eon – Tse – Rosiers. 6. Su – Eetion – Ge. 7. Sens – TTC – Saison. 8. Iéna – Tétées – Te. 9. Etre – Et – Trait. 10. Na – Ais – Ruèrent. 11. Sené – Reinettes. 12. Epi – Une – Sées. 13. Mèdes – Cn – Ne. 14. Ice – Eteule – Do. 15. Etrésillon – Exit.

Solution du Dicoplus

La mer est aussi profonde dans le calme que dans la tempête. (John Donne)

DICOPLUS

l	o	o	c	l	a	l	a	n	o	i	t	a	t	n	e	m	i	l	a	m	é	t	é	o	r	e				
m	a	l	é	f	i	c	e	a	r	i	s	t	o	c	r	a	t	i	e	m	e	r	e	p	y	t				
e	c	n	e	n	a	m	r	e	p	i	m	p	e	m	r	e	n	n	o	i	t	c	e	f	f	a				
f	r	a	n	c	o	p	h	o	n	n	i	t	r	a	a	u	g	m	e	n	t	a	t	i	o	n				
l	i	e	l	o	s	e	s	t	e	e	n	c	e	l	a	u	s	s	i	f	i	t	a	é	r	c				
c	o	m	m	u	n	e	e	u	q	i	h	t	a	p	i	t	n	a	p	o	s	s	i	b	l	e				
t	n	e	m	e	n	i	m	e	h	c	b	o	u	l	e	v	e	s	s	a	r	e	p	a	p	c				
é	x	a	g	é	r	a	t	i	o	n	r	e	i	d	r	a	r	é	v	e	i	l	l	o	n	o				
p	r	o	f	o	n	d	e	e	n	i	g	i	r	o	d	a	n	s	e	l	l	i	v	l	e	n				
t	l	n	o	i	s	s	i	m	r	e	p	p	u	b	l	i	c	i	o	b	m	y	s	v	e	s				
n	a	d	i	p	l	o	m	a	t	i	q	u	e	e	r	i	a	t	l	i	s	e	r	o	l	t				
e	b	n	o	i	t	a	l	l	a	t	s	n	i	l	o	s	t	r	i	l	a	t	é	t	g	i				
m	o	p	a	r	t	i	c	i	p	e	r	c	a	l	m	e	d	a	m	e	l	a	r	e	n	t				
e	r	r	i	c	h	n	o	i	t	a	r	o	b	a	l	é										a	u				
c	a	e	s	s	e	e	u	p	h	o	r	i	s	a	n	t										t	t				
a	t	q	u	e	e	r	c	u	s	d	a	n	s	f	e	n										c	i				
l	o	e	n	c	y	c	l	o	o	p	s	e	r	r	o	c										e	o				
p	i	e	u	q	i	d	é	p	n	d	a	n	c	e	t	u										r	n				
m	r	r	é	c	e	p	t	i	o	n	n	a	i	r	e	z										i	e				
e	e	t	s	u	r	c	n	i	t	é	l	a	n	g	i	s										n	m				
l	a	a	t	i	o	n	i	m	i	q	u	e	u	n	e	m										t	i				
b	t	r	i	v	e	r	a	i	n	m	o	d	e	g	e	g									c	a	b	o		
a	e	r	e	m	i	l	b	u	s	p	e				r	f	a	u							r	u	e	t		
t	l	b	r	i	l	l	a	n	t	a	i				i	f	l	l	n	o	i	t	i	d	r	e	p			
e	l	m	é	e	l	l	i	a	p	g	a						i	r	t	e	m	p	ê	t	e	a	l			
a	a	i	t	r	a	p	p	e	l								o	e	s	i	g	n	a	t	u	r	e			
u	b	r	o	l	u	o	b	a	c								n	m	e	g	a	t	e	u	q	a	p			

Dicoplus Un jeu de Roger Combe-Ercé

Retrouvez sur la grille tous ces mots du «dico» et rayez-les. Ceux-ci sont inscrits horizontalement de gauche à droite ou de droite à gauche, verticalement de haut en bas ou de bas en haut, mais jamais en diagonale. Chaque lettre ne sert qu'une fois. Cette recherche effectuée, il restera alors dans la grille plusieurs mots également inscrits dans le désordre qui, assemblés, forment une phrase suggérée par le dessin:

incrustation
encyclopédique
réceptionnaire
euphorisant
exagération
boulevardier
francophone
affectionner
laboratoire
publicitaire
diplomatique
participer
trilatéral
réveillon
commune
aristocratie
maléfice
possible
rectangle
paperasse
origine
permission
installation
bateau
élaboration
richesse
sucre
ballet
signalétique
griffe
caboteur
paquetage
perdition
signature
brillant
riverain
paille
sublimer
rappel
caboulot
pagaie
galion
intime
merlu
émir
mode
menu
mi
la
zut
nef
sol
ville
créatif
soleil
alcool
météore
type
mal
vote
dame
correspondance
symboliser
emplacement
cheminement
constitution
antipathique
augmentation
permanence
alimentation
impertinence

MOTS CROISES

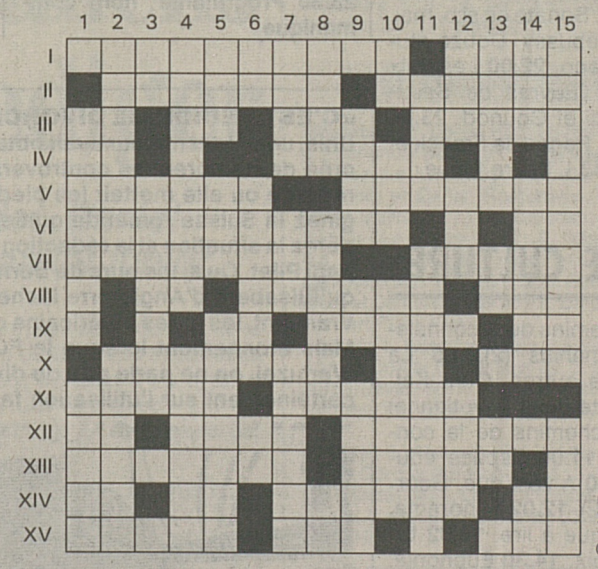

© I.M.P.

Horizontalement: 1. Le garçon qui l'a embrassée peut attendre d'elle bien des choses – Réduit en parcelles. 2. Mise en cage – Séduit tant il est parfois sympathique. 3. Participe – Temps – Sur le cadran d'une boussole – Volatile. 4. Commode imprécision – Mauvais esprit. 5. Volait sur la mer – Eclatent donc souvent. 6. Volent de leurs propres ailes – Symbole. 7. Se trouble dès qu'on l'étend – Retenue du résultat d'une soustraction. 8. Sorti – De quoi rire jaune! – Sans conséquences. 9. Grecque – Jouent un rôle protecteur – Heureux élu. 10. N'est jamais le premier mot – Pronom – Va et vient en Chine. 11. Les poètes ont toujours eu un faible pour elles – Jolies filles. 12. Bras coupé – S'élève en Suisse – Peine de jeunesse. 13. Abîmées – Figure mythologique. 14. Fin de chantier; Symbole – Des maux auxquels il ne faut pas prêter l'oreille – Préfixe. 15. Très raisonnables – On ne peut plus propre – Entend mal.

Verticalement: 1. Prend un accent aigu – Vivent d'illusions. 2. Ile – Roulera. 3. Servit à souscrire – Sur le sable. 4. Brise – Opération militaire. 5. Etait-il attentif à ce qu'il lisait? – Demi-mouche – Ne manquent pas de piquants. 6. Eventuellement oublié – Ne survécut guère à ses fils – Divinité. 7. Interdit pour la bonne cause – Abréviation – Elle est morte dans les bois, en plein été. 8. Bataille mémorable – Prises à bonne source – Pronom. 9. Individu – Conjonction – Marque d'esprit. 10. Symbole – Travaillent parfois les jours fériés – Déplacèrent des trains. 11. Moyen d'échange – Avec elles, il faut s'attendre à avoir des pépins. 12. A plaquer ou à couper! – Article – Dans l'Orne. 13. Peuple – En action – Annonce une défense. 14. En Angleterre, cela jette un froid – Reste sur le champ – Terme musical. 15. Pièce rigide – Par ici la sortie!

MEMENTO

SOS

● Ambulances
Ambulance officielle Fribourg-Ville et Sarine 82 55 00
Estavayer-le-Lac 63 48 49
Romont 52 13 33
Bulle ..... 029/3 12 12 ou 2 56 66
Châtel-St-Denis ..... 021/948 71 78 ou 948 72 21
Morat 71 25 25
Singine-Wünnewil 36 10 10
Payerne 117

● Police
Appels urgents 117
Police circulation 25 20 20

POSTES D'INTERVENTION
– Fribourg 25 17 17
– Estavayer-le-Lac 63 24 67
– Romont 52 23 59
– Bulle 029/ 2 56 66
– Châtel-St-Denis 021/948 72 21
– Morat 71 48 48
– Tavel 44 11 95
– Payerne 61 17 21

● Feu
Fribourg 118
Autres localités 22 30 18

● Sauvetage
Secours Club alpin, hélicoptère 01/383 11 11
Lac de la Gruyère 25 17 17
Lac de Morat .. 21 17 17 ou 75 17 50
Lac de Neuchâtel ..... 63 24 67 ou 038/22 35 77

● La Main tendue
Répond 24 heures sur 24 143
Solidarité femmes jour et nuit 22 22 02

HÔPITAL

Hôpital cantonal Fribourg ... 86 71 11
Hôpital Daler Fribourg 82 21 91
Clinique Garcia Fribourg 82 31 81
Clinique Ste-Anne Fribourg . 20 01 11
Estavayer-le-Lac 63 71 11
Billens 52 81 81
Riaz 029/ 3 12 12
Hôpital de Marsens 029/ 5 12 22
Meyriez 72 51 11
Tavel 44 81 11
Châtel-St-Denis 021/948 79 41
Payerne 62 80 11

URGENCES

● Permanence médicale
Fribourg 23 12 12
Estavayer-le-Lac 63 71 11
Domdidier, Avenches 75 29 20
Glâne 52 41 00
Gruyère 029/ 2 70 07
Bulle 029/ 3 12 12
Veveyse 021/948 90 33
Châtel-St-Denis 021/948 79 41
Morat 71 32 00
Payerne 61 17 77

● Permanence dentaire Fribourg
22 33 43. Sa 8-10 h., 16-17 h.
Di, jours fériés 9-11 h.
Autres jours 8-10 h., 14-16 h.

PHARMACIES

● Mardi 29 déc.: Fribourg
Pharmacie Ste-Thérèse
ch. des Grenadiers 1

De 8 h. à 21 h. Dimanche et jours fériés: 9 h. 30 à 12 h. 30, 16 h. à 21 h. Après 21 h., urgences ☎ 117.

● Estavayer-le-Lac
Di 9 h. 15 à 11 h. 15.

● Romont
Ve dès 18 h. 30.
Di, jours fériés 10-12 h., 17-19 h.

● Bulle
☎ 029/2 33 00. Di, jours fériés 10-12 h., 18 h. 30-18 h. 30

● Avry-sur-Matran et Villars-sur-Glâne
Pharmacies des centres commerciaux, lu-ve jusqu'à 20 h.

● Marly
En dehors des heures d'ouverture officielle, 24 h. sur 14, ☎ 111.

● Payerne
Pharmacie Le Comte
Di, jours fériés 11-12 h., 18-19 h.
☎ 037/61 26 37. Police ☎ 61 17 77.

Une page complète d'adresses utiles paraît chaque vendredi.

LA PREMIÈRE

6.00 Journal du matin. **9.05** L'envie devant soi. **10.05** Cinq sur cinq. Couleur de fête. **12.05** SAS. **12.30** Journal de midi. **13.00** «Fête seulement». **17.30** Journal du soir. **17.49** Journal des sports. **18.00** Journal du soir. Edition principale. **18.20** Rétrospective des événements de l'année 1992. **18.45** Spécial 31. Avec Cuche et Barbezat. **23.55** Vœux. **23.59** Cloches. **1.05** Programme de nuit.

ESPACE 2

6.10 Matin pluriel. **9.05** Demain la veille. **9.15** Les cadeaux de Magellan. **9.30** Les mémoires de la musique. Jean Starobinski. **11.05** Le sens du sacré. **11.30** Entrée public.**13.05** Helvétiques. Livres d'or de la production musicale 1992. Orchestre de Chambre de Lausanne. Dir. Tibor Varga. Sol. Maxim Vengerov, violon. C. Saint-Saëns: Symphonie Nº 2 en la min op 55. F. Mendelssohn: Concerto en mi min. op 64 pour violon et orchestre. **14.05** Clairière. **14.15** Musique d'abord. Passé composé. **17.05** Contes et légendes du monde. **18.00** Disque en fête. **18.30** Le sens du sacré. **19.05** JazzZ. **20.05** Plein feu sur la Belle et la Bête avec François Le Roux, baryton (1). **20.30** Les dossiers d'Espace 2. «Espaces-temps». **22.30** Musique aujourd'hui. Œuvres ressuscitées. De Tournemire à Milhaud et Gelhard, **23.50** Novitads. **0.05** Notturno.

FRANCE MUSIQUE

9.07 Les mots et les notes. Diaghilev. **11.33** Laser. **12.35** Festival de Lugano. Orchestre de Chambre Josef Suk de Prague. Direction et violon: Josef Suk. Christian Benda, violoncelle. Œuvres de Dvorak, J.S. Bach et J. Suk. **14.02** Festival de chant choral du Pays basque. **14.45** Concert. O. Mustonen, piano. H. Schiff, violoncelle. Pages de Beethoven. **16.25** Festival d'Aix-en-Provence. Harolyn Blackwell, soprano. Neal Goren, piano. Pages de Purcell, R. Strauss, Debussy, I. Gordon et G. Gershwin. **17.33** Histoire du jazz. **18.02** Domaine privé. Œuvres de Mozart et Schubert. **19.05** Soliste. Nikita Magaloff. **19.33** Les bruits du siècle. **20.30** Récital. Maurizio Pollini, piano. F. Schubert: Sonate en si b. maj. D 960. C. Debussy: Douze études pour piano. **22.00** Les voix de la nuit. Œuvres de Saint-Saëns, Verdi et Gounod. **23.09** Ainsi la nuit. Pages de Franck et Brahms. **0.33** L'heure bleue.

FRANCE CULTURE

8.30 Les chemins de la connaissance. Comenius (2).**9.05** La matinée des autres. Oum Kalsoum, cantatrice égyptienne. **10.40** Les chemins de la connaissance. **11.00** Espace éducation. **11.30** A voix nue. Georges Milton (2). **12.02** Panorama. **13.40** Musique à lire. **14.02** Un livre, des voix. **14.30** Euphonia. **15.30** Mardis du cinéma. Jonas Mekas. **17.00** Le pays d'ici. **17.50** Poésie sur parole. **18.02** Feuilleton. **18.45** Mise au point. **19.00** Agora. **19.30** Perspectives scientifiques. **20.00** Le rythme et la raison. **20.30** Archipel science. **21.30** Une semaine dans un kolkhoze. **22.40** Nuits magnétiques. **0.05** Du jour au lendemain.

RADIO FRIBOURG

7.10 Les Matinales. **10.45** Carnet de bord. **11.00** Informations. **11.35** L'odyssée du rire. **12.00** Informations. **13.00** 37.2º l'après-midi. **18.00** Informations. **18.45** Planète tubes. **20.00** L'actualité sportive.

TSR

10.05 Vive les animaux: Voyage grandeur nature (6/12)
10.35 Si on chantait *Le fado*
11.25 Les animaux du Bois de Quat' Sous**
11.50 Henri Dès
11.55 Docteur Doogie *Série*
12.15 Madame est servie
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer**
13.35 Derrick** *Série*
14.35 Dix hommes à abattre

Sur la DSR
15.25–17.30/18.00 Hockey sur glace *Coupe Spengler: Team Canada–Hedos Munich*

15.50 Sauce Cartoon
16.05 Adrénaline
16.35 Woof *Série*
17.00 Le prince et le pauvre
17.25 La petite maison dans la prairie *Série*
18.15 Chœur à cœur
18.35 Top Models** *Feuilleton*
19.00 Chœur à cœur (suite)
19.30 TJ-soir
20.05 Le gourou occidental
Téléfilm de Danièle J. Suissa.
Avec Jean Lefebvre et Sophie Durin. Le «Père André», rebouteux respecté, perd sa tranquillité le jour où un Japonais commercialise sa potion...

21.35 La justice en marche
Reportage
présenté par Dominique Warlutel et Michel Dami
22.40 Un chant d'existences
La Corse et ses chants
23.30 TJ-nuit
23.40 Fans de sport
00.05 L'horrible cas du docteur X
01.25 Bulletin du télétexte

TF1

08.55 Club Dorothée Noël
11.20 Tournez... manège *Jeu*
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix *Jeu*
12.55 A vrai dire
13.00 Journal
13.30 Le gentleman mène l'enquête *Téléfilm*
15.00 Agence Tous Risques
16.15 Club Dorothée Noël
17.25 Une famille en or *Jeu*
17.55 Premiers baisers
8.25 Le miel et les abeilles
18.55 Coucou c'est nous!
20.00 Journal

20.45 L'arbre de vie
Avec Elizabeth Taylor, Montgomery Clift, Eva Marie Saint.
Le comté de Raintree dans l'Indiana vers 1859. John W. Shawnessy, brillant étudiant idéaliste, est aimé par son amie d'enfance Nell Gaither, mais il lui préfère Suzanne Drake, une magnifique fille du Sud, originaire de La Nouvelle-Orléans. Lorsque Suzanne tombe enceinte, John l'épouse. Le jeune couple ne va pas avoir une vie facile: Suzanne ne tarde pas à présenter de sérieux troubles mentaux et la guerre de Sécession éclate... John s'engage dans l'armée unionniste, participe aux batailles les plus importantes, croque sur son carnet de dessin les scènes atroces dont il est le témoin. Revenu sain et sauf, il se met à la recherche de sa femme qui s'est enfuie avec leur fils...
23.45 Les films dans les salles
23.55 La soule
Film de Michel Sibra
01.25 Reportages
01.30 Journal

FRANCE 2

09.30 Matin bonheur
10.55 Dessinez c'est gagné junior *Jeu*
11.20 Flash info
11.25 Motus *Jeu*
11.50 Pyramide *Jeu*
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal
13.40 Tout ou presque
Téléfilm (1/3) Sandrine et Fabien.
Avec Louis Velle, Valérie Rojan et Emmanuel Jacomy.
15.20 Tiercé à Vincennes
15.35 La chance aux chansons *Variétés*
16.25 Des chiffres et des lettres *Jeu*
16.55 Beaumanoir *Feuilleton*
17.00 Giga *Jeunesse*
18.30 Le jeu!
19.20 Que le meilleur gagne plus *Jeu*
20.00 Journal

20.50 Secret de famille
Téléfilm (2/3) d'Hervé Baslé *La Monsacré*. Vingt années ont passé. Hugo n'est pas revenu de la Grande Guerre. Marthe élève seule ses deux enfants...
22.15 Bas les masques
Magazine présenté par Mireille Dumas
Spécial cabaret: Je ne suis pas celle que vous croyez
23.20 Journal
23.30 Visages d'Europe
23.35 Le cercle de minuit
00.50 Trans Europa images
Documentaire
02.20 Coup de chien
Documentaire
02.50 L'or blanc
Documentaire
04.00 Hydro one
Documentaire

FRANCE 3

07.30 Bonjour les petits loups
07.50 Planète Noël *Jeunesse*
10.55 Espaces entreprises
11.00 Carré vert
11.15 Le journal des bêtes
11.30 Confidentiel femmes
Magazine
11.45 La cuisine des mousquetaires
12.05 12/13
12.45 Journal national
13.00 Français, si vous parliez
14.05 Dona Beija *Feuilleton*
14.45 Dynastie *Feuilleton*
15.35 La croisière s'amuse
16.25 Bing
Téléfilm (1/2)
Avec Claire Nadeau et Jean-François Garreaud.
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion *Jeu*
18.55 Un livre, un jour
19.00 19/20 Informations
20.05 Hugo Délire *Jeu*
20.15 La classe
20.40 Hugo Délire *Jeu*

20.45 Emilie, la passion d'une vie
Feuilleton (5/20)
21.40 J'ai divorcé de mes parents
Magazine-débat
22.35 Soir 3
23.10 Le voyage d'Eva
Téléfilm de Patrice Gautier
Avec Charo Lopez *(Eva)*, Chris Campion *(Laurent)*.
Le surmenage et un léger malaise cardiaque vont obliger une star de la Télévision espagnole à prendre quelques semaines de repos. Elle choisit de s'évader en Ardèche où elle s'adonne aux randonnées.

M6

08.45 Draculito
09.15 M6 Boutique
09.30 Boulevard des clips
11.00 Cagney et Lacey
12.00 Papa Schultz
12.30 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Cosby Show
13.30 Drôles de dames
14.15 Destination musique
17.00 Multitop
17.30 Les aventures de Tintin
18.00 Equalizer
19.00 Les routes du paradis
19.54 6 minutes
20.00 Cosby Show
20.30 Le saviez-vous?
20.35 Le mardi c'est permis

20.45 Le vagabond de Noël
Avec Bernard Hughes, Gerald McRaney, Jamie Mills et Harley Cross. Après vingt-cinq ans d'errance à travers les Etats-Unis, un vieux clochard, Chance Grosvenor, a envie de passer Noël auprès de son fils Charlie, policier à Salt Lake City, et de faire connaissance avec ses deux petits-enfants, Bobby et Cathy. Mais les retrouvailles sont glaciales.
22.35 Amicalement vôtre
00.15 6 minutes
00.20 Mano Negra: Puta's Fever
01.15 Boulevard des clips
02.30 Archéologie aérienne
02.55 Cheval, mon ami
03.15 L'Egypte au temps des pyramides
03.40 Culture pub
04.05 Les flamants roses
04.35 Au large de l'Eden: sur les quais
05.30 Culture rock

ARTE

17.00 Cargo 92
18.20 Le hérisson dans le brouillard/Le héron et la cigogne *Films d'animation*
19.00 Une histoire d'argent *Documentaire* 1. *L'argent et la banque*
19.40 Programme non communiqué
19.55 KYTV *Série*
20.30 Journal
20.40 Soirée thématique:
Heimat 20.40 Heimat *Film* d'Edgar Reitz. 7. *Les soldats et l'amour* 1944. Suivi d'une discussion
21.50 Heimat 8. *Les Américains* 1945–1947.
23.30 Programme non communiqué

TCR

14.55 Arthur, roi des Celtes
15.20 Passeur d'hommes
Film
16.55 Cinéma scoop
17.25 Un flic de choc
Film de Christopher Leitch
18.55 Editq*
19.05 Au fil des mots*
19.35 Sherlock Holmes et le docteur Watson
19.55 TCRire*
20.10 Diva
Film de Jean-Jacques Beineix
22.00 Montreux Jazz Festival*
22.30 Ciné-journal*
22.40 La cavale infernale
Film de John Stewart (1986)
00.15 Les Charlots contre Dracula
Film de Jean-Pierre Desagnat

EUROSPORT

09.00 Aérobic
09.30 Patinage artistique *Best of de l'année* (1)
11.30 Aérobic
12.00 Automobile *Havoc*
13.00 Football Eurogoals
14.00 Hockey sur glace *Finale de la Coupe d'Europe* (7)
16.00 Hockey sur glace *Finale de la Coupe d'Europe* (8)
18.00 Football *Eurogoals*
19.00 Hockey sur glace *Finale de la Coupe d'Europe* (9)
21.00 Eurofun
21.30 Eurosportnews
22.00 Kick Boxing
23.00 Boxe
00.30 Eurosportnews

TSI

10.00 Mino piccolo alpino
11.30 Maguy
12.05 C'era una volta... l'America
12.30 Marina
13.00 TG tredici
13.10 Alfazeta
13.30 Raccontando il mondo
13.45 Grandangolo
L'avventura della fotografa Ella Maillart
14.30 Cuccioli di tutto il mondo
Documentario
15.20 Strada sbarrata
(Dead Ende) *Film* b/n di William Wyler (1937, 85').
16.45 Text-Vision
17.00 Senza scrupoli
Telenovela
17.25 Tivutiva?
18.00 Le grandi speranze
Telefilm
Al termine: **TG flash**
19.00 Il Quotidiano
20.00 Telegiornale
20.30 T. T. T.
Regina di cuori
21.25 In ascensore per l'anno nuovo
Film di Gildas Bourdet e Pascal Goethals (1990, 55').
22.20 TG sera
22.40 Fantasios Magic Show
23.20 Coppa Spengler
ZSKA Mosca – Färjestads BK

DRS

15.00 Volkstümliches Allerlei
15.25 Eishockey: Spengler-Cup*
Team Canada – Hedos München
Direkt aus Davos.
In der ersten Pause:
16.05 ca. Tagesschau und Eislaufgala in Chur
In der zweiten Pause:
16.55 ca. Gutenacht-Geschichte
17.55 Tagesschau
18.00 Der lange Weg des Lukas B.
18.55 Trickfilm-Revue
19.30 Tagesschau
19.50 Meteo
20.00 Eurocops
Krimiserie: «Transit in den Tod». Mit Bernd Jeschek, Bigi Fischer u.a.
20.55 Alt und Jung gegeneinander?
21.30 Übrigens...
Heute von und mit Vreni Berlinger.
21.50 Tagesschau
22.05 Eishockey: Spengler-Cup
ZSKA Moskau – Färjestads BK
Teilaufzeichnung.
23.05 The Purple Rose of Cairo
Spielfilm von Woody Allen

«C'EST DÉCIDÉ, JE DIVORCE». L'information avait, sur le moment, fait sourire. Aux Etats-Unis, un enfant mineur avait obtenu de «divorcer» de sa mère naturelle. Le jugement, inédit, avait créé de nombreuses controverses. Et pour cause. Visiblement, la justice américaine n'a pas regardé où elle mettait les pieds. Imaginez un peu les conséquences d'un tel jugement. Imaginez la Suisse romande quitter la Suisse alémanique sans les sommations d'usage? Considérez la situation si la rédaction du «Nouveau Quotidien» décidait de continuer son chemin sans papi Pilet. Ou si les ours de Berne quittaient leur fosse sans crier gare! Pas concevable non plus qu'Elisabeth d'Angleterre lâche sa royale famille sous prétexte qu'elle n'est plus digne d'elle. Vraiment, les juges américains ont ouvert une brèche qui risque de réserver quelques surprises. Mais étonnement lorsque le FC Servette se sépare de son président, en l'occurence Maître Warluzel, on ne parle pas de divorce mais de démission. L'avocat-présentateur nous éclairera certainement sur l'utilisation fantaisiste de cette terminologie. **TSR, 21 h. 35**

RAI

12.00 Servizio a domicilio
12.30 TG 1
13.30 TG 1
14.00 Prove e provini a Scommetiamo che?
14.30 TG 1 Auto
14.45 L'albero azzurro
15.15 Zorro *Telefilm*
15.45 Blue jeans *Telefilm*
16.15 Uno ragazzi Big!
17.55 Oggi al Parlamento
18.00 TG 1
18.10 Italia: istruzioni per l'uso
18.45 Ci siamo
20.00 Telegiornale
20.40 Partita Doppia *Spettacolo* condotto da Pippo Baudo.
22.30 Caffè italiano Nell'intervallo:
24.00 TG 1
00.30 Mezzanotte e dintorni

ZDF

16.25 Aus dem Rahmen gefallen
16.35 Die Ketchup-Vampire
17.00 Heute
17.10 Sport heute
17.15 Länderjournal
18.05 Der lange Weg des Lukas B. *Serie*
19.00 Heute
19.25 Unser Lehrer Doktor Specht *Serie*
20.15 Der Fotograf oder Das Auges Gottes *Serie*
21.00 Kennzeichen D
21.45 Heute-Journal
22.15 Zwischen Schrott und Sperrmüll *Dokumentarfilm*
23.00 Die Maske des Erfolgs
24.00 Anton Webern *Fernsehfilm* von Thierry Knauff.
00.25 Heute
00.30 Eine Saison in Hakkari
Spielfilm von Erden Kiral

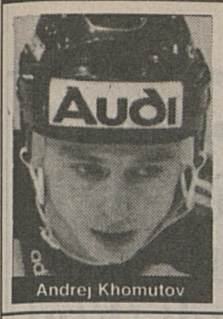
Andrej Khomutov

HOCKEY • 24
Le point chez les sans-grade.

GOTTÉRON • 25
Les blessés profitent pour revenir au top.

LA LIBERTÉ
SPORT

MOTO • 27
Haenggeli connaît ses adversaires.

BASKET • 27
Fribourg Olympic compte ses blessés.

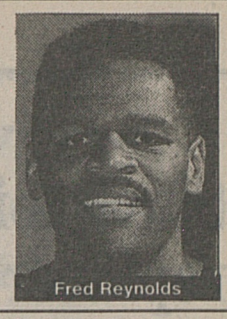
Fred Reynolds

Les Fribourgeois ont été à l'aise lors du deuxième volet de la Semaine gruérienne, la course de La Villette, puisque Emmanuel Buchs (à gauche) et Daniel Romanens (à droite) sont montés sur le podium. Ils ne pouvaient toutefois pas contester un nouveau succès de Hediger. LIB Alain Wicht

SEMAINE GRUÉRIENNE

Les Fribourgeois Buchs et Romanens accèdent au podium derrière Hediger

Vainqueur hier de la course de La Villette, le Bellerin consolide sa place de leader. Daniel Sandoz quatrième. Chez les dames, victoire de Natacha Pugin (16 ans). Graf premier junior.

Parti sur un rythme trop élevé, j'avais mal aux jambes après 500 mètres de course. Pourtant avec André (lisez: Rey) nous avions évalué qu'il ne fallait pas partir trop vite sur cette boucle sélective, plus difficile à négocier qu'il ne paraissait après la reconnaissance. Je me suis donc calmé, freinant mon rythme pour donner le maximum dans le troisième tour...». Emmanuel Buchs, le Gruérien garde-frontière à Ulrichen, analyse ainsi sa course. Une dizaine de minutes plus tard le verdict tombe: deuxième à 29 secondes de l'incontournable Daniel Hediger, vainqueur du deuxième volet du triptyque de la Semaine gruérienne, la Nocturne de La Villette courue... hier après midi au col du Jaun, faute d'un enneigement suffisant au village!

«J'AIME...»

Une fois encore, le Bellerin a dominé tous ses adversaires, laissant son dauphin fribourgeois à 29 secondes au terme des 8,700 kilomètres (trois boucles de 2,900 km) de cette nocturne particulière en cette saison où la neige pose d'énormes problèmes aux organisateurs romands. A tel point que la Coupe du monde prévue au Brassus (9-10 janvier) est remise en question s'il ne neige pas d'ici au début du mois. Contraints de composer avec les caprices de la nature, les gens de La Villette ont tracé un parcours sélectif sur lequel Hediger n'a laissé aucune chance à ses adversaires.

A la question «Etes-vous surpris des écarts creusés, et au fait d'être revenu sur Daniel Sandoz parti 30 secondes devant vous?», il rétorque: «Il ne faut pas toujours être trop modeste. Depuis la Coupe romande de Praz-Cornet, je sais que mon rendement en style libre est supérieur à celui que j'ai actuellement en style classique. Mais je ne pensais pas revenir sur Daniel à la fin du deuxième tour. Sur les deux premières boucles, j'ai skié au maximum de mes possibilités, puis j'ai levé le pied dans la troisième, une fois revenu sur Sandoz. Ce qui était un faux calcul. Dans une course de ce genre, il convient d'être plus méfiant. Preuve en sont les excellents résultats de Buchs et Romanens».

Un Daniel Romanens dont la forme progresse au fil des courses, et qui accède à la troisième place du podium, concédant 43 secondes à Hediger, tout en maintenant Sandoz (4e), André Rey (5e) et le spécialiste de biathlon Jean-Marc Chabloz (6e) à une poignée de secondes, respectivement six, onze et treize! «J'aime ces parcours qui tournent, qui sont techniques», explique le chef de file du SC Riaz. «J'ai toujours été dans le rythme, et surtout, j'ai très bien récupéré des efforts de dimanche. Je suis presque au mieux de ma forme. Il me manque très peu...». Dès lors Romanens envisage-t-il un podium à la sortie de la semaine? Prudent: «Quatrième, ça m'irait!».

SANDOZ ÉMOUSSÉ

Double vainqueur de la Semaine gruérienne (1988 et 1991), Daniel Sandoz devra batailler ferme pour rester sur le podium final, face à la poussée d'André Rey (50 points), mais aussi de Buchs (55 à égalité avec le Loclois) et de Romanens (50) au soir de cette deuxième course. «Je n'ai pas été surpris de m'être fait reprendre par Hediger. En style libre, il avait déjà démontré sa supériorité à Praz-Cornet. En revanche, si surprise il y a c'est la deuxième place de Buchs dans une spécialité qu'il n'affectionne pas particulièrement», explique Sandoz. Dont les possibilités ont probablement été émoussées par les efforts de la veille, où, après les relais, il a couru en nocturne une américaine à Engelberg, remportée par le Norvégien Dählie devant un aréopage de vedettes. «J'ai été éliminé en demi-finale après deux courses de cinq minutes à un rythme élevé, et surtout marquées par de nombreux à-coups. Ce qui laisse des traces...».

Au chapitre des bonnes performances, à relever la dixième place (à 1'17") de Dominik Cottier, ressentant toutefois les fatigues de dimanche, la 12e (à 1'44") de Herbert Piller et la 15e de Jacques Niquille (à 1'51").

Chez les dames, la victoire est tombée dans l'escarcelle de Natacha Pugin (16 ans): «J'ai immédiatement trouvé mon rythme, que j'ai conservé tout au long des deux tours», explique la fondeuse de La Villette. Côté juniors, le Bernois Thomas Graf d'Alterswil, où il est arrivé cet été en provenance de ST Berne, s'est imposé devant son ex-camarade de club Christian Stolz et le Gruérien de La Villette, Yvan Buchs.

Quant au troisième volet de cette Semaine gruérienne, il se courra mercredi (premier départ retardé à 9 h. 30) dans le cadre de la Coupe de Noël d'Albeuve, un 15 kilomètres (style classique) ayant pour cadre... le col du Jaun!

PIERRE-HENRI BONVIN

RÉSULTATS

Rey concède 54 secondes

Vainqueur des deux premières courses de la Semaine gruérienne (Riaz et La Villette), Daniel Hediger est le logique leader avec, bien sûr, le maximum de points. Derrière, deux coureurs sont à égalité de points, soit Emmanuel Buchs et Daniel Sandoz. On trouve également deux ex aequo à la quatrième place, André Rey et Daniel Romanens. Dès lors, la dernière épreuve, la Coupe de Noël d'Albeuve, sera intéressante pour l'attribution des places d'honneur. Chez les dames, la situation est plus serrée avec trois concurrentes dans une fourchette de cinq points. LIB

La Villette

Messieurs, 8,700 km (style libre): 1. Daniel Hediger (Bex) 19'37"; 2. Emmanuel Buchs (GF V, Ulrichen) à 29"; 3. Daniel Romanens (Riaz) à 43"; 4. Daniel Sandoz (Le Locle) à 49"; 5. André Rey (GF V, Ulrichen) à 54"; 6. Jean-Marc Chabloz (Rougemont) à 56"; 7. Steve Maillardet (GF V, Ulrichen) à 1'12"; 8. Gilles Berney (Le Brassus) à 1'13"; 9. Markus Segessenmann (STB Berne) à 1'14"; 10. Dominik Cottier (La Villette) à 1'17"; 11. Jean-Philippe Marchon (Saignelégier) à 1'38"; 12. Herbert Piller (Riaz) à 1'44"; 13. Daniel Galster (GF V, Ulrichen) à 1'46"; 14. Adrian Tschanz (Zweisimmen) à 1'49"; 15. Jacques Niquille (Charmey) à 1'51"; 16. Beat Bieri (Zweisimmen) à 1'57"; 17. Jean-François Rauber (Hauteville) à 1'59"; 18. Hervé Favre (Stella Alpina GE) à 2'04"; 19. Serge Luthi (Blonay) à 2'39"; 20. Peter Zbinden (Alterswil) à 2'39" (58 classés).

Dames, 5,800 km (style libre): 1. Natacha Pugin (La Villette) 18'55"; 2. Katharina Jordan (Les Diablerets) à 15"; 3. Agathe Cottier (La Villette) à 23"; 4. Elisabeth Tschanz (Zweisimmen) à 34"; 5. Marie-José Jordan (Riaz) à 1'12" (10 classées).

Juniors, 5,800 km (style libre): 1. Thomas Graf (Alterswil) 14'00"; 2. Christian Stolz (STB Berne) à 5"; 3. Yvan Buchs (La Villette) à 14"; 4. David Cordey (Epalinges) à 19"; 5. Laurent Schuwey (La Villette) à 21"; 6. Niklaus Streit (STB Berne) à 24"; 7. Lukas Schuwey (La Villette) à 39"; 8. Dominique Yersin (Château-d'Œx) à 1'08"; 9. Markus Mooser (La Villette) à 1'14"; 10. Elmar Schuwey (La Villette) à 1'47" (20 classés).

OJ filles, 2,900 km (style libre): 1. Stéphanie Guex (Epalinges) 8'59"; 2. Judith Buchs (La Villette) à 2'07"; 3. Christa Schuwey (La Villette) à 2'42" (6 classées).

OJ II garçons, 2,900 km (style libre): 1. Cyril Roch (Epalinges) 8'29"; 2. Christian Jaggi (La Villette) à 5"; 3. Eric Buchs (La Villette) à 1'28" (7 classés).

OJ III garçons, 5,800 km (style libre): 1. Jan Buchs (La Villette) 15'57"; 2. Philipp Schuwey (La Villette) à 1'10"; 3. Raphaël Durgnat (Les Diablerets) à 1'17"; 4. Gilles Bornet (Les Diablerets) à 1'18"; 5. Bertrand Vial (Grattavache) à 1'35" (11 classés).

Classement général

Messieurs: 1. Daniel Hediger (Bex) 70 points; 2. Emmanuel Buchs (GF V, Ulrichen) et Daniel Sandoz (Le Locle) 55; 4. André Rey (GF V, Ulrichen) et Daniel Romanens (Riaz) 50; 6. Steve Maillardet (GF V, Ulrichen) 41; 7. Gilles Berney (Le Brassus) 37; 8. Dominik Cottier (La Villette) 36; 9. Jean-Philippe Marchon (Saignelégier) 33; 10. Béat Bieri (Zweisimmen) et Daniel Galster (GF V, Ulrichen) 31; 12. Herbert Piller (Riaz) 30.

Dames: 1. Natacha Pugin (La Villette) 65; 2. Agathe Cottier (La Villette) 62; 3. Marie-Josée Jordan (Riaz) 60; 4. Elisabeth Tschanz (Zweisimmen) 45; 5. Monika Schuwey (La Villette) 44.

Juniors: 1. Thomas Graf (Alterswil) 70; 2. David Cordey (Epalinges) 55; 3. Yvan Buchs (La Villette) 54; 4. Laurent Schuwey (La Villette) 48; 5. Dominique Yersin (Château-d'Œx) 42. (PHB)

SAUT

Graves chutes à Oberstdorf

La première journée des entraînements en vue du coup d'envoi, ce mercredi à Oberstdorf, de la 41e Tournée Intersport des quatre tremplins, a été marquée par deux chutes sévères, malgré d'excellentes conditions de saut. L'Autrichien Stefan Horngacher a en effet été victime d'une commotion cérébrale, alors que l'Allemand Gebstedt s'est fracturé une clavicule.

Les plus longs sauts de cette séance d'entraînement ont été réalisés par l'Allemand Christof Duffner et le Tchécoslovaque Jaroslav Skala, avec 115 mètres. Si

BOXE

CLASSEMENT EBU

Sa victoire ne suffit pas à replacer Meuret dans le top ten

Membre dirigeant de l'EBU, le Bernois Peter Stucki explique le mécanisme de ce classement dont le Suisse a disparu.

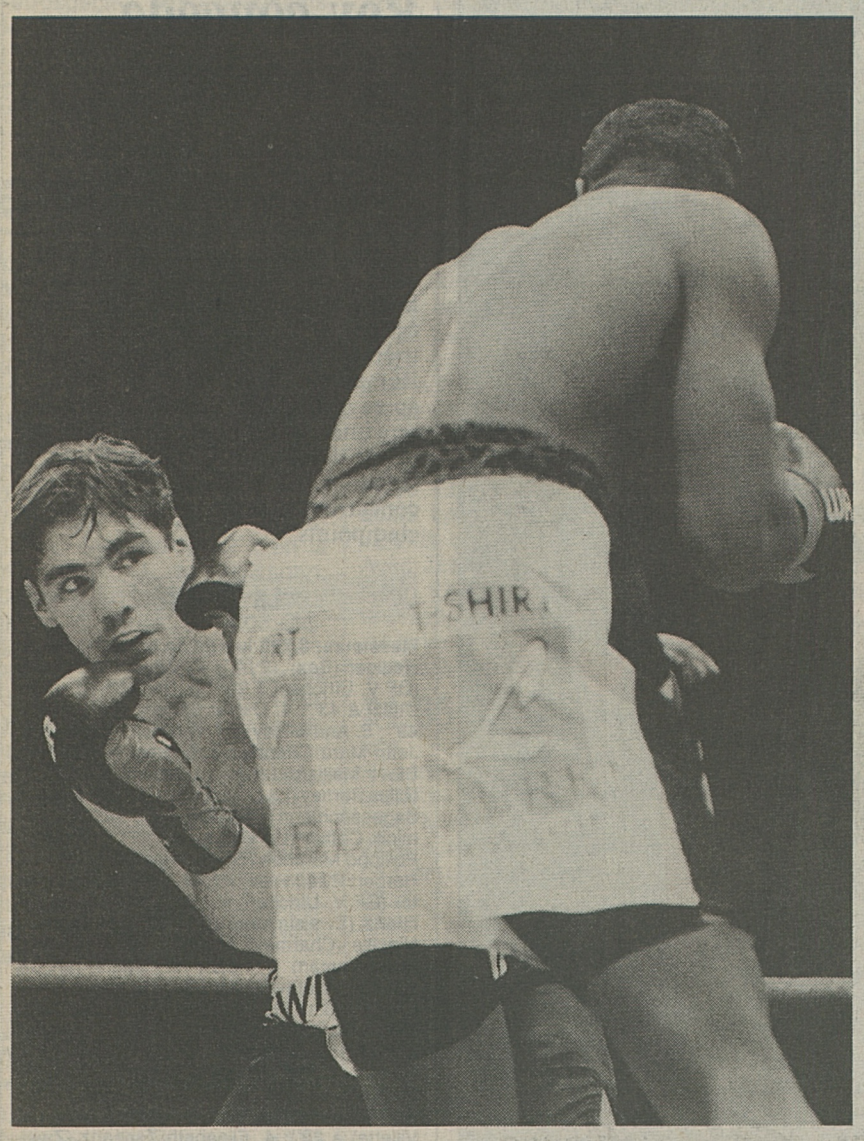

En s'inclinant face à l'Américain Blakely, Jean-Charles Meuret a perdu sa place dans le top ten européen. McFreddy

Tant au niveau mondial (WBC, WBA et IBF) qu'à l'échelon européen (EBU) sont établis, à chaque fin de mois, des classements officiels pour chacune des catégories des boxeurs professionnels en activité. En tête de liste se trouve le champion en titre, suit son challenger officiel et puis viennent les meilleurs éléments classés dans l'ordre de 1 à 12 en ce qui concerne l'EBU.

Pour la première fois le nom de Jean-Charles Meuret apparaît dans la catégorie des poids surwelters à fin mars 1992 en s'emparant de la 12e position. Président de la commission professionnelle de la Fédération suisse de boxe et responsable du classement EBU au niveau européen, le Bernois Peter Stucki explique le mécanisme de ce classement mensuel: «J'ai préconisé à fin mars le nom de Jean-Charles Meuret parce qu'il avait disposé de l'Italien Giovanni de Marco à Riehen au début du même mois, un De Marco qui appartenait encore à l'élite européenne en 1991. Meuret méritait cette promotion».

DU GALON EN JUILLET

Au classement de fin juillet, le surwelter bernois prenait du galon supplémentaire en figurant au 8e rang de sa catégorie: M. Stucki explique la raison de cette progression: «Meuret a amélioré sa position grâce à son convaincant succès acquis face au Britannique Paul Wesley qui possède une très bonne cote outre-Manche».

Au pointage de fin novembre, le nom de Jean-Charles Meuret disparaît du top ten européen et M. Stucki fournit la raison de cette élimination: «A cause de sa faible prestation face à l'Américain Brian Blakely à Genève, Meuret ne méritait plus de figurer dans nos classements, ce d'autant plus qu'il s'est incliné face à un adversaire inconnu, peu importe qu'il soit Américain.»

Sa récente victoire face à l'Américain Eddie Evans permettra-t-elle à Jean-Charles Meuret de réintégrer le top ten européen de fin décembre? M. Stucki fournit déjà la réponse avant que ne soit établi le classement officiel: «Si la victoire de Meuret du 26 décembre lui redonne le moral, elle ne lui permet pas, pour autant de grimper au classement EBU. Pourquoi? Tout simplement parce que Meuret a gagné face à un Américain qui ne possède aucune référence valable, donc nous ne pouvons en aucun cas prendre en considération cette victoire.»

BATTRE REDONDO

Est-ce que Meuret doit impérativement battre un boxeur qui figure dans les douze premiers boxeurs européens pour regagner sa place au top ten? M. Stucki fournit une réponse nuancée: «Non, ce n'est pas une condition sine qua non. Il suffit que Meuret s'impose face à un boxeur européen qui était encore bien coté l'an dernier pour avoir une chance de réapparaître à notre classement.» Alfonso Redondo par exemple? «Oui», rétorque M. Stucki. Et Jean-Charles Meuret tient à prendre sa revanche au plus vite sur ce redoutable Espagnol qui l'avait battu sur blessure le 25 mars 1991. «Ça fait partie de mes objectifs pour la nouvelle année», confie le poulain de Charly Buhler. Et maintenant que Meuret s'est refait un moral tout neuf... cir

FOOTBALL. Lobanovsky limogé par les EAU

● Valeri Lobanovsky, l'entraîneur ukrainien de l'équipe des Emirats arabes unis, vient d'être limogé, certains joueurs ayant menacé de ne plus porter le maillot de la sélection nationale s'il restait en poste, a-t-on appris de sources sportives à Abou Dhabi. Le contrat de Lobanovsky, ex-entraîneur de l'équipe d'URSS, avait été renouvelé récemment pour deux ans, mais des divergences étaient apparues avec plusieurs internationaux qu'il ne considérait plus comme des titulaires à part entière. Si

FOOTBALL. La Suisse 4e du classement européen

● La «Gazzetta dello Sport» publie son classement 1992 des sélections nationales européennes. Avec cinq victoires et un nul en sept matches, la Belgique figure en tête. La Suisse se retrouve à égalité avec la Roumanie au 4e rang avec cinq victoires et un nul en huit rencontres.

Voici ce classement basé sur la moyenne des points par matches joués: 1. Belgique, 1,571. 2. Italie, 1,556. 3. Espagne, 1,444. 4. Roumanie et Suisse, 1,375. 6. Suède, 1,357. 7. Pologne, 1,333. 8. Grèce, 1,286. 9. Norvège, 1,250. 10. Hollande, 1,231. **Puis:** 17. Allemagne, 1,071. 31. France, 0,727. Si

HOCKEY SUR GLACE

SANS-GRADE ET JUNIORS

Le bilan chiffré des équipes fribourgeoises à mi-parcours

Soucis pour Bulle en troisième ligue pendant que Riviera fait la nique aux clubs du canton en quatrième ligue.

Les fêtes occasionnant un ralentissement des activités sportives, il est temps de passer en revue le comportement des équipes fribourgeoises évoluant dans les séries inférieures et chez les juniors. En troisième ligue, Bulle a enregistré une nouvelle défaite en s'inclinant 8-4 dans le fief du chef de file Genève Servette II. Si ce faux pas n'a rien d'alarmant, l'équipe gruérienne se doit néanmoins de réagir au plus vite car sa position n'est pas très confortable sachant que les deux derniers classés seront relégués.

En quatrième ligue, Unterstadt/Etat II a mis à profit le week-end écoulé pour prendre successivement la mesure de Bulle II (21-2) et de Payerne (8-2) et pour s'approcher de Star Fribourg et Sarine qui talonnent le leader Riviera. Chez les jeunes, outre l'excellente tenue des élites A de Fribourg Gottéron qui ont atteint leur objectif en participant dès janvier prochain au tour final pour l'attribution du titre de champion suisse juniors, il sied de relever les bonnes prestations d'ensemble des autres formations du club de Saint-Léonard et le retour à la compétition sous son nom, quoique pour l'instant encore partiellement, du mouvement des juniors du HC Bulle.

JEAN ANSERMET

Classements des équipes fribourgeoises

2e ligue, groupe 5

1. Université/NE	10	8	1	1	76-26	17
2. Saint-Imier	10	8	0	2	51-36	16
3. Franches-Mont.	10	7	1	2	58-29	15
4. Tramelan	10	6	1	3	78-40	13
5. Le Locle	10	6	0	4	48-27	12
6. UNTERSTADT/E.	10	4	4	2	57-48	12
7. Ponts-de-Martel	10	3	2	5	37-46	8
8. Court	10	2	0	8	33-65	4
9. Allaine	10	1	1	8	27-63	3
10. Crémines	10	0	0	10	8-93	0

3e ligue, groupe 11

1. GE Servette II	9	8	0	1	69-43	16
2. Prilly	7	6	0	1	55-29	12
3. Star Lausanne II	8	5	0	3	68-32	10
4. Vallée-de-Joux	8	5	0	3	50-25	10
5. Verbier	8	5	0	3	51-31	10
6. BULLE	8	2	0	6	34-60	4
7. Académique/GE	8	2	0	6	30-57	4
8. Lausanne II	8	2	0	6	29-62	4
9. Jonction/GE	8	1	0	7	26-73	2

4e ligue, groupe 11b

1. Riviera	8	8	0	0	124-30	16
2. STAR FRIBOURG	8	6	1	1	71-35	13
3. SARINE	8	6	0	2	84-42	12
4. UNTERSTADT/E. II	9	5	1	3	64-41	11
5. VANNERIE 90	9	4	0	5	42-43	8
6. ALTERSWIL	9	4	0	5	47-55	8
7. VILLARS-S/GLÂNE	9	4	0	5	47-69	8
8. SAINT-OURS	9	3	0	6	39-82	6
9. BULLE II	8	1	0	7	29-95	2
10. Payerne	9	1	0	8	30-85	2

Groupe 6a

1. Yschchauer Lyss	7	6	1	0	41-25	13
2. Nidau II	7	5	1	1	45-24	11
3. BÖSINGEN	7	4	0	3	43-31	8
4. Anet	6	3	1	2	32-27	7
5. Bramberg	7	3	0	4	41-42	6
6. Meinisberg II	6	2	1	3	32-36	5
7. Seedorf Pinguins	5	1	0	4	19-32	2
8. Büetigen	7	0	0	7	14-50	0

Juniors A, catégorie A/1

1. Viège	16	12	3	1	115-	48 27
2. Martigny	16	12	2	2	124-	47 26
3. Neuchâtel	14	11	0	3	73-	43 22
4. Fleurier	15	8	1	6	94-	86 17
5. GE Servette	17	7	2	8	75-	55 16
6. Yverdon	16	5	4	7	55-	68 14
7. FRIBOURG	17	5	3	9	54-	84 13
8. Meyrin	14	5	1	8	53-	66 11
9. Star Lausanne	12	2	1	9	27-	67 5
10. Saint-Imier	15	0	1	14	37-143	1

Novices, catégorie A/1

1. Sierre	10	8	0	2	68-30	16
2. Lausanne	10	8	0	2	52-26	16
3. Martigny	10	7	1	2	74-33	15
4. FRIBOURG	9	7	0	2	41-24	14
5. GE Servette	10	5	0	5	52-39	10
6. Ajoie	10	2	0	8	38-53	4
7. Chaux-de-Fonds	10	1	1	8	37-75	3
8. Villars/Leysin	9	0	0	9	11-93	0

Minimes, catégorie A/1

1. Ajoie	9	9	0	0	59-19	18
2. Sierre	9	7	1	1	59-18	15
3. GE Servette	9	4	3	2	44-24	11
4. Martigny	9	5	1	3	23-29	11
5. Lausanne	9	5	0	4	25-34	10
6. FRIBOURG	9	2	3	4	27-31	7
7. Villars/Leysin	9	2	2	5	31-50	6
8. Meyrin	8	2	1	5	19-35	5
9. Chaux-de-Fonds	9	1	2	6	20-45	4
10. Léman	8	0	1	7	18-40	1

Catégorie B, groupe 1

1. FRIBOURG	5	5	0	0	33-	7 10
2. Vallorbe	5	4	0	1	23-15	8
3. Château-d'Œx	4	1	0	3	4-18	2
4. Star Lausanne	5	1	0	4	12-25	2
5. Léman	5	1	0	4	14-21	2

Moskitos, catégorie A/1

1. Sierre	9	7	0	2	40-23	14
2. FRIBOURG	8	5	1	2	33-29	11
3. GE Servette	9	5	1	3	40-32	11
4. Martigny	9	5	1	3	39-31	11
5. Franches-Montagnes	9	3	4	2	33-23	10
6. Lausanne	9	4	1	4	37-31	9
7. Chaux-de-Fonds	9	2	3	4	33-50	7
8. Léman	8	3	0	5	40-35	6
9. Ajoie	9	2	1	6	22-39	5
10. Meyrin	9	2	0	7	29-53	4

Catégorie A/2, groupe 1

1. Yverdon	8	7	1	0	57-	8 15
2. Ponts-de-Martel	9	7	1	1	37-23	15
3. Neuchâtel	8	6	0	2	40-25	12
4. Vallée-de-Joux	8	3	1	4	35-34	7
5. Fleurier	8	3	1	4	29-34	7
6. Ajoie II	8	3	0	5	31-45	6
7. Tramelan	8	2	1	5	30-43	5
8. Moutier	9	2	1	6	42-61	5
9. FRIBOURG	8	1	0	7	22-50	2

Catégorie B, groupe 3

1. Lausanne	6	6	0	0	44-14	12
2. Star Laus.	7	4	1	2	41-23	9
3. GE Servette	7	3	0	4	30-25	6
4. Martigny	6	2	1	3	23-33	5
5. BULLE	4	1	0	3	11-21	2
6. Monthey	6	1	0	5	13-46	2

Liste des gains

SPORT-TOTO

	Fr.
1 gagnant avec 13 p.	33 392.—
35 gagnants avec 12 p.	954.10
321 gagnants avec 11 p.	104.—
1957 gagnants avec 10 p.	17.10

TOTO-X

Aucun gagnant avec 6 Nos. Jackpot	323 804.60
Aucun gagnant avec 5 Nos + le No complémentaire Jackpot	6 237.55
23 gagnants avec 5 numéros	1 356.—
1101 gagnants avec 4 numéros	28.30
14 846 gagnants avec 3 numéros	3.—
Somme approximative au premier rang du prochain concours:	370 000.—

LOTERIE À NUMÉROS

5 gagnants avec 6 numéros	88 923.—
12 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire	27 378.50
425 gagnants avec 5 numéros	1046.20
15 878 gagnants avec 4 numéros	50.—
212 292 gagnants avec 3 numéros	6.—

JOKER

Aucun gagnant avec 6 numéros Jackpot	823 720.30
5 gagnants avec 5 numéros	10 000.—
43 gagnants avec 4 numéros	1000.—
360 gagnants avec 3 numéros	100.—
3629 gagnants avec 2 numéros	10.—
Somme approximative au premier rang du prochain concours:	Fr. 1 000 000.—

HOCKEY JUNIOR. Les tournois de sélection mini-novices

● Des différents clubs de Suisse sont sélectionnés chaque année les joueurs les plus talentueux des catégories minimes et novices (1979 et plus jeunes). Ils sont réunis au sein de sélections cantonales ou régionales disputant ponctuellement des tournois. Les Fribourgeois appartiennent à la sélection Neuchâtel/Fribourg/Jura. Cette saison, ils sont au nombre de huit: Fabien Vollmer, Stéphane Delley, Olivier Monney, Alain Rey, Julien Christinaz, Yan Cadieux, Antoine Tinguely et Réal Raemy. Pour le moment, deux tournois se sont déjà disputés: un au Sentier et un à Tramelan. La sélection NE/FR/JU s'est comportée de manière satisfaisante.

Tournoi du Sentier: Vaud - Neuchâtel/Fribourg/Jura 3-1. Neuchâtel/Fribourg/Jura - Zurich 2-1. Neuchâtel/Fribourg/Jura - Berne 1-5. Tessin Neuchâtel/Fribourg/Jura 2-3. **Classement:** 1. Berne 4/8. 2. Zurich 4/6. 3. Vaud 4/4. 4. Neuchâtel/Fribourg/Jura 4/4: 5. Genève 4/2. 6. Tessin 4/0.

Tournoi de Tramelan: Neuchâtel/Fribourg/Jura - Berne 0-6. St-Gall/Appenzell - Neuchâtel/Fribourg/Jura 2-3. Vaud - Neuchâtel/Fribourg/Jura 0-0. Neuchâtel-Fribourg/Jura - Grisons 0-3. **Classement:** 1. Grisons 4/6. 2. Thurgovie/Schaffhouse 4/6. 3. Berne 4/4. 4. St-Gall/Appenzell 4/4. 5. Neuchâtel/Fribourg/Jura 4/3. 6. Vaud 4/1.

JAN

LNB DAMES

Un succès suivi d'un remis pour Unterstadt/Etat

Les Fribourgeoises ont fait voler en éclats Ajoie avant d'égaliser in extremis face aux Bernoises du HC Marzili.

En moins de vingt-quatre heures, les filles du HC Unterstadt/Etat ont disputé deux rencontres comptant pour le groupe 3 du championnat suisse de ligue nationale B. Ainsi, après s'être offert une agréable promenade de santé aux dépens d'Ajoie, elles ont versé un point supplémentaire dans leur escarcelle en arrachant sur le fil le remis à Marzili.

En effet, accueillant tout d'abord Ajoie, les protégés d'Alain Bersier n'ont pas tardé à montrer de quel bois elles se chauffaient. Le match était à peine vieux de six secondes que Christine Egger avait déjà trouvé la faille. Le ton était donné. D'un niveau très faible, les Jurassiennes durent par conséquent se résoudre à ne jouer qu'un rôle de sparring-partner. Complètement dépassées au cours de la première période de jeu, elles ont sauvé les apparences à n'encaissant que six buts. Par la suite, il n'y eut plus grand-chose à se mettre sous la pupille. Levant le pied, les Fribourgeoises relâchèrent leur pression et profitèrent de l'occasion pour faire évoluer plus souvent qu'à leur tour leurs plus jeunes recrues. Cela ne les empêcha pas de creuser l'écart.

Quant aux Ajoulotes, elles purent enfin avoir légèrement droit au chapitre et mener quelques actions en direction de la gardienne Sandra Blanchard qui ne parvint de ce fait pas à fêter un «blanchisssage», Meusy réussissant à la surprendre au début de l'ultime période de jeu.

Recevant ensuite Marzili, Unterstadt/Etat connut un départ laborieux. Concédant de surcroît rapidement et stupidement l'ouverture de la marque, les Fribourgeoises durent attendre un moment avant de retrouver leur esprit. Soignant alors davantage leur jeu collectif, elles relevèrent le défi. Prenant petit à petit la direction des opérations, elles se ménagèrent de la sorte plusieurs occasions. Mais voilà, la chance ne parut pas être leur alliée. En effet, les poteaux vinrent à trois reprises au secours des Bernoises sur des tentatives de Chantal Blanchard et la gardienne Gfeller se mit en évidence en gagnant ses duels face à Simone Riedo. Dans ses conditions, la tension monta au fil des minutes. C'est alors qu'on commençait à désespérer que Chantal Blanchard égalisa. Il ne restait que trente-deux secondes! Il était temps. Et pourtant, cette remise à l'heure ne constitue qu'un minimum car l'ensemble dirigé par Alain Bersier a livré une bonne partie et aurait mérité les gains entiers de cette confrontation.

JEAN ANSERMET

Les matches en bref

Unterstadt/Etat-Ajoie 12-1

● **6-0 3-0 3-1). Buts:** 0'10 C. Egger 1-0; 4'40 Giot (Mischler) 2-0; 5'12 Jorand 3-0; 7'00 C. Egger (Mischler) 4-0; 8'00 Giot 5-0; 13'26 Dietrich 6-0; 15'50 Gio (C. Blanchard) 7-0; 18'16 Morand 8-0; 21'11 Mischler 9-0; 42'01 Meusy 9-1; 42'24 Morand 10-1; 44'31 Mischler 11-1; 44'58 Morand 12-1.

Pénalités: 2x2' contre Unterstadt/Etat et 3x2' contre Ajoie.

Unterstad/Etat: S. Blanchard; Mischler, Brügger; Dietrich, Werro; C. Egger, Giot, C. Blanchard; Jorand, Morand, Riedo; Baumann; Tornare.

Unterstadt/Etat-Marzili 1-1

● **0-1 0-0 1-0) Buts:** 1'29 Hagi (Kueng) 0-1; 44'28 C. Blanchard 1-1.

Pénalités: 3x2' contre les deux équipes.

Unterstadt/Etat: S. Blanchard; Mischler, Brügger; Dietrich, Werro; C. Egger, Giot, C. Blanchard; Jorand, Morand, Riedo; Baumann; Tornare; Berger.

Prochain match: La Chaux-de-Fonds - Unterstadt/Etat (dimanche 17 janvier 1993, à 17 h. 30, aux Mélèzes.

HOCKEY. Tsujiura et Thibaudeau restent à Davos

● Les Canadiens du HC Davos (LNB), Steve Tsujiura et Gilles Thibaudeau, ont tous deux prolongé le contrat qui les lie au club grison jusqu'au terme de la saison 1993-94. Si

Pour Andrej Khomutov, la Coupe Spengler est une bonne occasion de revenir à la compétition. McFredy

COUPE SPENGLER

Les anciens blessés profitent du rythme élevé pour revenir au «top»

Andrej Khomutov, Jean-Marc Gaulin et Jean Gagnon portent le maillot de Fribourg Gottéron. Ils reviennent aussi tous trois au jeu après des blessures. Le régime est dur, mais efficace.

De notre envoyée spéciale

Andrej Khomutov n'a plus rechaussé les patins depuis cinq semaines en championnat. Il a effectué son retour à la compétition samedi dans ce que certains considéraient comme le derby, la rencontre entre Fribourg Gottéron et le CSKA Moscou. Déjà là, puis contre Hedos Munich et Färjestads, le Russe s'est mis en évidence. Même si son épaule le fait encore souffrir à l'occasion, il a retrouvé toutes ses astuces et reste un régal pour les yeux.

DEVANT LA TÉLÉVISION

Andrej Khomutov reste humble, comme à son habitude: «C'est difficile pour moi. Je n'ai tout de même pas rejoué depuis cinq semaines. Mais, très tôt, je n'ai pas pu m'empêcher de reprendre la crosse. J'ai fait des exercices chaque jour après ma blessure. Le plus dur, c'était de devoir suivre les matchs de Fribourg Gottéron de la bande, en spectateur. Dans la tête, c'est très difficile de ne pas pouvoir jouer!»

A cause de sa blessure, Andrej Khomutov n'a pas pu épauler Slava Bykov sous le maillot de la Russie durant les «Izvestia». Cependant, l'ailier de génie de Gottéron a tout de même fait le déplacement dans son pays d'origine. «Mais je n'ai pas été à la patinoire... J'ai été retrouver ma famille à Jaroslavl. Je n'ai même pas patiné. J'ai suivi les matchs à la télévision.» Khomutov a aussi pu constater que la vie là-bas n'a pas beaucoup changé.

De retour en Suisse, il a repris l'entraînement à Saint-Léonard avant de venir à Davos pour y effectuer un superbe retour. Même s'il n'a pas encore marqué. C'est sa deuxième participation à la Coupe Spengler, après l'expérience avec Kloten en 1990. «C'est toujours la même chose, le même niveau. Pour Fribourg Gottéron, c'est très bien. Nous faisons beaucoup de pratique et sommes opposés à de bons adversaires.» Une bonne préparation pour le championnat où tout le monde pourra retrouver un Andrej Khomutov bien reposé et en pleine possession de ses moyens, ou presque. «C'est facile de parler, mais c'est plus difficile de montrer...»

Jean-Marc Gaulin est lui aussi de retour après un début de championnat malheureux avec Lausanne. Le Canadien francophone avait été méchamment balancé dans la bande par un certain Rolf Tschanz (Berne) en match amical d'avant-saison. Gaulin a dû attendre très longtemps avant de faire ses débuts en Suisse, puisqu'il a porté le plâtre (ligaments du genou) durant près de six semaines avant d'entreprendre la rééducation. De fait, il n'a joué que quatre matchs avec Lausanne avant d'être à nouveau blessé. On ne l'a donc pas beaucoup vu, mais il dévoile à Davos une grande partie de ses qualités. «Parce que je suis en ligue B, mais aussi parce que je n'ai pas eu l'occasion de beaucoup jouer, je veux bien sûr prouver quelque chose. Qu'il ne faut pas me sous-estimer. La Coupe Spengler, ce n'est pas le même niveau que la ligue B ou même que le championnat de France que j'ai fréquenté durant cinq ans. Mais cela me fait vraiment plaisir d'être là, même si je suis réserviste. C'est le «summum» du hockey. Je dois dire un grand merci à Jean Lussier qui a beaucoup discuté avec Cadieux pour que je puisse jouer. C'est important pour moi d'être là et de pouvoir jouer.»

GAGNON SERRE LES DENTS

Jean Gagnon est un habitué de la Coupe Spengler. Il y vient toujours par plaisir. Mais cette année, il souffre un peu, car il revient de blessure. «Après quinze jours d'immobilité, je n'ai remis les patins sur la glace que lundi dernier, à l'entraînement à Fribourg. C'était assez difficile. Lors du premier match, cela s'est assez bien passé. Ensuite, j'ai senti un peu mon genou, mais ça va...» P'tit Jean n'est en tout cas pas près de raccrocher les patins. D'ailleurs, il a prouvé qu'il était toujours capable de serrer les dents, pour se donner à fond.

Tous trois et les autres joueurs de Fribourg Gottéron «sélection» retireront sans doute de bonnes choses de cette participation. Plus le rythme est élevé, plus les joueurs doivent être précis et mieux jouer. Ainsi, ils devraient tous être d'attaque à la reprise du championnat. Et quoi qu'on en dise, la fatigue ne devrait plus être là.

PATRICIA MORAND

Impossible de tirer un bilan positif

Fribourg Gottéron se retrouve en queue de classement avec trois matchs et zéro point. Le rêve de gagner deux matchs s'est donc envolé avec la défaite concédée hier face à Färjestads. Paul-André Cadieux analyse d'ailleurs cette troisième rencontre. «La différence s'est faite dans les situations spéciales. Nous avons encaissé à 4 contre 5, mais n'avons pas marqué à 5 contre 4.» D'ailleurs, si on se réfère à la feuille de match, on constate que Gottéron a gagné à 5 contre 5... «Le pire, c'était que nous étions parfois en infériorité numérique à cause de punitions stupides.»

MANQUE DE COHÉSION

Une nouvelle fois, les Fribourgeois n'ont pas concrétisé leurs occasions. «A 5 contre 3 pendant 48 secondes, nous n'avons même pas tiré une seule fois sur le gardien! Nous avons voulu faire trop compliqué. En fait, la cohésion de Färjestads était meilleure que la nôtre. Nous avons remonté deux fois et puis, nous avons encaissé le but qui fait mal.» Au sujet de la cohésion, précisons que la ligne qui a été le moins à l'aise est celle des renforts. D'ailleurs, Jean Gagnon a relevé – Brenno Celio était d'accord avec lui – qu'il était très difficile de manœuvrer avec des Russes devant.

L'entraîneur fribourgeois tire le bilan de ces trois premiers jours de Coupe Spengler: «C'est impossible de parler de choses positives avec trois défaites. Dans chaque match, nous avons eu nos chances, mais on trouve des côtés négatifs. A certains moments, nous nous sommes même battus nous-mêmes. Je suis certainement déçu par rapport au potentiel que nous avions à disposition.»

Paul-André Cadieux revient sur les deux plus gros problèmes qu'a connus son équipe à Davos: «Nous revenons au score et nous nous battons nous-mêmes ou alors nous manquons toutes nos occasions. C'est tout. Maintenant, il faut récupérer pour pouvoir terminer la compétition avec une victoire.»

Fribourg Gottéron voulait que cette participation soit une fête. L'entraîneur s'explique: «Il fallait qu'on jouisse de la chose... Quant à la fête, nous la ferons le 31 comme tout le monde. La barre est placée très haut et nous vivons une bonne expérience. Mais si nous avions gagné les deux premiers matchs, nous serions effectivement en mesure de vivre cette fête. Et puis, nous serions bien placés pour la finale...» Malgré tous les regrets, les Fribourgeois peuvent tout de même retirer du positif de leur expérience. Pour l'instant au moins.

Quant aux joueurs, ils sont déçus, c'est sûr. Comme Andrej Khomutov: «Nous avons bien joué trois matchs et eu des occasions. Mais à 5 contre 4 contre Färjestads par exemple, nous n'avons pas bien joué. C'est dommage.» Mais les Fribourgeois ont failli connaître pire frayeur. Mario Rottaris a été sonné dans un choc au milieu de la patinoire hier à la 7e minute du match contre Färjestads. Il a rejoué dès le deuxième tiers, mais après le match, il a tout de même été à l'hôpital pour un contrôle.

LE DOS DE BRASEY

Patrice Brasey n'a pas joué hier, se ressentant à nouveau du dos. Pavel Kadikov était toujours spectateur, comme renfort surnuméraire. C'est dommage, car comme il reste à Fribourg Gottéron jusqu'à la fin de la saison, quelques matchs ne lui feraient pas de mal. Mais que ses supporters se rassurent: Kadikov jouera demain contre le team Canada.

Enfin, pour la bonne bouche, précisons que hier encore le match de Fribourg Gottéron s'est déroulé à guichets fermés (8100). Grâce à cela, les organisateurs de la Coupe Spengler sont prêts à fêter un record d'affluence. C'est aussi pour cela que Fredy Pargäzzi, le président du comité d'organisation ne peut que se féliciter de la présence du club fribourgeois. Même si, malgré les bonnes prestations, les résultats ne suivent pas!

PAM

GOTTÉRON

Pénalités payées au prix fort

Cette troisième rencontre livrée par Fribourg Gottéron dans le cadre de la 66e Coupe Spengler devait servir de réhabilitation après les deux mortifiantes défaites essuyées devant CSCA Moscou et Hedos Munich. Or, il n'en fut rien.

A sa décharge, l'équipe de Cadieux peut expliquer en partie sa défaite par quatre des sept buts encaissés en infériorité numérique. Mais elle a surtout été trahie par son gardien Dino Stecher, auteur d'une prestation très décevante, coupable de bévues monstres sur trois réussites suédoises au moins. En outre, les Fribourgeois n'avaient de loin pas la même ampleur dans leur jeu dès qu'ils évoluaient en powerplay. Pour preuve, la 27e minute, Gottéron évoluant à cinq contre trois durant plus d'une minute, puis à cinq contre quatre, ne trouvait pas la faille.

Les Suédois ont démontré une supériorité physique dans tous les compartiments. La défense, composée de gabarits impressionnants, assure non seulement une couverture efficace aux abords de la cage défendue par Eriksson, mais possède également une excellente relance.

Au premier tiers, Fribourg est apparu quelque peu émoussé. Jamais ses renforts Malkov, Leonov ou Gagnon n'ont donné leur pleine mesure. Les Suédois ouvraient la marque dès la 7e minute. Balmer, servi par Bykov et Khomutov, rétablissait la parité de superbe manière (11e). Karlsson remettait tout en question à cinq minutes de la sirène, alors que Gaulin chauffait le banc des pénalités.

Dès la reprise de la deuxième période, l'équipe de Cadieux – qui avait sensiblement remanié ses lignes et se passait toujours des services de son troisième Russe, Pavel Kadikov – revenait sur la glace sensiblement plus déterminée. A la 25e minute, Bykov inscrivait enfin son premier but du tournoi, synonyme d'égalisation. Fribourg avait à peine le temps de savourer cette réussite qu'Ottosson relançait la machine suédoise, imité par Loob et Degerstedt, les joueurs les plus en vue de leur formation.

Cette série eut le mérite de fouetter l'orgueil de Gottéron qui parvenait à refaire son retard en l'espace de six minutes. Mais même nourri de bonnes intentions, le cœur n'y était plus. Dominés sur l'ensemble de la rencontre, ils ajustaient tout de même 33 tirs en direction d'Eriksson. Les moteurs Khomutov et Bykov n'ayant de loin pas leur meilleur rendement, toute l'équipe paraissait à la traîne. Les Suédois ajustèrent pour leur part 37 fois le palet sur Stecher qui connut beaucoup moins de réussite.

Si

Les matchs en bref

Gottéron-Färjestads BK 5-7
(1-2 3-3 1-2) • Patinoire de Davos. 8100 spectateurs (guichets fermés). **Arbitre:** Müller (All). **Buts:** 7e Samuelsson (Duus, Höglund/4 contre 4). 0-1. 11e Balmer (Khomutov, Bykov) 1-1. 14e Karlsson (Lundh/5 contre 4) 1-2. 25e Bykov (Khomutov, Balmer/4 contre 4) 2-2. 25e Ottosson (Lundell/4 contre 4) 2-3. 33e Loob (Höglund/5 contre 4) 2-4. 34e Degerstedt (Karlsson) 2-5. 37e Bobillier (Brodmann) 3-5. 40e Rottaris (Descloux/Silver/4 contre 3) 4-5. 42e Gaulin (Malkov) 5-5. 47e Ottosson (Loob, Carlsson/5 contre 4) 5-6. 55e Degerstedt 5-7. **Pénalités:** 9 x 2' contre Fribourg Gottéron, 11 x 2' contre Färjestads BK.
Fribourg Gottéron sélection: Stecher; Hofstetter, Balmer; Benno Celio, Gagnon; Descloux, Bobillier; Princi, Bucher; Khomutov, Bykov, Schaller; Gaulin, Malkov, Leonov; Silver, Rottaris, Brodmann; Leuenberger, Reymond, Maurer.
Färjestads BK: Eriksson; Duus, Samuelsson; Lundell, Rhodin; Olsson, Karlsson; Sveder, Carlsson; Brännström, Johansson, Loob; Ottosson, Hagström, Höglund; Lundh, Karlsson, Johansson; Degerstedt.

CSCA Moscou-Team Canada .. 5-3
(2-0 1-1 2-2) • Patinoire de Davos: 8000 spectateurs. **Arbitre:** Bertolotti (S). **Buts:** 10e Namestnikov (Potaitschuk, Ivanov/5 contre 4) 1-0. 13e Virokurov (Kuznetsov, Kudachov/5 contre 4) 2-0. 26e McLaren 2-1. 29e Ivanov (Potaitschuk) 3-1. 47e Yaremchuk 3-2. 53e Lukowich 3-3. 56e Potaischuk (Zolotov/5 contre 4) 4-3. 59e Kudachov 5-3. **Pénalités:** 4 x 2' plus 10' (Osadtschi) contre CSCA Moscou, 5 x 2' contre Team Canada.

Le classement

1. CSCA Moscou	2	2	0	0	8- 4 4
2. Färjestads	3	2	0	1	15-13 4
3. Team Canada	2	1	0	1	8- 8 2
4. Hedos Munich	2	1	0	1	8- 8 2
5. FR Gottéron	3	0	0	3	9-15 0

15.

N A P P E

100% VINYL

137cm x 180cm

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois env. Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Date de naissance ..... Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
1, Rue de la Banque
1701 Fribourg

ou téléphoner

037 - 81 11 31

08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

2C/LaL/53/Di

Daihatsu Charade 1000
turbo, 87, Fr. 5900.–.
☎ 037/46 12 00
17-1181

BMW 318 i,
cata., Fr. 9900.–.
☎ 037/46 12 00
17-1181

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

Mode de paiement

« Sauf usage ou convention contraire, les factures doivent être payées à 30 jours. Les prix s'entendent nets, c'est-à-dire sans déduction d'escompte. L'annonceur perd tout droit au rabais en cas d'encaissement par la voie judiciaire. En cas de non-paiement des factures dans les 30 jours, un intérêt de retard de 6% pourra être perçu sur les factures échues. »

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin fondé en 1871

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements La LIBERTÉ
1700 Fribourg, boulevard de Pérolles 42
☎ 037/86 44 66
Chèques postaux 17-54-8
Fax ☎ 037/86 44 60.

Tarif abonnements (avec TV Loisir):

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	69.–	132.–	252.–
Etranger: selon destination			

Rédaction:
Téléphone 037/86 44 11
Télex 942 280
Téléfax 037/864 400
Vidéotex * 5959 #
Infomanie ☎ 864 864

Rédacteur en chef: **José Ribeaud** (JR). Réd. en chef adjoint: **Claude Chuard** (CC).
Secrétariat de rédaction: **Charles Bays** CB), chef de l'information. **Jean-Jacques Robert** (JJR), secrétaire général, **Gino Arrigo** (GAo).
Rubrique régionale: **Gérard Tinguely** (GTi), **Yvonne Charrière** (YCH), **Monique Durussel** (MDL), **Claude-Alain Gaillet** (CAG), **Gérard Guisolan** (GG), **Florence Michel** (FM), **Jean-Marie Monnerat** (JMM), **Madeleine Joye Nicolet** (MJN), **Gérard Périsset** (GP), **Antoine Rüf** (AR), **Pierre-André Sieber** (PAS), **Jacques Sterchi** (JS), **Pierre-André Zurkinden** (PAZ). Politique cantonale: **Louis Ruffieux** (LR).
Rubrique étrangère: **Michel-André Panchaud** (MP), **Pascal Baeriswyl** (PaB).
Rubrique Suisse: **Pierre Kolb** (PiK), **Pascal Fleury** (PFY).
Rédacteur parlementaire: **Georges Plomb** (GPb).
Rubrique économie: **Jean-Philippe Buchs** (JPhB).
Gros Plan - Information religieuse: **Patrice Favre** (PF), **Cathy Macherel** (CML).
Rubrique sports: **Georges Blanc** (GB), **Marius Berset** (MBt), **Marcel Gobet** (MG), **Stefano Lurati** (SL), **Patricia Morand** (PAM) **Hervé Pralong** (HPg).
Magazine-suppléments: **Jean Ammann** (JA), **Patrice Borcard** (PB), **Eliane Waeber Imstepf** (EWI).
Photographes: **Alain Wicht** (AWi), **Vincent Murith** (VM).

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 4
1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81
Chèques postaux 17-50-1
Téléfax 037/22 71 23

Délai de remise des annonces:
N° du lundi, vendredi à 9 heures. N° du mardi, vendredi à 10 heures. N°s du mercredi au samedi, l'avant-veille à 10 heures. Avis mortuaires, la veille de la parution à 20 h., le vendredi à 17 h. Les avis pour le N° du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres « Avis mortuaires », Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42 (nouveau bâtiment) à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 35 385 exempl.

BASKET | MOTOCYCLISME | SKI ALPIN

OLYMPIC

L'équipe est encore décimée

Quatre joueurs absents. La tournée en France annulée.

Le match de championnat contre Bellinzone terminé, les joueurs du Fribourg Olympic ont bénéficié d'une semaine de repos. Engagés depuis le début août, ils étaient donc très heureux de marquer une petite pause, d'autant plus que les mois à venir seront particulièrement importants. La reprise de l'entraînement était fixée à dimanche dernier. Quatre joueurs manquaient à l'appel. La raison est simple: l'équipe est décimée par les blessures.

Et pourtant, les entraîneurs récupéraient ceux qui avaient manqué à l'appel ces dernières semaines, soit l'Américain Johnathan Edwards, le meneur de jeu Patrick Koller et les deux juniors Alain Dénervaud et Thomas Michel. A leurs côtés, on notait encore les présences de Philippe Fragnière, David Maly et Michel Alt, qui sont, eux à 100% de leurs possibilités.

REYNOLDS AUX ÉTATS-UNIS

Souffrant d'une légère déchirure au mollet, Fred Reynolds avait tout de même pu tenir sa place contre Bellinzone. Aujourd'hui, le Noir américain n'était toujours pas revenu des Etats-Unis. Il a fait savoir à ses dirigeants qu'il souffrait d'une otite. Il lui était donc impossible de prendre l'avion. Toutefois, il ne devrait pas tarder à revenir en Suisse. Parmi les absents, on note encore Harold Mrazek, qui souffre d'une tendinite à un genou qui l'empêche de courir normalement, Mathias Fernandez, qui se plaint du ménisque depuis quelque temps déjà, et de Vincent Crameri qui se trouve au Luxembourg avec l'équipe de Suisse.

Fribourg Olympic avait prévu de se rendre en France ces prochains jours pour disputer deux matches contre Strasbourg et Mulhouse. Ce déplacement a été annulé. «Nous aurions pu nous déplacer avec dix joueurs en faisant appel à d'autres. Mais cela n'apporte rien dans la préparation. Alors, nous continuerons à nous entraîner à Fribourg. Nous avons aussi chercher à avoir un match contre une équipe suisse, mais nous n'avons rien trouvé. Il n'y a pas beaucoup d'équipes qui s'entraînent cette semaine», relevait Kurt Eicher. Rappelons que le championnat reprendra le vendredi 8 janvier à Vevey. D'ici là, l'équipe fribourgeoise aura certainement récupéré tout son monde. De plus, ceux qui se relèvent de blessures auront retrouvé toutes leurs facultés. Car il s'agira de prendre un bon départ, d'autant plus qu'une échéance tout aussi importante l'attend le 13 janvier, soit le huitième de finale de la Coupe de Suisse contre Bernex à Genève.

MARIUS BERSET

FOOTBALL

CHIASSO

Zappa remplace Didi Andrey

Il s'agira de sa première expérience à un tel niveau.

Le nouvel entraîneur du FC Chiasso est désormais connu: il s'agit de l'ex-international helvétique, Gianpietro Zappa (36 ans), qui dirigera l'équipe tessinoise jusqu'au terme du tour de promotion/relégation LNA/LNB. Zappa remplace ainsi Didi Andrey, passé au FC Sion la semaine dernière.

Pour Zappa, il s'agira de sa première expérience à la tête d'une formation de ligue nationale. Le Tessinois dirigeait en effet Rapid Lugano (2e ligue) depuis le début de cette année et avait été auparavant coach de la sélection suisse des «moins de 17 ans». Ainsi, après Karl Engel (depuis janvier 1992 au FC Lugano), Zappa est le second entraîneur de Rapid Lugano à faire le saut en ligue nationale A.

Au cours de sa carrière de joueur, Gianpietro Zappa a notamment évolué au FC Lugano, au FC Zurich et au Lausanne Sports. Il a disputé 23 matches en équipe nationale, inscrivant trois buts. Si

CHAMPIONNAT DU MONDE 1993

Bernard Haenggeli connaît désormais ses adversaires!

La classe 250 cmc, officiellement appelée GP2, sera encore une fois la plus difficile. Honda met le paquet et un changement de politique chez Aprilia.

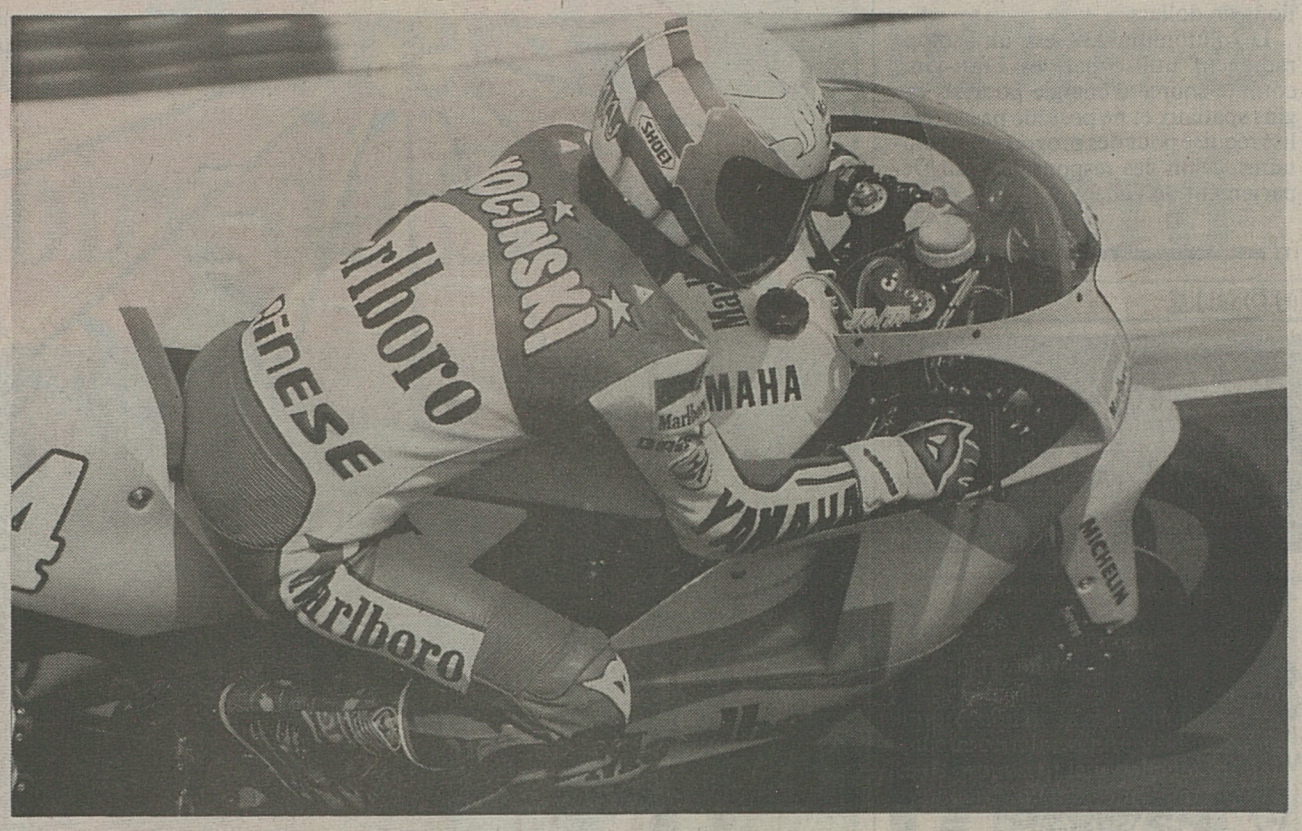

Kocinski sera aussi motivé en 250 qu'il l'était en 500. ASL

L'IRTA, l'Association des teams de GP, vient de publier la liste des teams et des pilotes engagés pour le prochain championnat du monde motocycliste. Si, en 500 cmc, les favoris ne manqueront pas (confirmation officielle du retour de Freddie Spencer!), c'est encore et toujours la classe 250 cmc qui sera la plus relevée avec une bonne vingtaine de motos officielles. Bernard Haenggeli, qui travaille d'arrache-pied pendant les fêtes afin de compléter un budget qui n'est pas si facile que cela à rassembler, connaît ainsi ses futurs adversaires.

Champion du monde grâce à Luca Cadalora mais à la peine en seconde partie de saison face à la furia des Aprilia, Honda a «mis le paquet» pour 1993 en alignant pas moins de neuf motos officielles pour les Italiens Biaggi, Capirossi et Romboni, les Espagnols Cardus et Puig, l'Allemand Bradl et les Japonais Shimizu, Aoki (c'est une surprise) et Okada.

NOUVELLE PHILOSOPHIE

Chez Aprilia, la saison 1993 sera celle d'une certaine transition, la politique de la marque de Noale étant en train de changer. A l'avenir, l'usine n'alignera plus qu'une équipe 100% officielle, des motos «standard» étant fournies aux teams extérieurs. Aux côtés du pilote d'essais Loris Reggiani, Carlo Pernat a engagé le très talentueux Français Jean-Philippe Ruggia (il aurait battu il y a quelques jours le record de Jerez!) alors que des machines officielles seront confiées à un team hollandais (pour Zeelenberg) et à une équipe espagnole (pour Garriga, qui revient ainsi en 250 cmc). Toujours chez Aprilia, l'Autrichien Preining et le nouveau venu qu'est Jean-Michel Bayle disposeront de moteurs d'usine dans des parties-cycles standards.

Chez Yamaha, on passe aussi la seconde vitesse. Si l'Allemand Jochen Schmid était en 1992 le seul pilote officiel de la marque aux trois diapasons, un second team disposera de TZM en 1993, celui dirigé par l'Italien Valesi et qui alignera Pier-Francesco Chili, transfuge de chez Aprilia, et le champion du Japon Harada.

UN CERTAIN KOCINSKI

Autre favori à part entière, l'Américain John Kocinski, motivé comme jamais malgré son retour en 250 cmc et qui passe son hiver à faire «exploser» les records de tous les circuits où il se rend en essais avec sa Suzuki RGV 250. Petite surprise dans la liste qui vient d'être publiée: le Japonais Wakai disposera aussi d'une Suzuki en 1993.

Dernière marque officiellement engagée, Gilera entamera sa seconde saison depuis son retour en GP avec dans ses rangs un champion du monde (Alessandro Gramigni, qui a quitté Aprilia et les 125) et un autre bouillant Italien, Paolo Casoli. Neuf Honda, six Aprilia, trois Yamaha, deux Suzuki et deux Gilera: 22 des 34 motos engagées sortiront donc directement de leurs usines respectives. C'est dire que la tâche des «privés», sera encore une fois très difficile.

HAENGGELI AU TOP?

Sur le papier, le Fribourgeois Bernard Haenggeli semble particulièrement bien placé pour animer ce second peloton qui rêvera, à chaque course, de s'immiscer à la lutte que se livreront des motos qui seront, en théorie, supérieures. Pilote exclusif de développement des Aprilia «standard», le protégé de Jeannot Martinet emmènera dans sa roue les frères Hollandais Van den Goorbergh, l'Allemand Kassner et les Français Protat et Jeandat, ainsi que le champion d'Europe 1992, l'Espagnol Luis Maurel. Trois Honda «standard» compléteront le plateau, aux mains du Biennois Adrian Bosshard, du jeune prodige espagnol Borja et de l'Allemand Baehr.

Ultime précision: la 34e et dernière place du peloton du mondial 250 1993 n'est pas encore attribuée, l'Espagnol D'Antin, les Japonais Hikita et Kozono et le Zurichois Eskil Suter étant les derniers candidats en lice.

JEAN-CLAUDE SCHERTENLEIB

MALCHANCE

Accola se blesse au genou gauche

Le Grison risque de devoir observer une longue pause.

Le Grison Paul Accola (25 ans), détenteur de la Coupe du monde, n'est pas épargné par la malchance. Déjà à la peine en ce début de saison, il a en effet été victime d'une sérieuse blessure au genou, suite à sa chute lors d'une descente d'entraînement à Laax.

Blessé au genou gauche, Accola pourrait être victime d'une déchirure d'un ligament interne, selon le premier diagnostic du médecin de la FSS, le Dr Vaclav Dvorak. Le Davosien se soumettra, ce mardi matin à la clinique Schulthess de Zurich, à une arthroscopie qui permettra de déterminer la nature exacte de sa blessure et s'il convient de procéder à une intervention chirurgicale.

Si tel devait malheureusement être le cas, Accola devrait observer une pause forcée de plusieurs semaines et sans doute faire l'impasse sur les championnats du monde de Morioka (Jap), du 3 au 14 février 1993. Si

COUPE DU MONDE

Kronberger veut quitter le circuit

L'Autrichienne a tout gagné et n'est donc plus motivée.

L'Autrichienne Petra Kronberger, 23 ans, championne olympique de slalom et du combiné à Albertville, championne du monde de descente en 1991 et trois fois gagnante de la Coupe du monde féminine de ski alpin, a décidé de mettre un terme à sa carrière, a-t-on appris, à Salzbourg.

Petra Kronberger, née le 21 février 1969 à Pfarrwerfen, près de Salzbourg, a justifié sa décision par un manque de motivation après avoir gagné toutes les grandes épreuves de ski alpin, selon le communiqué. Depuis le début de la saison, Kronberger n'avait pas remporté la moindre victoire en Coupe du monde. Son meilleur résultat était une troisième place dans le slalom de Steamboat Springs, aux Etats-Unis.

Principaux succès: championne olympique de slalom et combiné 1992. 6e de la descente olympique 1988. Championne du monde de descente 1991. 6e du super-G des championnats du monde 1991. **Coupe du monde:** 1re du classement général en 1989/90, 1990/91 et 1991/92. 16 victoires en Coupe du monde (6 en descente, 2 en super-G, 3 en géant, 3 en slalom et 2 en combiné).
Les 16 victoires en Coupe du monde. Descentes (6): 2 x Panorama (1989/90), Morzine, Méribel (1990/91), Serre Chevalier, Panorama (1991/92). **Super-G (2):** Altenmarkt, Méribel (1990/91). **Slalom (3):** Vemdalen (1989/90), Valzoldana, Kranjska Gora (1990/91). **Géant (3):** Hinterstoder, Santa Caterina (1989/90), Valzoldana (1990/91). **Combinés (2):** Haus (1989/90), Bad Kleinkirchheim (1990/91).
Classement général de Coupe du monde (1er point obtenu en terminant 15e de la descente de Loèche-les-Bains le 11 décembre 1987): 1987/88: 17e. 1988/89: 24e. 1989/90: 1re. 1990/91: 1re. 1991/92: 1re. Si

SLALOM FIS

M. von Grünigen devance Vogl

Le jeune Andrea Zinsli est à nouveau aux avant-postes.

Le Bernois Michael von Grünigen (23 ans) a remporté le deuxième slalom FIS organisé sur les pentes du Sörenberg, avec 22 centièmes d'avance sur son second, l'Allemand Aloïs Vogl. Le Grison Andrea Zinsli (20 ans), deuxième la veille et en tête au terme de la première manche, a confirmé ses bonnes dispositions actuelles en prenant finalement le 3e rang, à 27 centièmes du vainqueur. Quant à Oliver Künzi et au lauréat du premier slalom, Patrick Staub, ils n'ont pas participé à cette seconde épreuve.

Sörenberg. 2e slalom FIS: 1. Michael von Grünigen (S) 1'32"32. 2. Aloïs Vogl (All) à 0"22. 3. Andrea Zinsli (S) à 0"27. 4. Bruno Kernen (S) à 0"45. 5. Richard Gravier (Fr) à 0"49. 6. Didier Plaschy (S) à 0"79. 7. Hans Pieren (S) à 1"01. 8. Leo Püntener (S) à 1"39. 9. Günther Mast (All) à 1"46. Si

MÉRITE SPORTIF FRIBOURGEOIS 1992

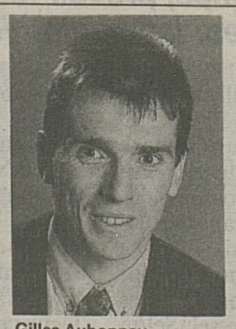
Gilles Aubonney
Football

Pascal Charrière
Marche

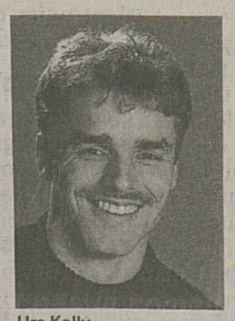
Urs Kolly
Athlétisme handicap

Antoine Descloux
Hockey

Harold Mrazek
Basketball

BULLETIN DE VOTE

1. Tout bulletin non rempli correctement, c'est-à-dire comportant plus d'un nom ou comportant un sportif ne figurant pas parmi les candidats, sera considéré comme NUL.
2. Chaque électeur ne peut voter que pour un seul candidat officiel.
3. Les photocopies de ce bulletin de vote ne sont pas admises.
4. Ce bulletin de vote écrit correctement et lisiblement sera envoyé sous pli fermé à:

Mérite sportif fribourgeois
Administration LA LIBERTÉ
Case postale 42
1700 FRIBOURG 5

Dernier délai: **dimanche 31 janvier 1993**

Je vote pour:

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

DERNIERE HEURE

AÉRONAUTIQUE

Les Etats-Unis vont acheter du plutonium-238 à la Russie

Les Etats-Unis achèteront à la Russie du plutonium-238 pour un montant pouvant atteindre jusqu'à 57,3 millions de dollars (environ 80 millions de francs). Ils prévoient d'utiliser ce plutonium comme source d'énergie pour leurs engins spatiaux, a annoncé hier un porte-parole du Département de l'énergie.

Un contrat, portant sur l'achat de jusqu'à 40 kilos d'isotope de plutonium-238 en cinq ans, a été signé le 8 décembre entre le Département américain de l'énergie et un organisme du Ministère russe de l'énergie atomique, Mayak Production Association, a indiqué le porte-parole Mary Heinze. Elle a précisé que la transaction, annoncée également lundi sans autre détail à Moscou par le Ministère russe de l'énergie atomique, inclut un premier achat par Washington de cinq kilos de plutonium pour un montant de 6 millions de dollars.

Le plutonium-238 est un isotope radioactif utilisé par les Etats-Unis comme source d'énergie pour les engins spatiaux et ne possède pas la qualité requise pour des programmes militaires, selon des responsables du Département de l'énergie.

ATS

PUBLICITÉ

GASTRONOMIE

LE SINGAPOUR
Restaurant asiatique

TROCADERO
Route Joseph-Chaley 29 a
Schoenberg 1700 Fribourg
037/28 15 50
Propriétaire
pierre e. wirz

À PAYERNE
Sin Ma
VOTRE RESTAURANT CHINOIS

星馬 SIN MA

037/61 21 31
Rue de Lausanne 19

MENU DE SAINT-SYLVESTRE
Potage au nid d'hirondelle
★★★
Raviolis aux trois bonheurs
★★★
Salade de réveillon
★★★
Rouleaux de poisson aux asperges
Canard sauté aux marrons
Crevettes cristallisées
Vermicelles à la cantonaise
★★★
Dessert surprise

Menu complet Fr. 65.–
Sans la 3e entrée Fr. 58.–
Sans les 2e et 3e entrées Fr. 50.–
17-525705

EUROTEL ★★★★ FRIBOURG
Grand-Places 14 1700 Fribourg
81 31 31 Téléfax: 037/23 29 42

Buffet de Saint-Sylvestre
Jeudi 31 décembre 1992

Une ambiance en musique pour fêter à la fois la fin d'une année et de nouvelles espérances..
Apéritif au champagne offert par la direction
★★★
Les huîtres creuses sur glace pilée
Délices à la norvégienne et sa brioche tiède
Aspic de homard à la parisienne
Salade de fruits de mer au safran
Jambonneau de volaille en chaud/froid
Saumon d'Ecosse en Bellevue
L'assortiment de salades et crudités
Diverses sauces à choix
★★★
Petite marmite au xérès
★★★
Le contrefilet de bœuf au four
Epaule de veau braisée
Cuissot de porc rôti et son jus caramélisé
Les garnitures
★★★
Les fromages du pays
★★★
Grand buffet de douceurs
★★★
Ensuite, lorsque vous en exprimerez le souhait, la soupe à l'oignon de l'an neuf
Cotillons - Musique - Danse
Fr. 115.– par personne

La carte d'entrée est en vente directe à la réception de l'Eurotel
Sont inclus dans ce prix:
– l'entrée au bal, orchestre, danse
– l'apéritif au champagne
– le grand buffet de gala
– la soupe à l'oignon de l'an neuf

Nouvel-An 1993
Vendredi 1er janvier 1993

Commencez l'année 1993 en beauté et venez savourer
notre riche buffet
avec un assortiment de mets froids et chauds

Servi de 11 h. 30 à 14 h.

Fr. 39.– par personne
Fr. 19.– enfants jusqu'à 12 ans

La direction et tout le personnel de l'Eurotel Fribourg vous souhaitent une bonne et heureuse
année 1993

MÉTÉO

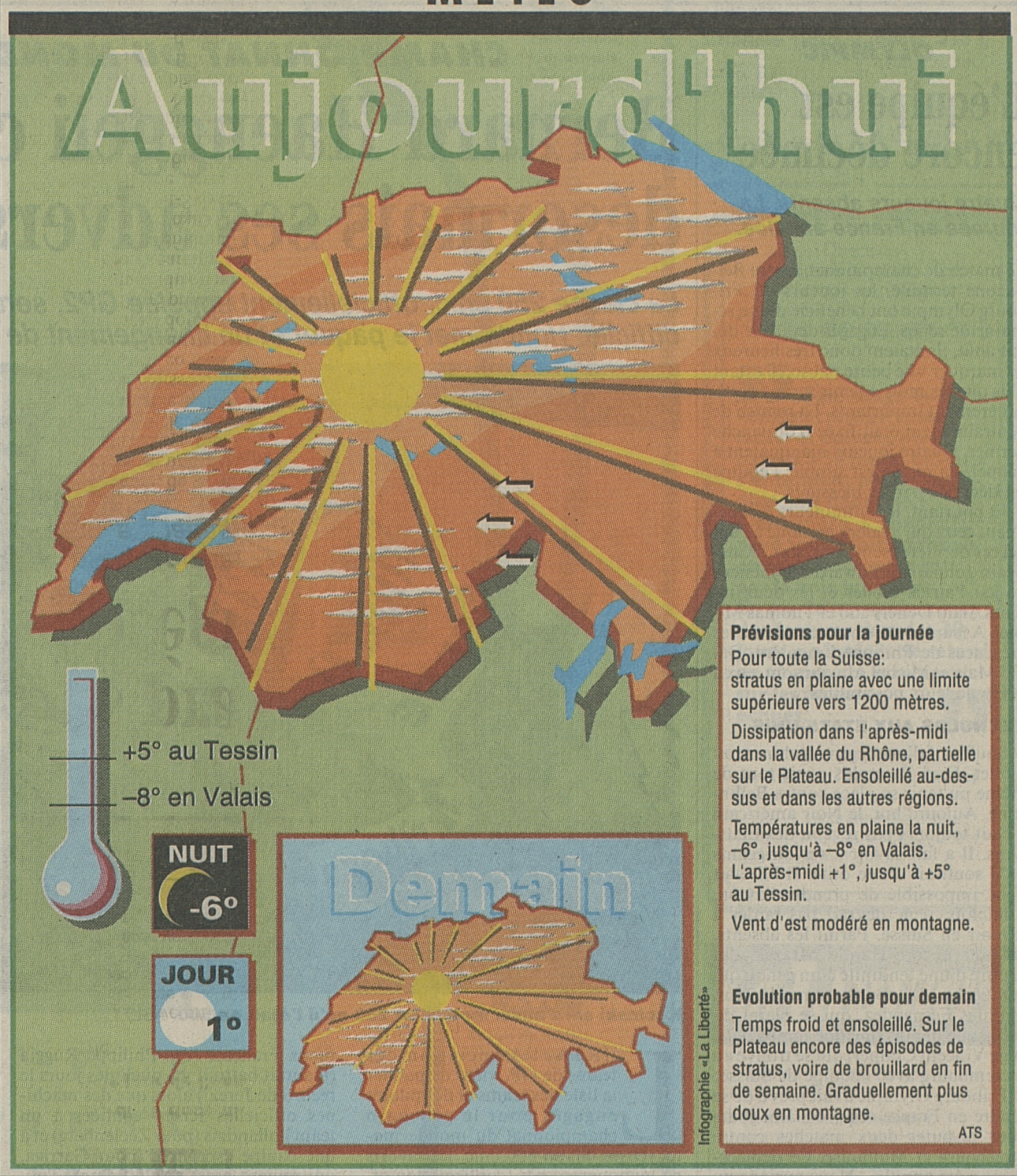

Prévisions pour la journée

Pour toute la Suisse:
stratus en plaine avec une limite supérieure vers 1200 mètres.

Dissipation dans l'après-midi dans la vallée du Rhône, partielle sur le Plateau. Ensoleillé au-dessus et dans les autres régions.

Températures en plaine la nuit, –6°, jusqu'à –8° en Valais. L'après-midi +1°, jusqu'à +5° au Tessin.

Vent d'est modéré en montagne.

Evolution probable pour demain

Temps froid et ensoleillé. Sur le Plateau encore des épisodes de stratus, voire de brouillard en fin de semaine. Graduellement plus doux en montagne.

ATS

LE CARNET

Mardi 29 décembre
364e jour de l'année

Saint David

Liturgie: de l'octave de Noël. I Jean 2, 3-11: Celui qui aime son frère demeure dans la lumière.

Luc 2, 22-35: Mes yeux ont vu ton salut, lumière pour éclairer les nations païennes.

LA CITATION

Le dicton météorologique du jour: «Le 29 décembre porte l'enfant Avril dans son berceau;
S'il rit et chante, avril sera gai et rieur.»
Le proverbe du jour: «La richesse est le poison du plaisir et la racine du souci» (proverbe indien)
La citation du jour: «Le paradis n'est pas sur la terre, mais il y en a des morceaux. Il y a sur terre un paradis brisé» (Jules Renard).

ÉPHÉMÉRIDES

Cela s'est passé un 29 décembre:
1989 – La «République populaire de Pologne» reprend sa dénomination historique de «République de Pologne».
1987 – Le cosmonaute soviétique **Youri Romanenko** revient sur Terre après être demeuré 326 jours en orbite autour de la Terre – un record de durée.
1921 – Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon signent, à Washington, un traité qui limite les armements navals.

NOUVEL-AN

SUISSE ROMANDE

Des pratiques superstitieuses imprégnaient autrefois cette fête

Pronostiquer le temps, prévoir les heurs et malheurs de la maisonnée, annoncer amours et mariages: la superstition dominait le passage à l'année nouvelle.

Le remplacement de la vieille civilisation paysanne par une nouvelle société rationaliste a balayé tout un héritage millénaire. L'oracle de l'oignon était très suivi, rappelle le «Glossaire des patois de la Suisse romande». Le 31 décembre, on coupait six oignons en deux, on évidait les moitiés, qui représentaient les douze mois, et on les remplissait d'une pincée de sel. Selon que le sel était fondu ou non, le 1er janvier, on en concluait que les mois correspondants seraient humides ou secs. Douze coquilles d'œufs faisaient aussi l'affaire. A la Saint-Sylvestre, on mettait une feuille de lierre sur la table pour chaque membre de la famille. Si une de ces feuilles changeait de couleur ou séchait rapidement, c'était un mauvais présage. Noël et le Nouvel-An étaient favorables pour prédire le bonheur. La jeune fille désireuse de se marier jetait par-dessus son épaule une pelure de pomme découpée en une seule bande; en tombant, ce ruban devait former l'initiale du nom de son futur époux.

Un blanc d'œuf ou du plomb fondu mis à minuit dans une marmite d'eau dessinaient des figures supposées représenter les initiales, les outils de travail ou même l'image du mari désiré. Le premier inconnu rencontré le matin du Nouvel-An était censé porter le prénom du futur conjoint.

Une bague suspendue par un cheveu au-dessus d'un verre indiquait par ses contacts avec le verre dans combien d'années une fille se marierait. Deux coquilles de noix nageant sur de l'eau prédisaient le bonheur ou le malheur de l'hymen, selon qu'elles restaient unies ou qu'elles s'éloignaient l'une de l'autre.

LE CULTE DE L'EAU

Nos ancêtres manifestaient un attachement religieux à l'eau, à en croire le professeur Louis Gauchat, qui fut l'un des meilleurs connaisseurs des us et croyances romands. On ne peut que s'étonner, dès lors, du manque de respect contemporain pour les lacs, étangs et rivières, qui a conduit à la pollution et à la destruction.

Dans les Alpes, on attachait une idée de bonheur à l'eau d'une fontaine puisée à minuit. Le matin du Nouvel-An, chacun voulait être le premier à boire à une source. Dans le Jura, on jetait toute l'eau qui était dans la maison le soir de la Saint-Sylvestre, car elle pouvait avoir été souillée par de mauvais esprits; et on allait en chercher de la fraîche à la première heure de l'an nouveau.

ATS

Tout un héritage millénaire balayé par la société de consommation. Keystone